



Entends-tu mon moulin tourner?

Lynn Marinacci

Publié le 29 mars 2018

Rakuten Kobo Inc.

<https://www.kobo.com>

Amazon Kindle Direct Publishing

<https://kdp.amazon.com>

ISBN : 978-2-9816138-3-7

Copyright dépôt 00061222-1

Entends-tu mon moulin tourner?

Chapitre 1

Fin septembre 1739 : « Tu n'entends pas mon moulin, lon, la »¹

Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour cheminait sur son cheval en direction de la Seigneurie de la Pointe-du-Lac dont il était désormais le propriétaire à vingt-sept ans. Il en avait hérité au décès de son père survenu l'année précédente. Au souvenir de la vision de son père figé dans la mort, il émit un cri, une sorte de borborygme qu'il ne reconnut pas et qui énerva son cheval couleur de terre, un petit cheval de fer comme on surnommait les chevaux de la Nouvelle-France. Il voyait encore les mains jointes du défunt dont un doigt était resté pointé, comme s'il avait encore une objection à formuler. Pour chasser cette vision, il leva les yeux vers l'azur du ciel qui lui rappela les yeux de son aimée et qui était masqué en partie par les ombrelles des feuilles vermeilles et ors qui se dressaient au-dessus de sa tête. Le vent dans les feuilles murmurait une oraison pendant qu'une feuille pourpre semblait chanter une supplique en poursuivant sa chute dans un tourbillon. Il adressa une prière pour le repos de l'âme de son père et respira à pleins poumons l'odeur terreuse, à la fois douce et acre, des feuilles aux couleurs vives qui tapissaient le chemin. Lorsqu'il aperçut le long bâtiment longiligne à la toiture percée de lucarnes, le moulin à farine construit par son père sur la seigneurie en 1721, son état d'âme s'apaisa à mesure que s'amplifiait le son rassurant de la grande roue du moulin. Ce son évoquait une partie de son enfance lorsque son père l'y amenait. Depuis quelques années, il avait remplacé son

¹ Les titres des chapitres sont tirés des paroles de la « Bonne Chanson » publiée par l'abbé Charles-Émile Gadbois et dont les droits ont été rachetés par Louise Courteau, éditrice.

père sur cette seigneurie et il s’y sentait chez lui. Il avait formé le projet d’agrandir l’église, le moulin et le manoir, des constructions imposées par le régime seigneurial pour l’exploitation des terres concédées. Mais son plus grand rêve était d’épouser Geneviève, la fille aînée du meunier. Tout à sa rêverie, il descendit de son cheval, rajusta sa courte perruque blanche, son tricorne et lissa son justaucorps noir brodé autour des boutons du même bleu que le gilet sans manches qu’il portait dessous, ce bleu de la couleur des yeux de Geneviève. Il fut interrompu dans sa rêverie par un tumulte de voix provenant de l’intérieur du moulin et il s’y hâta.

- Sacredieu, je ne te permets point de parler sur ce ton d’Angélique, ma promise, hurlait le fils du meunier, Jean Déry, qui dominait son adversaire d’une tête et cherchait encore à lui marteler le corps de ses poings alors qu’il en était empêché par son père et un client du moulin.
- Mortdieu, Angélique est à moi et tu ne pourras point me l’enlever, cria Ignace Baucher qui, courtaud mais tout en muscles, se démenait comme un taureau furieux pour se dégager de la prise des autres clients du moulin qui le maintenaient.

Rougis par l’effort de leur lutte, les deux hommes s’invectivaient mutuellement tout en cherchant à se libérer de l’entrave imposée par les clients qui les retenaient. Plus petit que son fil, Maurice Déry avait réussi, avec l’aide d’un client plus costaud, à l’entraîner vers la sortie du moulin en faisant signe de le suivre à son nouveau seigneur, Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour.

- Ce pisse-vinaigre te provoque! Je ne voudrais point qu’il t’arrive malheur, il a mauvaise réputation Ignace, tenta de le calmer le meunier. Ici au moulin, comprends que je dois maintenir la paix. Je ne voudrais point que ce qui vous oppose nuise à sa Seigneurie, ajouta Maurice en se tournant vers Louis-Joseph.
- Je ne le pense point mon brave. Allez, retournez à votre labeur, je m’occupe de Jean, fit Louis-Joseph en pointant le moulin, faisant tournoyer les dentelles qui recouvraient son poignet. Allons faire quelques pas, proposa Louis-Joseph dans un autre mouvement de dentelles en direction du lac St-Pierre situé à proximité du moulin. Alors qu’est-ce qui ne va pas?
- Ce bougre de gueux tourne autour d’Angélique et il devient de plus en plus effronté, ce diable sorti de l’enfer, rétorqua Jean en rajustant sa chemise en toile de chanvre que son adversaire avait malmenée. Il m’a dit qu’Angélique était devenue sa promise, j’ai vu rouge.
- Et Angélique, qu’est-ce qu’elle en dit? s’enquit Louis-Joseph en glissant un doigt sous le foulard maintenant son jabot de dentelles qu’il jugea trop serré. Il avait revêtu ses plus beaux habits pour faire sa cour à Geneviève.
- Elle me dit qu’elle n’aime que moi, répondit Jean en relevant un de ses longs bas jusque sous son haut-de-chausse, une culotte qui lui descendait aux genoux. Préparer nos épousailles me demande beaucoup de travail et à ce propos, je sollicite un délai pour payer ma redevance sur la terre que vous m’avez octroyée.
- Bien sûr que tu peux payer ta redevance plus tard, je ne suis pas pressé. Et bientôt, nous serons parents. Ta charmante sœur Geneviève, comment va-t-elle? Je ne l’ai

pas encore vue, j'irai la saluer, fit Louis-Joseph dans un autre mouvement de dentelles, ayant joint ses mains dans son dos.

Jean se rembrunit et se passa la main dans ses longs cheveux bruns que le soleil enflammait d'une teinte cuivrée. Il constata qu'il avait perdu le lacet qui les attachait et il se tourna vers le lac pour choisir ses mots avec soin. Sa sœur Geneviève aimait passionnément son meilleur ami, Charles Paquin, un coureur des bois épris de liberté. Il l'avait mise en garde mais sa sœur s'était entêtée. Elle était tout le portrait de leur mère autant pour sa beauté que pour son caractère tenace. Jean avait à peine entamé une phrase prudente que Louis-Joseph s'était rapidement excusé pour se précipiter sur les pas de Geneviève qui sortait du manoir adjacent au moulin, les bras chargés de paniers. Il courait à sa rencontre, les yeux rivés sur ce visage aimé, encadré par de légères boucles blondes qui s'échappaient de son bonnet et qu'il aurait embrassé une à une. En arrivant à sa hauteur, il haletait, prononçant son prénom comme s'il récitait une prière, fixant sa bouche, anticipant avec délice le fruit rose de ses lèvres qui semblaient s'offrir à lui.

- Si vous pouviez m'ouvrir la porte, j'ai les bras chargés comme vous voyez, fit Geneviève en soufflant sur une de ses mèches sorties de son bonnet et qui lui retombait devant les yeux.
- Bien sûr, bredouilla Louis-Joseph qui se serait étendu sur le sol pour être foulé par de si admirables pieds lesquels supportaient un corps auquel il avait rêvé au point d'en devenir fou.

Geneviève jeta un regard sans indulgence au seigneur qui lui ouvrait la porte. Comparant systématiquement tous les hommes qui lui témoignaient des attentions à Charles, l'amour de sa vie, elle jugeait que Louis-Joseph, malgré ses beaux habits, ne lui arrivait pas à la cheville. Que son nez soit un peu plus long, ses lèvres plus minces, ses yeux couleur noisette soient plus petits que ceux de Charles étaient des détails qu'elle enregistrerait froidement. Ce qui distinguait le plus Louis-Joseph à ses yeux étaient ce léger embonpoint, fréquent chez les gens de sa condition et l'incontournable perruque dont la ressemblance avec une peau de mouton aux petits rouleaux serrés l'avait toujours fait sourire.

À l'intérieur du moulin, la jeune fille se dirigea prestement vers la table où attendaient les clients du moulin. Elle disposa avec l'autorité de ses quinze ans les plats, les ustensiles, le pain et le beurre et repartit aussi sec, suivie de Louis-Joseph, promettant de revenir avec la soupe. Pendant ce temps, le meunier tentait d'amadouer Ignace qui se plaignait comme à chaque fois qu'il venait faire moudre son blé.

- Tu dis que tu gardes pour le seigneur le quart du blé que je t'ai apporté mais je vois bien à la farine que tu me rends, que tu en as prélevé davantage pour ton usage, martela Ignace en approchant son visage tout près du meunier pour le fixer droit dans ses yeux noisette.
- Je t'ai montré la part du grain que j'ai prélevé et tu semblais d'accord qu'elle constituait bien le quart de ton lot, insista le meunier Maurice Déry en fixant les yeux menaçants d'Ignace. Il distinguait même quelques petits éclats d'or au milieu du vert foncé des yeux du plaignant et il entendait bien ne pas se laisser intimider devant les autres clients.

- En plus, tu ajoutes de la farine de moindre qualité à la mienne, l'accusa Ignace en se tournant vers les autres clients qui regardaient la scène.
- Et comment je ferais ça? s'emporta Maurice Déry dont la colère lui faisait trembler la voix. Les poches de grain sont vidées ici devant toi dans le réservoir situé à côté des meules. Il est transporté par les « élevettes » que tu vois là, continua Maurice en désignant la série de petites pelles en bois fixées à une courroie qui transportaient le grain jusqu'au dernier étage du moulin.
- Et le grain, lorsqu'il est rendu au dernier étage du moulin, on ne voit pas ce qui lui arrive. Tu peux très bien en subtiliser par un subterfuge, protesta Ignace de sa grosse voix menaçante.
- Viens avec moi, tu verras, répliqua Maurice hors de lui en montant au dernier étage du moulin. Tu vois, le grain atteint le crible qui est ici et qui le nettoie de ses impuretés. Puis le grain chute en bas, fit Maurice déjà engagé dans l'escalier pour le redescendre afin de lui montrer la trémie, un entonnoir qui laisse les grains s'infiltrer graduellement entre les meules, deux énormes disques de pierre qui les écrasent.
- Mais c'est après ça que ça devient intéressant, persiffla Ignace. La farine moulue est amenée ailleurs par cette autre série d'élevettes et c'est peut-être là que tu prélèves de notre farine.
- Les élevettes qui transportent le grain, c'est pour nous éviter de courir dans les escaliers à chaque étape, s'exaspéra le meunier. Tu le vois bien, ce ne sont que de petites pelles en bois fixées à une roue qui est entraîné par la grande roue du moulin.

- C'est ce qui arrive après qui m'intéresse et c'est peut-être là que tu me subtilise de la farine, objecta Ignace.
- Une fois moulue, la farine est amenée vers l'anche par cette autre série d'élevettes et elle est déversée dans le bluteau, expliqua le meunier qui était remonté dans l'escalier pour montrer ce gigantesque tamis qui sépare les différentes composantes de la farine selon leur finesse : la fine fleur réservée aux pâtisseries délicates, le germe servant à la fabrication du pain blanc et brun et enfin le son destiné à la moulée pour les animaux. Lorsque les récoltes étaient bonnes, les paysans ne consommaient que la fine fleur, laissant le reste pour les animaux.
- Qui me dit que ton bluteau n'est pas truqué pour faire disparaître une partie de la fine fleur? renchérit comme à l'accoutumée Ignace en haussant la voix pour être entendu du seigneur Louis-Joseph qui venait d'entrer à la suite de Geneviève transportant une marmite de soupe. Qu'en dites-vous mon seigneur? interrogea Ignace en redescendant l'escalier. Faites-vous confiance à ce gremlin?
- Il suffit! rétorqua Louis-Joseph en s'approchant et en toisant Ignace. J'ai toute confiance en mon meunier et si vous continuez vos insinuations, je pourrais vous le faire regretter. Prenez votre farine et quittez ce lieu.

Saisissant sa poche de farine, Ignace sortit en saluant Louis-Joseph d'un bref mouvement de tête accompagné d'une formule de salutation à la limite de l'effronterie. L'intervention du seigneur en faveur du meunier l'avait empêché de poursuivre ses tactiques d'intimidation qui visaient à arracher un surplus de farine au meunier. Les mécanismes du

moulin n'étant généralement pas bien compris des clients, les affrontements étaient chose courante. Mais les Godefroy de Tonnancour choisissaient leur meunier avec soin.

Après avoir regardé sortir l'effronté aux boucles brunes et denses, Louis-Joseph se retourna vivement vers Geneviève pour recueillir la reconnaissance qui lui était due pour avoir défendu son père. Il eut la surprise de constater qu'elle était déjà repartie, les clients mangeant la soupe qu'elle leur avait servie. Maurice Déry vit la déception dans les yeux de Louis-Joseph et détourna son attention en lui parlant des travaux d'entretien des canaux creusés pour assurer un débit d'eau constant au moulin. Tout en lui parlant, il déversait les poches de grain du prochain client dans le réservoir pour entamer le processus de mouture. Il savait que le bruit de l'immense roue à godets entraînée par le déversement de l'eau et qui activait tous les mécanismes du moulin nécessitait d'élever le ton, ce qui empêcherait la discussion de tourner autour de sa fille Geneviève. Louis-Joseph lui avait déjà mentionné qu'il ne comptait pas faire un mariage selon son rang et lui avait déclaré son vif intérêt pour Geneviève. Sa fille, avec qui il en avait discuté, avait menacé de s'enfuir pour rejoindre son coureur des bois s'il consentait à ce mariage. Maintenant que la période de deuil de son père était terminée, Louis-Joseph pouvait présenter sa demande en mariage et Maurice se demandait comment il se sortirait de cette impasse.

Maurice Déry œuvrait comme meunier pour la famille Godefroy de Tonnancour depuis 1732 où il avait remplacé Jacques Létourneau qui avait atteint l'âge de soixante-cinq ans. Son prédécesseur avait été le premier meunier du moulin de la Pointe-du-Lac depuis sa

construction par le père de Louis-Joseph, le seigneur René Godefroy de Tonnancour qui avait développé toute la seigneurie. Le roi exigeait des seigneurs qu'ils construisent un moulin banal, une église et un manoir un an au plus après la concession de terres. Passé ce délai, un autre pouvait construire le moulin et en percevoir les droits. Le seigneur Godefroy de Tonnancour père avait rempli ses obligations et mis à la disposition du meunier, le manoir qui n'en portait que le nom, une simple maison qu'il avait fait construire près du moulin. Ce seigneur avait été un homme puissant, garde magasin et procureur du roi, lieutenant général civil et criminel de la juridiction de Trois-Rivières, possédant plusieurs seigneuries outre celle de Pointe-du-Lac et habitant un véritable manoir à Trois-Rivières. De grande dimension, ce manoir construit en pierre servait également de réserve pour l'entreposage des denrées et munitions destinées au roi et à ses troupes. Il avait également occupé les fonctions de syndic apostolique des Récollets à Trois-Rivières, leur avait fait construire un monastère ainsi qu'une église et il avait été le protecteur des Ursulines dans la construction de leur couvent et d'un hôpital dans la même ville. Deux sœurs de Louis-Joseph avait joint cette communauté et son frère aîné Charles était devenu chanoine à Québec. Le père de Louis-Joseph, René Godefroy de Tonnancour, avait même baptisé en son honneur, la rivière qui alimentait le moulin et qui portait dorénavant le nom de rivière Saint-Charles. Les parents de Louis-Joseph étaient reconnus pour leur piété, surtout son père dont on vantait aussi l'humilité, l'intelligence et la recherche de la bonne entente en particulier dans ses qualités de juriste. Déjà riche marchand de Trois-Rivières, son second fils Louis-Joseph pouvait aussi prétendre aux mêmes charges que son père auprès du roi.

Autant le père que le fils se montraient généreux envers leur meunier, lui laissant beaucoup de latitude et Maurice Déry ne voyait pas comment il pouvait refuser la main de sa fille. Moins de deux ans après avoir commencé son travail de meunier à la Pointe-du-Lac, son épouse décéda en février 1734 en mettant au monde un enfant qui lui avait survécu, le laissant seul avec son fils Jean alors âgé de treize ans et sa fille Geneviève qui était trop jeune à dix ans pour s'occuper d'un nourrisson, de la maison et du moulin. Il avait dû se remarier quinze jours après les funérailles et sa fille Geneviève ne le lui avait jamais pardonné. Les relations étaient demeurées tendues avec elle et cela lui brisait le cœur parce qu'elle ressemblait tant à sa mère qu'il avait aimé plus que lui-même. Mais cet emploi lui était devenu nécessaire, sa nouvelle épouse Jeanne Girard accouchait d'un enfant par année.

Louis-Joseph lui signifia son intention de l'attendre à sa maison pour discuter en privé avec lui et Maurice Déry pria pour que cet entretien ne tourne pas trop mal, il essaierait de gagner du temps. Son fils Jean vint le remplacer pour moudre la farine des derniers clients sachant que son père devait s'entretenir avec le seigneur. Maurice se dirigea vers la maison d'un pas lent mais s'arrêta aussitôt, voyant sa fille s'entretenir avec Louis-Joseph. Il attendit un moment et vit sa fille se diriger vers lui alors que le seigneur se dirigeait vers sa monture, l'enfourchait et s'éloignait au grand galop.

- Que se passe-t-il? interrogea Maurice quand sa fille fut près de lui. On dirait qu'il a le diable à ses trousses.
- Je lui ai fait comprendre que je ne l'aimais pas et que j'en aimais un autre de tout mon cœur, fit Geneviève en levant les yeux d'exaspération.

- Il t’a parlé mariage ? fit Maurice inquiet.
- Avec ses visites au moulin à tout propos, ses compliments qui n’en finissaient plus et le deuil de son père terminé, j’ai compris à son attitude qu’il s’apprêtait à me faire une demande en mariage. Je lui ai fait comprendre clairement que jamais je n’accepterais, que je m’enfuirais s’il le fallait, termina Geneviève sur un ton coupant.

Suivant sa fille qui rentrait au moulin pour débarrasser la table occupée par les clients, Maurice Déry éprouva de l’inquiétude, Geneviève pouvait se montrer si mordante. Il ressentit une soudaine aigreur à l’estomac. Comment pouvait-on refuser une telle occasion! Elle aurait eu accès à tant de choses, de magnifiques robes, des bijoux, être servie et d’autres choses qu’il avait même peine à imaginer, un confort digne d’une reine. Et elle avait balayé ça d’un geste de la main pour une vie de misère avec un coureur des bois. Et Louis-Joseph, rabroué, humilié, comment allait-il réagir? Il pensa à sa défunte épouse Marie-Thérèse et se sentit trop honteux pour lui demander qu’elle les protège du haut du paradis. Il s’était si vite remarié, il se demanda si ce n’était pas elle qui se vengeait en lui attirant des ennuis par l’attitude de sa fille. Il se signa.

Contournant les flaques d’eau grisâtre à l’image de ce ciel pluvieux du début d’octobre, Geneviève Déry marchait d’un pas décidé vers le campement que Charles avait construit

dans la forêt avoisinant la terre de son frère et qu'il occupait quand il ne chassait pas pour le commerce des fourrures. Elle avait appris la veille par son frère que son amoureux s'apprêtait à partir sous peu tout l'hiver. Elle avait été si estomaquée par la nouvelle qu'elle s'était retournée sans cesse dans son lit, réprimant le désir de le rejoindre en pleine nuit pour exiger des explications. Elle s'était levée plus tôt qu'à l'habitude, avait mis sans bruit ses bas, ajouté une chemise de laine par-dessus celle en lin qui lui servait aussi de chemise de nuit, revêtu son jupon, sa jupe plissée et son corsage de grosse toile grise, s'était munie de sa cape en laine et elle était partie sans avertir qui que ce fut chez elle de ses intentions. Sa belle-mère n'aurait qu'à s'occuper des clients du moulin pour une fois. Tout en marchant, elle fulminait tant qu'elle se heurtait parfois à une branche d'arbre qu'elle n'avait pas vue, aveuglée par sa colère, ou encore elle trébuchait contre une petite souche alors qu'elle évitait une branche d'arbre. Elle aurait dû ralentir le pas mais elle en était incapable. Lorsqu'elle sentit l'odeur d'un feu de bois et qu'elle vit une légère fumée surplomber les arbres, elle pressa le pas. Puis elle le vit avec ses longs cheveux noirs raides sur ses vêtements de peau cousue, sa peau cuivrée et lorsqu'il tourna ses yeux noirs vers elle, elle sentit toute sa colère fondre.

- Geneviève! Quelle surprise! mentit Charles qui l'avait entendue approcher depuis un moment.
- Alors c'est vrai, tu t'en vas? répondit Geneviève en considérant le matériel qu'il rassemblait.
- Il le faut, le temps est venu, fit Charles en continuant de rassembler ses affaires pour cacher son désarroi devant la discussion qui s'annonçait et qu'il aurait voulu éviter.

— Mais enfin Charles, tu dois cesser de trapper et t'établir sur une terre comme mon frère Jean. Quand vas-tu demander au seigneur qu'il te concède une terre? s'écria Geneviève en se rapprochant de lui et en lui prenant le bras.

Charles lut le désespoir dans les yeux de Geneviève et il ne se sentit pas le courage de reprendre cette discussion où ils tournaient en rond. Il était clair que Geneviève ne se ferait jamais à la vie d'un coureur des bois, qu'il ne pourrait lui offrir la vie qu'elle souhaitait. La seule pensée de cultiver la terre lui faisait horreur, il le lui avait amplement expliqué. Il lui était difficile de renoncer à sa liberté, à la vie dans la forêt avec le peuple Atikamekw² qu'il rejoignait dans leur campement d'hiver. Elle se pressa contre lui et il ne put résister en la serrant dans ses bras. Il avait décidé de rompre et de ne plus revenir avant que Geneviève ait épousé quelqu'un d'autre. Elle cherchait ses lèvres et sans qu'il le veuille, il l'embrassait maintenant passionnément. Il chercha à se ressaisir mais elle mit tant d'ardeur en se pressant contre lui qu'il sentit une incontrôlable flambée de désir. Pour ça, il la désirait depuis un long moment déjà mais comme il la voyait près de chez elle ou chez son frère Jean, il y avait toujours eu des obstacles infranchissables qui lui avaient permis de tenir. Mais ici, il n'y avait plus d'obstacles et comme dans un rêve, il la couvrit de baisers, enlevant son bonnet, défaisant son chignon, s'attardant ensuite sur son cou, sa poitrine tout en l'entraînant dans son campement et l'étendit sur sa paillasse. Son odorat lui jouait des tours, Geneviève sentait le miel et les fruits sauvages. Il regarda son visage rosi par le désir, ses lèvres entrouvertes qui semblaient le supplier de les prendre pendant

² Le nom varie selon les sources. Ce peuple l'écrit de cette façon mais on retrouve aussi la mention d'Atikamecs s'écrivant avec un ou deux t alors que dans les sources historiques, on parle aussi d'Atikamègues.

qu'il se débattait avec son corsage. Libérant ses seins généreux, il les prit dans ses mains et au milieu d'un long baiser, son membre se fraya un chemin dans l'intimité de Geneviève. Ils haletaient, elle eut un petit sursaut quand il franchit son hymen puis elle se replongea dans le plaisir. Charles avait beaucoup appris auprès des amérindiennes et il la mena jusqu'au plaisir avant de se laisser emporter à son tour par les vagues déferlantes du sien. Au bout d'un moment, il se sépara d'elle comme à regret et contempla les parties du corps de Geneviève qu'il avait dénudées, sa toison blonde, ses longues jambes et ses seins fermes. La jeune fille prit conscience de son état impudique et se couvrit pendant que Charles regrettait déjà son geste.

- Marions-nous, dit amoureusement Geneviève qui s'était redressée sur un coude en caressant le torse musclé et imberbe de son amoureux.
- Fais ce qu'il faut, soupira Charles en traçant une ligne imaginaire du bout d'un doigt entre les seins de la jeune fille.
- Je t'aime tant, tu ne le regretteras pas. Nous serons si heureux, fit Geneviève en l'étreignant.
- Je ne souhaite que le bonheur pour toi ma petite louve.
- Une louve! s'indigna Geneviève d'être comparée à ce féroce animal.
- Les petits ont les yeux bleus comme les tiens, c'est en vieillissant qu'ils changent de couleur. Et tu n'as pas le caractère d'une douce chevrette tout de même, termina Charles en se redressant à regret. Ce mariage ... , commença Charles.
- Je dois m'en occuper tout de suite, l'interrompit Geneviève.

Mue comme par un ressort, Geneviève se releva prestement, rajusta ses vêtements, refit son chignon et ajusta son bonnet tout en énumérant tout ce qu'elle avait à faire. Puis, elle l'informa qu'elle reviendrait aussitôt la date de leur mariage fixée pour le lui annoncer et l'embrassa avant de s'en aller.

Distribuant les graines à la volée aux poules hébergées dans la grange, Angélique Corbin rêvait à son amoureux, le beau Jean Déry, le fils du meunier. Elle revoyait ses longs cheveux bruns qui miroitaient de lueurs fauves dès que le soleil les touchait, ses grands yeux noisette qui la regardaient amoureusement quand ils se voyaient dans le bosquet d'arbre situé derrière la grange. C'était leur lieu secret de rendez-vous où, sous un grand chêne, Jean lui parlait d'amour et où ils échangeaient de chastes baisers, elle y veillait. Il avait déjà demandé sa main à son père mais celui-ci avait prétexté qu'il n'était pas assez bien établi sur sa terre, celle-ci n'était pas entièrement défrichée. Elle se doutait que son père rêvait d'un meilleur parti, un habile menuisier comme lui. Elle en avait déjà éconduit un en se montrant désagréable et revêche. Son père finirait bien par accepter son mariage avec Jean. Elle se sentit brusquement tirée par l'arrière, perdit l'équilibre et se retrouva sous Ignace Baucher qui la maintenait au sol et relevait sa robe. Elle cria mais de son autre main, il lui couvrit la bouche et s'enfonça en elle par coups de butoir. Les yeux agrandis par l'horreur, elle ressentit de vives douleurs puis plus rien, comme si elle ne sentait plus son corps, son esprit flottait à la dérive. Elle n'arrivait plus à formuler aucune pensée.

Ignace Baucher se relevait, ajustait son pantalon et lui disait quelque chose mais elle n'en comprenait pas le sens.

— Tu excites les hommes et tu as bien cherché ce qui t'arrive avec tes œillades et ta bouche en cœur, ricana Ignace en contemplant Angélique qui n'avait pas bougé, la jupe toujours relevée.

Comme Angélique avait le regard perdu au plafond, il se pencha sur elle et lui tira ses longs cheveux châtain pour maintenir sa tête à la hauteur de son visage.

— Maintenant, plus personne ne voudra de toi. Tu es devenue une souillure et tu verras si ton beau Jean voudra encore de toi, persifla Ignace avant de relâcher son emprise.

Toujours allongée sur la terre battue de la grange, Angélique n'entendait que ce mot, souillure, comme si un chœur d'hommes le criait de plus en plus fort. Elle plaqua les mains sur ses oreilles pour ne plus l'entendre puis elle se releva, ne sachant plus où elle était.

En atteignant sa ferme, Ignace Baucher eut un petit rire en apercevant au loin Jean Déry dont la ferme était contiguë à la sienne. Il s'approcha de la limite de sa terre et cria à Jean qu'il avait quelque chose à lui dire. Il savourait à l'avance sa victoire et souriait en distinguant l'air suspicieux de son voisin.

— J'ai finalement goûté aux faveurs d'Angélique, commença Ignace lorsque Jean fut assez près pour qu'il puisse scruter ses yeux.

- Crédieu de menteur! hurla Jean en se jetant sur lui. Il tomba la face contre le sol parce qu'Ignace avait prévu son mouvement, l'avait évité et le maintenait fermement de tout son poids dans cette position.
- Si tu en doutes, sache qu'elle a un grain de beauté juste sous le fruit droit de sa poitrine. Elle soupirait comme ça, ajouta Ignace en mimant un halètement, elle m'implorait de la prendre. Que veux-tu qu'un homme fasse quand une belle relève sa jupe et écarte les jambes.

Jean hurlait, se tortillait pour se dégager, cherchait à empoigner son adversaire pour le déstabiliser et il allait y parvenir quand Ignace empoigna le gourdin qu'il avait amené avec lui et en asséna un bon coup sur la tête de son rival. Parce que c'était bien son rival depuis qu'il était arrivé avec son père à la Pointe-du-Lac avec sa jolie figure qui faisait tourner la tête à toutes les filles et à la plus belle d'entre elles, Angélique. Ignace considérait que c'était son Angélique à lui, il était le plus malin des deux et il n'y avait rien à redire. Voyant Jean inconscient, il se demanda s'il ne l'achèverait pas. Il pourrait se débarrasser de son corps dans la rivière. Il saisit à nouveau son gourdin et il entendit un cri.

- Ignace, qu'est-ce que tu fais à mon frère, lâche ça tout de suite, s'écria Geneviève qui arrivait en courant, tenant sa jupe d'une main.
- C'est lui qui a commencé, il m'a attaqué sans raison, je me suis défendu, se justifia Ignace qui jeta le gourdin au loin.
- Avec un bâton alors qu'il est inconscient, s'indigna Geneviève qui examinait la blessure de son frère. S'il meurt, je te ferai pendre. Va me chercher de l'eau.

— Vas y toi-même, je ne suis pas à tes ordres, rétorqua Ignace en crachant par terre avant de s'éloigner.

Courant à la ferme de son frère, elle détacha le mouchoir attachée autour de son cou, alla le tremper dans le baril d'eau de pluie et revint le placer sur le front de Jean qui ne bougeait toujours pas. Sa tête était poisseuse de sang qu'elle épongea de son mieux. Elle lui tapota les joues pour lui faire reprendre conscience et dans son énervement, elle se mit à réciter des bouts de prière décousus tout en tamponnant le sang qui coulait de sa blessure. Jean bougea les paupières et ouvrit les yeux.

— Merci mon Dieu, bonne Sainte-Vierge et tous les saints, tu es en vie. J'ai cru qu'il t'avait tué, geignit Geneviève.

— Qui ça?

— Mais Ignace! Il tenait un bâton et il t'a frappé à la tête, s'emporta Geneviève. Je le ferai emprisonner ce diable.

— Je ne m'en souviens pas, c'est flou. Oh! ma tête! se plaignit Jean en ayant amorcé un mouvement pour se lever.

— On va avoir besoin d'aide pour te ramener chez toi. Charles n'est pas là?

— Il est parti et il ne va revenir qu'au printemps.

— Il ne part plus, on se marie. Je n'ose te laisser seul ici pour aller chercher de l'aide avec cet assassin d'Ignace tout près. Je vais te confectionner un brancard avec des branchages.

Travaillant en toute hâte, Geneviève avait réussi à couper deux longues branches d'un sapin avec une hache et elle avait aidé son frère à se coucher sur ce brancard de fortune. Elle avait tiré le brancard de toutes ses forces jusqu'à la maison de Jean, s'arrêtant tous les cinq à six pas pour reprendre son souffle, son frère gémissant à tous les soubresauts de l'attelage. Finalement arrivé à sa maison, Jean, dans un ultime effort, réussit à se traîner avec l'aide de sa sœur jusqu'à sa paillasse et s'endormit aussitôt. Geneviève le regarda dormir un moment et décida d'aller chercher Charles dont le campement se situait plus près que le moulin. Il fallait qu'un homme veille sur lui pour le défendre au cas où Ignace reviendrait. Il ne l'avait pas trompée, elle avait senti qu'il s'apprêtait à tuer son frère. Avant de se mettre en route, elle fit du feu.

Lorsqu'elle arriva hors d'haleine au campement de Charles, elle poussa la porte et eut tout de suite l'impression que quelque chose clochait. En inspectant les lieux, elle constata avec un serrement de cœur qu'il n'y avait plus de provisions et d'armes, même le chaudron qu'il utilisait pour faire bouillir l'eau était introuvable. S'il l'avait amené avec lui, il était parti pour longtemps. Ça ne se pouvait pas, elle le répétait à mi-voix, comme pour se convaincre elle-même. Elle chercha son matériel de trappe, ses raquettes et ne trouva rien. Il ne pouvait pas l'avoir abandonné avant leur mariage, pas après tout ce qu'elle avait fait. Elle avait remué ciel et terre, avait tenu tête à son père, l'avait menacé d'un scandale, avait supplié le prêtre. Il ne pouvait pas être parti après avoir fait d'elle sa femme. Mais au fait, ils n'étaient pas mariés quand elle s'était offerte, trop sûre du pouvoir qu'elle avait sur lui. Pouvait-elle s'être trompée à ce point? S'il était parti sans un mot pour elle, cela voulait

dire qu'il ne l'aimait pas. Elle repartit en marchant comme une somnambule, ne se souciant pas de la pluie qui la détrempait.

Au même moment, Charles se dirigeait en canot vers un des campements d'hiver des Atikamekw, loin au nord-ouest des Trois-Rivières pour gagner sa vie en chassant les animaux à fourrure. C'est son père qui lui avait tout appris et il se souvint de lui avec affection, surtout qu'il approchait de l'endroit qui marquait sa tombe et il s'y arrêta religieusement à chacun de ses passages. Accostant sur la rive, il tira son canot sur la grève et se rendit à l'arbre où il avait gravé, ne sachant ni lire ni écrire, un canot marqué d'une croix représentant le rite catholique du décès. Il se souvint avec émotion des circonstances de sa disparition. Cette fameuse journée du mois d'août 1731, son père l'avait amené dans un campement Atikamekw pour le faire soigner par eux car il était fiévreux. Son père était reparti à la chasse et il n'était plus jamais rentré. Lorsqu'il s'était remis de sa fièvre, il l'avait cherché partout et il avait fini par retourner voir sa mère à la Pointe-du-Lac mais son père n'y était pas revenu. Il avait toujours espéré le revoir, il avait questionné tous les coureurs des bois et les Atikamekw qu'il rencontrait mais personne n'avait pu lui dire ce qu'il était advenu de lui. Il avait continué à chasser pour subvenir aux besoins de sa mère qui était morte l'an dernier dans l'une des cabanes que le seigneur René Godefroy de Tonnancour avait fait construire pour ses voyageurs.

Maintenant qu'il était libre, il avait délaissé cette cabane parce qu'il ne voulait plus travailler comme engagé pour son fils Louis-Joseph, le nouveau seigneur de la Pointe-du-

Lac. Il préférait vendre ses peaux au plus offrant, soit sur le marché noir de Montréal qui transigeait avec des colonies anglaises. Mais il était resté attaché à la Pointe-du-Lac lorsqu'il allait retrouver sa mère et aussi parce qu'il s'y était fait un ami, Jean, le fils du meunier et sa sœur Geneviève dont il était tombé amoureux. Il s'était donc construit un petit campement dans la forêt avoisinant la terre de Jean espérant y installer Geneviève lorsqu'ils se marieraient. Mais il s'était vite rendu compte qu'elle voulait l'attacher à une terre alors qu'il était épris de liberté. Il avait compris qu'il ne servait à rien de fréquenter Geneviève et qu'il lui fallait rompre.

La pensée de leur dernière rencontre le rendait profondément malheureux et il se força à reporter son attention sur l'arbre qu'il s'était finalement résolu à marquer comme l'emplacement symbolique des restes de son père. Il fabriqua une petite croix de bois qu'il jeta dans la rivière et, en conformité avec les rites Atikamekw, il y jeta aussi un peu de tabac avant de s'allumer une pipe pour que la fumée aide sa prière à s'élever vers son père. Il chanta sa chanson préférée « Dans mon canot d'écorce, assis à la fraîche du temps où j'ai bravé toutes les tempêtes »³. Il interrompit sa chanson comme à chaque fois où il atteignait cet endroit, luttant contre l'envie de pleurer. Puis il reprit la chanson et continua jusque vers la fin où sa voix se brisait toujours sur les dernières paroles de la chanson : « Tu es mon compagnon de voyage, je veux mourir dans mon canot. Sur le tombeau près

³ Prodruchy, Carolyn (2009) Les voyageurs et leur monde. Voyageurs et traiteurs de fourrures en Amérique du Nord. Québec : Presses de l'Université Laval. P. 98

du rivage, vous renversez mon canot. Le laboureur aime sa charrue, le chasseur son fusil, le musicien aime sa musique, moi, mon canot, c'est tout mon bien. »⁴

Son père lui avait appris jeune à fabriquer un canot avec de larges pans d'écorce de bouleau cousus ensemble au moyen de racines d'épinette et étirés sur un cadre de bois fait de bouleau, d'épinette ou de cèdre. Les coutures étaient calfatées avec de la résine d'épinette ou de pin et les avaries étaient colmatées de la même façon. Il reprit son canot et continua son périple jusqu'à l'embranchement d'une autre rivière et fit un signe de croix comme c'était la coutume lors qu'on empruntait une autre rivière. Il allait rejoindre Kokoptcic qui signifiait en langue Atikamekw, petit papillon. Comme la plupart des coureurs des bois, il s'était uni à une femme autochtone, le mariage n'étant pas indissoluble. Contrairement au rite catholique, il pouvait prendre fin sur l'avis de l'un ou l'autre des partenaires. En général, les femmes s'occupaient des repas, séchaient la viande et le poisson, pêchaient, faisaient la cueillette des petits fruits, aidaient leur mari à la chasse en posant des collets. Elles traitaient aussi les peaux et ce qu'il portait avait été fabriqué par elle, soit ses mocassins, ses mitasses, des jambières en peau de chevreuil qui lui recouvraient les jambes, sa tunique également en peau de chevreuil serrée à la taille par une ceinture fléchée aux couleurs vives. Tout en maniant l'aviron, il songeait à Geneviève qu'il se devait d'oublier mais le souvenir de leurs ébats continuait de le hanter.

⁴ Ibid.

Regardant tomber la neige, Jean se rendit au moulin pour aider son père à rhabiller ses meules, procédé qu'il devait exécuter une fois l'an. Le frottement du grain sur les meules finissant par réduire la profondeur des sillons à la surface des meules, son père devait les retracer avec délicatesse à l'aide d'un petit pic, soulevant d'infimes particules de pierres à la fois. Mais pour ce faire, il devait soulever la meule travaillante pesant près d'une tonne à l'aide d'une potence et il avait besoin de l'aide de Jean.

Aussitôt arrivé au moulin, il se mit à l'ouvrage avec son père en fixant la meule à la potence grâce à deux petites chevilles insérées de chaque côté de la meule. Ils la soulevèrent, la firent pivoter et la posèrent au sol. Maurice Déry saisit son pic et commença à refaçonner patiemment la profondeur des sillons.

— Je ne comprends pas ta sœur Geneviève. Elle a fait tout un remue-ménage pour se marier au plus tôt avec Charles Paquin et finalement, non seulement elle n'en parle plus mais ne dit presque rien. Je lui trouve mauvaise mine, fit Maurice en soufflant sur les éclats de pierre qu'il avait délogés. Sais-tu s'ils ont rompu? Il n'y a pas moyen de lui tirer les vers du nez.

— Je n'ai rien remarqué du temps que je me remettais de mon accident ici, répondit Jean avec lassitude en s'asseyant sur un banc.

— Parlons-en de ton accident! Cet Ignace, on devrait le faire emprisonner. J'en parlerai au seigneur quand il viendra. Enfin, s'il revient. Depuis que ta sœur l'a éconduit, je n'en ai plus de nouvelles.

— On ne va pas revenir là-dessus. Ce n'est pas la première fois que je me bats avec ce gueux et ce ne sera pas la dernière. Je lui remettrai son coup à la première occasion.

— Tu devrais te tenir loin de lui, il est sournois et malicieux. Il cherche à te provoquer par jalousie.

La jalousie, il en goûtait le fiel de plus en plus dernièrement. Il n'avait pas revu sa belle Angélique depuis son accident. Lorsqu'il avait été assez remis pour lui rendre visite, son père lui avait dit qu'elle n'était pas bien et qu'elle ne souhaitait pas le voir. Il était revenu encore et encore jusqu'à ce que son père se fâche et lui interdise sa demeure. Il l'avait guettée à l'église mais elle n'y venait plus. Qu'était-il arrivé à sa douce Angélique dont l'image se confondait parfois avec celle de sa mère Marie-Thérèse morte lorsqu'il avait 13 ans. Mêmes cheveux châtain, mêmes yeux bleus de la couleur des bleuets bordés de longs cils, même nez droit, même bouche rose charnue, était-ce seulement les traits d'Angélique qu'il avait recopié sur ceux de sa mère, il n'aurait su le dire. De toute façon, il interrogerait Geneviève qui était sa meilleure amie, il saurait ce qui se passe. Il la trouva dans la maison qui finissait de pétrir le pain. Lorsqu'elle l'aperçut, elle mit sa cape et ils se rendirent dans la grange à l'abri des oreilles indiscretes de leur belle-mère qui nourrissait son petit-dernier.

— Qu'est-ce qui se passe avec Angélique, tu le sais toi? demanda Jean en se tournant vers Geneviève qui s'était assise sur un tas de foin.

— Elle ne va pas bien, murmura la jeune fille qui regarda ses mocassins, un cadeau de Charles.

— Ça je sais, c'est ce que son père me répète pour m'empêcher de la voir. La dernière fois, il m'a quasiment jeté dehors en me disant de ne plus revenir. Qu'est-ce qu'elle a? s'enquit Jean anxieusement en s'agenouillant face à sœur.

- Sa raison vacille, elle se croît possédée du démon, soupira Geneviève qui avait saisi une brindille de foin et qui la triturerait nerveusement.
- Possédée du démon, ma douce Angélique, mais qu'est-ce que c'est que cette histoire! s'écria Jean en se relevant brusquement.
- Lui as-tu fait quelque chose qui pourrait l'avoir mise dans cet état? demanda Geneviève en fixant les yeux de son frère.
- Mais pas du tout, se défendit Jean d'une voix outrée. La dernière fois que je l'ai vue, c'était juste avant mon empoignade avec Ignace et elle était dans son état normal.
- Peut-être as-tu pris de l'avance sur ton mariage et ça l'a mise dans cet état? insinua Geneviève en se relevant pour plonger son regard dans celui de Jean, cherchant à sonder son âme.
- Qu'est-ce que tu veux dire? J'ai toujours respecté Angélique. Jamais je ne me serais permis un geste que la religion ne permet pas en dehors du mariage. Serait-elle dans un état honteux? s'inquiéta Jean que la jalousie titillait de nouveau.
- Tout ce que je sais, c'est qu'elle ne va pas bien, s'énerva Geneviève pour masquer son désarroi en se détournant. Et puis, la vie ne tourne pas uniquement autour de toi et d'Angélique.
- Si c'est Charles qui te tracasse, il va revenir au printemps.
- Il ne m'épousera pas, je le sais.
- Il te l'a dit?

Pour toute réponse, Geneviève sortit de la grange et se mit à courir dans la neige vers le bord de la rivière qu'elle longea jusqu'à ce qu'elle tombe épuisée au pied d'un bouleau. Secouée de tous les sanglots qu'elle avait réprimés chez elle et au moulin, elle pleura son désespoir. Ses seins s'étaient alourdis, son corps changeait, elle n'avait pas eu ses règles dernièrement. Elle avait prié la Sainte-Vierge pour qu'elle l'aide contre les conséquences de l'irréversible mais il semblait qu'elle allait devoir y faire face et elle le prenait maintenant comme une punition de la Vierge Marie. Qu'allait-elle devenir avec cet enfant qu'elle avait envie à la fois de chérir et de tuer par des infusions dont elle avait entendu parler. Elle s'était enfuie tout à l'heure pour taire à son frère sa vérité et celle d'Angélique. Lorsque les parents d'Angélique lui avaient permis une courte visite dans sa chambre, elle ne la reconnut pas dans cet être au teint blafard et aux yeux fixes, allongée sur son lit et qui marmonnait des paroles inintelligibles. Elle avait voulu lui prendre la main et Angélique avait crié en allant se réfugier dans un coin de sa chambre, roulée en boule. Elle s'était souvenue trop tard de l'avertissement de Madame Corbin lui disant que personne ne pouvait la toucher. Elle était allée s'asseoir près d'elle et lui avait parlé doucement et lui avait chuchoté son secret. Alors Angélique avait relevé la tête, les yeux pleins de larmes.

- Nous sommes souillées, damnées, le diable s'est installé dans nos corps, fit Angélique en se labourant le ventre de ses ongles.

En voyant le ventre légèrement arrondi d'Angélique, elle comprit qu'elles étaient dans le même état.

- Ne t'en fais pas, Jean t'aime, il va t'épouser, la rassura Geneviève.
- Non, non, non, non, non, cria Angélique en roulant des yeux fous et en mettant ses mains sur ses oreilles.

- Là, là, calme-toi, fit Geneviève voulant l'apaiser.
- Tu ne comprends pas. C'est le diable qui m'a fait ça. Si Jean m'approchait, il lui volerait aussi son âme.

Peu importe ce que lui disait Geneviève, Angélique l'implorait inlassablement de lui jurer que Jean ne l'approcherait pas. D'après la discussion qu'elle venait d'avoir avec son frère, elle était maintenant certaine que Jean n'était pas le père de l'enfant d'Angélique. Elle pensa au diable dont parlait Angélique et vit apparaître les traits d'Ignace.

Chapitre 2

Décembre 1739 : « Gentille alouette, je te plumerai la tête »

Le tricorne rempli de neige, Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour cheminait d'un pas pressé sur la rue des Ursulines aux Trois-Rivières où était situé son manoir, une imposante construction de pierres dont le second étage était coiffé d'une grande toiture à deux versants et des fenêtres duquel, on pouvait apercevoir le fleuve Saint-Laurent. Lorsqu'il entra, sa mère Marguerite l'attendait au salon, le plus richement meublé des Trois-Rivières. Des tables en marqueterie sur lesquels étaient posés des chandeliers en argent, des figurines et des vases en porcelaine étaient posées près des fauteuils en brocart rose et crème. Le tout reposait sur un grand tapis dont le motif reproduisait une scène de chasse tandis que les tapisseries accrochées aux murs figuraient des femmes dans un jardin pour une, un bâtiment aux allures de cathédrale pour la troisième et une autre scène de chasse pour la troisième.

- Enfin, vous voilà! Vous rentrez de plus en plus tard! s'exclama Marguerite assise près du foyer où flambait un bon feu. Je vais demander qu'on vous serve un repas, ajouta sa mère en se levant.
- Non pas, mère, j'ai déjà mangé. Servez-moi du vin, demanda Louis-Joseph à la servante.
- Vous buvez de plus en plus Louis-Joseph, le réprimanda Marguerite lorsque la servante fut sortie.

- Ça me détend, rétorqua Louis-Joseph en se dirigeant vers le siège contigu à celui de sa mère situé près de l'âtre. Je m'emploie à faire fructifier mes affaires, fit Louis-Joseph en prenant la coupe en argent que lui tendait la servante. Figurez-vous que François-Étienne Cugnet est venu me solliciter pour que je devienne associé dans sa compagnie des forges de Saint-Maurice.
- Vous êtes l'homme le plus riche de Trois-Rivières maintenant. Pas étonnant qu'on vous sollicite. Est-ce rentable?
 - Pensez-vous! Le bruit court que les coûts d'exploitation dépassent de quatre fois les ventes. Le commerce de la fourrure demeure le plus rentable et je m'y investis.

La plus lucrative activité de la Nouvelle-France, la traite des fourrures, demeurait le pilier de l'économie de la Nouvelle-France, fournissant soixante-dix pourcent des revenus. Son père, qui l'avait formé à ce commerce, avait établi des cabarets près des cours d'eau parcourant ses seigneuries afin d'attirer les membres des tribus qui lui offriraient les plus belles fourrures et d'où partaient ses voyageurs engagés, d'anciens coureurs des bois dont le métier était devenu illégal sans permis. Le système des permis, établi en 1715, permettait d'exclure les coureurs des bois indépendants qui n'avaient pas les moyens de payer la somme de près de cent livres qu'il coûtait. Certains coureurs des bois continuaient tout de même leurs activités sans permis mais ils devenaient des hors la loi qui s'exposaient à de fortes amendes à la première offense et à la déportation à la seconde offense.

Les riches marchands tels que lui avaient donc établi les bases d'un monopole exclusif et employaient d'anciens coureurs des bois qui parcouraient de longues distances en canot avec la marchandise prisée par les indiens pour ramener les fourrures. L'eau de vie exerçant un puissant attrait, l'établissement de cabarets près des cours d'eau empruntés par les voyageurs et les tribus devenaient essentiels pour pouvoir s'accaparer des plus belles fourrures. Celui de sa seigneurie de la Pointe-du-Lac, était situé à un quart de lieue de l'église, sur les rives de l'anse du Lac Saint-Pierre et il demeurait le plus fréquenté des Algonquins et de tous les canotiers qui se rendaient aux Trois-Rivières. Il comptait aussi finir par y attirer en plus grand nombre les Atikamekw qu'on surnommait Têtes-de-Boule en raison de leur tête ronde pour pouvoir économiser sur les frais qu'il engageait pour payer des voyageurs qui se rendaient jusqu'à eux, loin dans le territoire situé au Nord-Ouest des Trois-Rivières. Il avait donné l'ordre à son tenancier, Antoine Caret, de se montrer plus généreux avec eux en alcool. Caret était un ancien voyageur qui, à soixante-neuf ans, était devenu trop vieux pour exercer ce métier qui exigeait de manier l'aviron jusqu'à quatorze heures par jour, faire de longs portages avec des ballots de fourrure sur le dos pouvant peser jusqu'à 80 kilogrammes. Mais il avait l'œil pour évaluer la fourrure et savait comment utiliser l'alcool qu'il servait au cabaret dans des transactions avantageuses pour Louis-Joseph. Ses affaires étant des plus prospères, Louis-Joseph avait commencé à faire construire un presbytère près de l'église de la Pointe-du-Lac pour y attirer un prêtre à demeure. Ses pensées le ramenaient sans cesse à cette seigneurie où vivait Geneviève. Il avait beau s'exténuer au travail, le souvenir de la jeune femme le hantait. Il vida son verre de vin.

- Louis-Joseph, vous ne m’écoutez pas, s’impatiente sa mère en s’agitant dans son fauteuil. Je vous demande ce qu’il advient de la charge de lieutenant civil et criminel de la juridiction des Trois-Rivières que votre père occupait?
- Elle ne m’a pas été concédée, soupira Louis-Joseph en s’absorbant dans la contemplation de la tapisserie figurant des femmes dans un jardin, sa préférée.

Comme il s’agissait d’une charge plus honorifique que lucrative, Louis-Joseph n’en était pas déçu outre-mesure. Mais le poste de garde-magasin du roi qu’il détenait depuis quelques années était quant à lui, très lucratif. Il lui permettait, à titre de marchand, de vendre sa production pour le ravitaillement de l’armée, telle la vente du bois de ses concessions pour la construction des navires. Il passait même par l’intermédiaire de son frère Charles pour vendre son bois, le chanoine jugeant son ministère religieux compatible avec les pratiques commerciales de Louis-Joseph.

- C’est ce que j’avais entendu dire mais je voulais l’entendre de votre bouche, s’indigna sa mère en se levant. C’est ce seigneur de Nicolet, Louis-René Poulin de Courval qui a obtenu le poste à forces d’intrigues. Il ne connaît rien au domaine juridique, tonna Marguerite dont le père avait été un notaire réputé. Et c’est un comble, il n’habite même pas ici, il a son domicile à Québec, conclut Marguerite en tapant sur le dossier de son fauteuil qu’elle avait contourné comme s’il s’agissait du malotru qui avait ravi la charge qui revenait de droit à son fils.
- Il semble qu’il est très riche lui aussi, il a dû y mettre le prix pour obtenir la charge, fit Louis-Joseph avec lassitude en reposant sa coupe vide qu’il remplit lui-même une troisième fois avec la carafe qu’avait déposé la servante.

— Votre père et vous-même avez tous deux une formation juridique, votre père a occupé cette fonction avec brio et vous aussi vous êtes très riche, cette charge vous revenait, vous, un noble.

Et voilà que sa mère était repartie sur l'anoblissement accordé à la famille Godefroy de Tonnancour en 1688 et dont son père n'avait obtenu l'enregistrement qu'en 1718. Il achevait sa quatrième coupe de vin, auxquelles il fallait en ajouter quelques autres ingurgitées à son dernier rendez-vous. Le vin avait l'heureux effet de diluer à la fois le verbiage de sa mère et sa peine d'amour.

Il gelait à pierre fendre mais Jean Déry n'en avait cure, ignorant le paysage d'une blancheur spectrale qui l'entourait. Ses raquettes râpaient la neige durcie par le froid à un rythme rapide, produisant une suite ininterrompue de grattements et de craquements. Il était pressé d'arriver chez les Corbin et cette fois, il verrait Angélique coûte que coûte. Il serra son fusil de chasse qu'il portait en bandoulière sous sa cape de peau de renard, un cadeau de Charles. Lorsqu'il arriva à la maison, il entra sans frapper, amenant avec lui une vapeur blanche qui l'entourait comme un fantôme. Les parents d'Angélique se levèrent d'un bond.

— Personne ne va m'empêcher de voir Angélique, proclama Jean en pointant son fusil dans leur direction.

— Elle ne va pas bien, pleurnicha sa mère. Tu vas l'achever.

— Autant qu'on en finisse, déclara son père en montrant l'escalier qui menait au second étage.

Ayant remis son fusil en bandoulière, il monta les marches deux à deux et cogna à la porte qui était restée fermée.

— Angélique, c'est moi, il faut que je te parle, je vais entrer, fit Jean d'une voix qui se voulait rassurante.

Il entendit des bruits de pas précipités et la porte qu'il avait entrouverte se referma brusquement.

— Vas t'en, je ne veux plus te voir, cria Angélique qui maintenait la porte fermée de tout son poids.

— Qu'est-ce qu'il y a Angélique? Tu ne m'aimes plus? demanda Jean surpris.

— Non, vas t'en, hurla la jeune femme.

— Tu en aimes un autre? redemanda Jean incrédule.

— Oui. Comprends que je ne veux plus jamais te voir, ne m'approche plus jamais.

Vas-tu enfin partir!

Les paumes de ses mains posées à plat contre la porte, Jean sentit l'air lui manquer. Se tenant au mur qui jouxtait l'escalier, il descendit pendant que les battements de son cœur faisaient des embardés et il sortit sans un mot. Chaussant ses raquettes, il s'en alla droit devant, les yeux fixes. Au bout d'un moment, il s'arrêta et hurla longuement à la manière d'un loup, exhalant une buée blanche à laquelle se mêlait son âme blessée.

Angélique s'était laissée tombée sur le sol de sa chambre et tremblait de tous ses membres. Sa mère entra et en l'aidant à se recoucher, elle remarqua pour la première fois son ventre arrondi. Elle redescendit en parler à son mari qui monta aussitôt.

— Angélique, ta mère et moi avons été patients, s'emporta Jean-Baptiste Corbin.

Maintenant, tu vas me dire qui est le père si ce n'est pas Jean.

— C'est le diable, répondit Angélique sur un ton angoissé.

— Comment ça! Le diable t'est apparu? bredouilla Jean-Baptiste en se signant.

— Dans la grange, alors que je nourrissais les poules. Il m'a poussée sur le sol et il m'a fait des choses affreuses. Il riait, il disait qu'il m'avait souillée.

— Peut-être as-tu mal vu ? Il s'agissait peut-être d'un homme qui s'est fait passer pour lui, avança Jean-Baptiste dont la voix trahissait l'anxiété.

— Je l'ai très bien vu avec sa peau rouge, ses cornes et sa longue queue. Il avait un dard au bout de sa queue. Papa, je suis perdue, je vais aller en enfer, s'écria Angélique au milieu de ses sanglots.

Sa mère qui avait tout entendu se mit à pleurer et Jean-Baptiste l'entraîna dans la cuisine. Il était bouleversé. Qu'allait-il pouvoir faire? Il fallait qu'il en parle au prêtre quand il viendrait à l'église. Puis, sa femme agenouillée lui demanda de venir prier avec elle.

Il tombait une douce neige à la sortie de la messe célébrée dans la petite église de la Pointe-du-Lac. Jean-Baptiste Corbin salua ses connaissances mais il ne s'attardait plus pour échanger avec ses voisins depuis qu'Angélique était revenue de la grange totalement ravagée. Il avait confié son tourment au prêtre qui était venu se rendre compte par lui-même de la présence du démon. Il avait aspergé Angélique d'eau bénite, il lui avait fait exécuter le signe de croix, il lui avait demandé de prier avec lui, il lui avait fait toucher la bible et rien ne s'était produit. Il en était venu à la conclusion que le démon avait quitté Angélique mais qu'elle devait prier quotidiennement et se signer régulièrement en utilisant le flacon d'eau qu'il avait béni avant de partir. Il avait aussi recommandé qu'elle aille dorénavant à la messe à tous les dimanches. C'était donc la première messe à laquelle Angélique assistait et il avait été inquiet lorsqu'elle avait communiqué, se demandant si le démon se manifesterait à nouveau mais rien ne s'était produit à son grand soulagement. Mais il lui restait un autre problème à régler, celui de l'enfant issu des manœuvres du démon. Le prêtre lui avait promis de prier pour que Dieu leur inspire ce qu'il convenait de faire et il lui avait demandé de prier aussi. Il avait beau prier, aucune inspiration ne lui avait été communiquée.

Habitant près de l'église, ils revinrent à la maison sans échanger un mot. Ils se déshabillaient près de la porte d'entrée quand on cogna à la porte. Jean-Baptiste ouvrit et eut un soupir d'exaspération quand il vit Ignace Baucher. En l'apercevant, Angélique se mit à crier et, les mains sur les oreilles, elle se précipita dans l'escalier.

- Ça fait plusieurs fois que je viens te demander de fréquenter ta fille et maintenant que je l’ai vue, je comprends pourquoi tu ne le voulais pas, fit Ignace qui entra et referma la porte.
- Tu es un bon chrétien Ignace et en bon chrétien, je te demande de garder pour toi ce que tu viens de voir, bredouilla Jean-Baptiste.
- Quand on est un bon chrétien on ne ment pas, répondit Ignace en croisant les bras et en écartant les jambes. Qui est le père?
- Ça ne te regarde pas.
- Sûr que ça me regarde. Ton Angélique s’est offerte à moi.
- Elle a fait quoi? demanda Jean-Baptiste ahuri.
- Elle venait se frotter contre moi, m’enjôler. J’ai résisté tant que j’ai pu mais j’ai fini par céder à ses avances. Un homme est un homme et ta fille, sous ses airs de sainte nitouche, sait comment provoquer un homme.
- C’est donc toi le père de son enfant!
- Ça, je ne sais pas. Si elle s’est offerte à moi, elle a pu en contenter bien d’autres. Mais je suis prêt à discuter.
- Que veux-tu?
- Je l’épouse, je te débarrasse du problème mais tu dois y mettre le prix. Tu es ébéniste, je veux une belle table et six chaises en bois d’érable, deux grandes armoires et un lit dans le même bois, une vache, dix poules et cinquante livres.
- Mais c’est une véritable fortune! Tu veux ma ruine!
- Si je repars sans ton accord, ma proposition ne tiendra plus. Ce ne sera pas la peine de venir me voir pour que je l’épouse. Tu trouveras un maraud qui la voudra pour

épouse ou tu resteras avec elle sur les bras, ce ne sera plus mon affaire. Alors, qu'est-ce que tu décides, conclut Ignace.

— C'est que ... balbutia Jean-Baptiste.

— Alors adieu et que Dieu te vienne en aide, fit Ignace en faisant mine de sortir.

— C'est bon, céda Jean-Baptiste en retenant Ignace par le bras.

Ils se serrèrent la main, pour Jean-Baptiste, le marché était conclu. Mais Ignace obtint qu'ils se rendent dès le lendemain chez un notaire des Trois-Rivières pour qu'un contrat soit rédigé dans les formes, il ne voulait pas risquer que son futur beau-père se rétracte. Sur le chemin qui le menait à sa ferme distante d'une lieue, il sifflota l'air « Alouette, gentille alouette » et chanta finalement à tue-tête, « je te plumerai la tête ». Pour le plumer, il l'avait bien plumé. Il était venu plusieurs fois voir Jean-Baptiste Corbin se préparant à réfuter une accusation de viol. Mais cette accusation n'était jamais venue et il en était arrivé à la conclusion qu'Angélique avait gardé le silence sur son agression. Inquiet qu'elle épouse tout de même Jean, son rival, il avait décidé de salir la réputation d'Angélique auprès de son père et quand il l'avait vue dans la cuisine, grosse de ses œuvres, il avait sauté sur l'occasion. Tout avait marché à merveille, le vieux était tombé dans le panneau et maintenant, il aurait la belle de Jean dans son lit et une véritable petite fortune de surcroît. Vraiment, des deux, c'était lui le plus malin.

Au départ d'Ignace, Jean-Baptiste s'était d'abord assis à la table devant l'âtre, la tête entre les mains. Puis, la colère avait fondu sur lui en un seul instant. Il se leva, monta l'escalier, entra dans la chambre d'Angélique, la tira du lit et la gifla à répétition en

l'injuriant. Il n'avait jamais levé la main sur sa fille unique, peut-être aurait-il dû le faire avant. Sa femme pleurait à l'entrée de la chambre en récitant des bribes de prières entre ses sanglots. Il finit par se calmer au bout d'un moment, Angélique n'ayant aucune réaction.

— En plus de nous déshonorer, tu as fait notre ruine. Tu vas épouser Ignace Baucher.

Jusqu'à ton mariage, tu vas rester dans ta chambre. Je ne veux plus jamais te voir.

— Mais Jean-Baptiste ! implora son épouse.

— Elle va rester enfermée ici. Tu ne viendras que pour lui donner l'essentiel.

Jean-Baptiste redescendit à son atelier pour commencer la fabrication du mobilier promis à Ignace et il se rappela qu'on était dimanche. Il s'assit sur un tabouret en se disant qu'il y travaillerait nuit et jour pour pouvoir se débarrasser de l'encombrante présence de cette étrangère qu'était devenue sa fille. Il décida qu'il n'avait plus de fille.

Contemplant les réserves entassées dans la moitié de son manoir qui servait de magasin au roi, Louis-Joseph se retourna lorsque le maître armurier René Beaudry y pénétra accompagné d'hommes qui transportaient des caisses d'armes. Il s'agissait de fusils de chasse fabriqués en France à Tulle et servaient expressément à la traite des fourrures. Elles étaient de moins grande qualité que celles destinées aux soldats des compagnies franches de la Marine excepté celles offertes aux chefs de tribus. Il en offrait aux Atikamekw en

échange de grandes quantités de fourrure de la plus belle qualité et il en armait aussi ses voyageurs. Il se souvint de leur habitude de tirer des coups de fusil en hurlant à la manière des Atikamekw lorsqu'ils partaient pour un long séjour dans leur territoire ou qu'ils en revenaient. Il s'agissait d'une tradition de longue date qui devait remonter aux premiers temps de la colonie où les arrivées et départs des navires à Québec étaient salués par des coups de canon.

- Voilà, j'ai réparé toutes les armes. Ici j'ai indiqué ce que coûte le travail, fit René Beaudry en tendant un bout de papier: quatre livres pour chaque monture de fusil, 30 sols pour la culasse, la batterie, le chien, le grand ressort, 15 sols pour le ressort de batterie, l'anture, la gâchette, le bassinet, la brasure et la détente.
- C'est complet? demanda Louis-Joseph en parcourant la liste.
- Je manquais de place, j'ai écrit à l'endos les 5 sols pour le tenon, les vis, le trempage de batterie, le ressort de gâchette, la mire, la baguette, le porte-baguette et le support de détente.

Louis-Joseph fit recompter le total par son commis et remit des cartons à l'armurier. Cette pratique avait débuté en 1684 avec l'intendant de Meulles qui, en l'absence d'argent, commença par signer des billets dans l'espoir que le roi rembourserait. En accord avec cette initiative, le roi continua à ne pas honorer ses obligations et comme l'argent continuait à faire défaut, la pratique s'était poursuivie. Comme le papier ordinaire finissait par se désagréger en passant de mains en mains, on inscrivit les montants sur l'endos blanc des cartes à jouer qui étaient plus résistantes que le papier. Maintenant, on utilisait des cartons

sur lesquels étaient inscrits des montants avec la signature du gouverneur et celle de l'intendant Hocquart.

Lorsque toutes les caisses furent remisées, Louis-Joseph s'apprêta à sortir mais il se heurta à sa mère revêtue de sa cape de laine.

- Je crois que nous serons à l'heure pour notre rendez-vous, déclara Marguerite en sortant du manoir.
- Quel rendez-vous? s'étonna Louis-Joseph.
- Mais celui avec la supérieure des Ursulines! Je vous en ai parlé plusieurs fois. Je jurerais que vous ne m'écoutez pas quand je vous parle, se renfroigna Marguerite.
- Mère, c'est que j'ai un autre rendez-vous, s'exaspéra Louis-Joseph.
- Votre rendez-vous attendra. Vous avez succédé à votre père dans ses fonctions de conseiller des Ursulines et la supérieure nous attend.

Soupirant, Louis-Joseph se farcit encore une fois le discours de sa mère sur la manière dont son père s'acquittait de toutes ses obligations, notant au passage les reproches à peine voilés qu'elle lui adressait. Oui, il buvait plus que de raison et oui, il fréquentait des femmes de petites vertus mais sa mère n'en savait rien, heureusement. Et quand bien même, il s'en octroyait le droit après sa déception amoureuse. Le souvenir de Geneviève lui était difficile à oublier. Lorsqu'il entra au couvent des Ursulines situé un peu plus loin sur la rue, il était de fort mauvaise humeur. Il y croisa une jeune femme dont la beauté était telle qu'elle éclipsait le modèle même de la beauté. Elle était si belle qu'il en resta saisi, ayant suspendu

tout mouvement qu'il s'apprêtait à faire en parole ou en geste et ce, même jusqu'au clignement de ses yeux. Le temps lui parut suspendu, il crut déceler l'odeur des lilas, sentir le goût du miel sur ses lèvres et entendre le son joyeux d'une cascade d'eau claire. Une explosion de lumière entoura la vision de cette belle déesse et il lui sembla entrer dans l'éternité. Il tomba immédiatement amoureux de cette belle inconnue.

Fendant des billots de bois avec sa hache, Jean Déry tentait d'évacuer le mélange de déception et de colère qui bouillonnait en lui depuis qu'Angélique lui avait dit qu'elle en aimait un autre et qu'elle ne voulait plus jamais le revoir. Les mêmes questions continuaient de l'obséder. Qui était cet autre? Sa sœur lui avait dit qu'Angélique se croyait possédée du démon. Lui aurait-il ravi sa douce Angélique? Quelques-fois, il lui venait des idées grotesques provenant sûrement des rêves étranges qui le hantaient depuis sa blessure à la tête. Angélique s'offrait à des inconnus qu'elle attirait dans la grange de son père et le diable se tenait derrière, lui tenant les épaules pendant que des hommes caressaient son corps. Il se réveillait alors en hurlant de rage. À ce souvenir, il lança sa hache au loin, mit ses raquettes et se rendit au moulin.

Lorsqu'il entra, Geneviève débarrassait la table des clients. Un de ceux-ci s'était mis à jouer du violon pendant que les autres entamaient une chanson grivoise, ce qui précipita le départ de Geneviève. Le clergé dénonçait régulièrement les activités inspirées par le diable

qui se déroulaient dans les moulins pendant que leurs ouailles attendaient leur farine. Bien qu'on profitait de ce lieu de rassemblement pour y faire du troc et échanger des nouvelles, le plus souvent on y buvait, chantait, dansait, jouait à l'argent et les clients s'attardaient jusque tard en soirée. Il était mal vu qu'une femme s'y tienne à part la femme du meunier pour y offrir des repas. Mais avec les grossesses successives de sa femme, c'était Geneviève qui jouait ce rôle.

Suivant sa sœur lorsqu'elle sortit du moulin, Jean lui prit les plats des mains et lui demanda de venir avec lui dans la grange où son père gardait des animaux pour les besoins de sa famille. Ils se frayèrent un chemin à travers les poules grasses jusqu'à un tas de foin où Jean déposa les plats. Il était connu que les animaux d'un meunier étaient les mieux nourris étant donné qu'il disposait de beaucoup de nourriture avec les parts de grains qu'il prélevait des paysans.

- Jean, il faut que tu m'aides. J'attends un enfant de Charles, laissa tomber Geneviève.
- Quoi? Ne me dis pas qu'il t'a forcée, s'exclama Jean les yeux agrandis par la surprise.
- Il ne m'a pas forcée, tout est de ma faute, avoua Geneviève en rougissant. Il a consenti à notre mariage et quand je suis revenue l'informer de la date, il était parti, finit Geneviève dans un sanglot. Il a tout amené, il ne restait rien dans son campement. J'y suis retournée quelques fois et il n'y a aucune trace dans la neige, il est parti pour de bon, fit Geneviève en s'essuyant les yeux.
- Il est parti après ce qui s'est passé avec toi, s'exclama Jean indigné.

- Je suis désespérée, répondit Geneviève en se tordant les mains.
- Je vais te le ramener par la peau du cou et crois-moi, il va t'épouser, se fâcha Jean.
- Tu ne peux pas le forcer.
- Crois-moi que je le peux. Mais avant que je parte, dis-moi si tu savais qu'Angélique en aimait un autre?
- Non. Elle te l'a dit?
- Oui, et je voudrais bien savoir de qui il s'agit, fit Jean dont la voix se cassait à ce souvenir.
- Je suis désolée pour toi Jean, vraiment, fit Geneviève en amorçant un mouvement vers son frère qui s'était retourné pour cacher ses larmes.
- Je veux savoir ce que le démon a à voir dans cette histoire ? fit Jean en frappant du poing le mur de la grange ce qui énerva les vaches qui meuglèrent et les poules qui se mirent à courir pour se cacher.
- Je ne sais pas. Peut-être qu'elle a cru que le démon s'était emparé d'elle pour lui inspirer d'autres sentiments, hasarda Geneviève.
- Je te ramène Charles. Au moins, toi, tu seras heureuse, cria Jean avant de quitter la grange à grandes enjambées.

Tassant les gamelles que Jean avait laissées sur un tas de foin, Geneviève s'y assit en soupirant. Jouant avec des brindilles, elle observa les poules qui s'étaient rapprochées d'elle croyant qu'elle était venue les nourrir.

- Peut-être que Jean ne trouvera pas Charles à temps, fit Geneviève à une poule blanche qui avançait vers elle en caquetant. Qu'en dis-tu, toi?

— Peut-être qu’il ne voudra pas revenir, peut-être s’est-il entiché d’une indienne?
ajouta Geneviève à une poule rousse qui s’avançait elle aussi.

Elle se releva en soupirant et ramassa les gamelles en bois en se souvenant des ragots qui circulaient sur les amours des coureurs des bois avec les femmes Atikamekw et les enfants métissés qui en résultaient. Ces femmes s’offraient naturellement comme elle l’avait fait elle-même. Elle imagina Charles avec l’une d’elle et la jalousie lui fit crisper les mâchoires.

Chapitre 3

Janvier 1740 : « Et le loup de la plaine m'a mangé le plus beau »

La petite église de la Pointe-du-Lac était quasiment vide pour le mariage d'Angélique et d'Ignace Baucher. Ce dernier était accompagné de son témoin alors qu'Angélique, courbée sous sa cape de laine, était soutenue à chaque bras par sa mère et son père. Pâle sous son capuchon, elle ne comprenait pas ce qu'elle était venue faire en ce lieu qu'elle ne reconnut pas. Pendant que la cérémonie se déroulait, son esprit errait comme en l'autre lieu qu'elle venait de quitter. Soudain sa mère lui pressa le bras, lui chuchotant à l'oreille de dire oui. Elle fit oui de la tête, on lui demanda de parler plus fort. Que lui voulait-on? Sa mère lui chuchota à nouveau ce qu'elle devait prononcer clairement et au prix d'un effort immense, elle articula ce qu'on attendait d'elle. D'autres bras la soutinrent et elle sortit de cet endroit. Le vent secouait sa cape et elle se sentit prête à s'envoler avec la neige que les bourrasques soulevaient par rafales. Un amoncellement de neige façonné par le vent lui parut merveilleux, elle y vit une barque immaculée. Peut-être que la Vierge Marie la lui avait envoyée pour la sauver, elle voulut s'y réfugier mais on l'empêchait d'aller s'y blottir. Elle se sentit soulevée de terre et tout à coup, le diable lui apparut, il l'amenait en enfer. Elle se débattit, cria mais le diable la maintenait fermement contre lui. Elle était dans un traîneau attelé à un cheval et le paysage glacé qui l'entourait se mit en mouvement. Elle criait toujours, anticipant les flammes de l'enfer qui bientôt la dévoreraient toute entière.

Ignace avait du mal à retenir sa femme tant elle se démenait tout en conduisant son traîneau, une plate-forme de bois entourée de quelques poteaux servant à retenir la marchandise et sous laquelle était fixée deux patins.

— Vas-tu te tenir tranquille, cria Ignace en la maintenant contre lui tout en tenant les lanières de cuir lui permettant de guider son cheval. Je suis maintenant ton mari et tu vas m’obéir, s’impatiente Ignace.

Une secousse lui fit desserrer son emprise et Angélique se jeta en bas du traîneau. Elle s’étala de tout son long et voulut fuir à quatre pattes. Ignace arrêta son attelage, rattrapa sa femme en la saisissant par sa cape, la jeta dans le traîneau, la maintint à plat ventre sur la plate-forme en s’asseyant sur elle et remit son attelage en marche. Exaspéré par ses cris perçants, il se dit qu’elle méritait une bonne correction pour lui apprendre qui commandait. Arrivé à sa maison, Ignace empoigna à bras le corps Angélique qui se débattait et la traîna à l’intérieur. La tenant devant lui, il lui écrasa la tête sur la table devant l’âtre et de l’autre, il releva ses jupes et la frappa de ses grosses mains puissantes pour faire cesser ses cris. Elle criait toujours mais comme la fessée l’avait excité, il la pénétra et les cris cessèrent.

Assis dans un confortable fauteuil, Louis-Joseph était si étonné des propos que lui tenait la mère supérieure des Ursulines qu'il en oublia les hurlements du vent qui luttait contre les fenêtres givrées du couvent.

- J'ai fait préparer un bureau à votre intention et Mary vous y apportera tous les documents que vous souhaiteriez consulter pour conseiller notre communauté. Il va de soi que vous pouvez venir travailler dans ce bureau aussi souvent qu'il vous plaira, termina la supérieure dans un mince sourire.
- Vous m'en voyez ravi, bredouilla Louis-Joseph incrédule. Je crois que je me mettrai à la tâche dès demain.

Dès qu'il avait croisé Mary Marguerite Ann Seaman, il était tombé immédiatement amoureux de cette jeune femme dont la beauté lui coupait le souffle. Il se mit à fréquenter assidument la chapelle des Ursulines et quand il pouvait l'apercevoir, il se perdait dans le bleu de ses grands yeux qu'il comparait à ce ciel de janvier. Il lui semblait que ses lèvres allaient se river à cette bouche qui lui rappelait une rose. Il s'était creusé la tête pour trouver une façon de s'en approcher mais l'offre de la mère supérieure le renversait.

Ce que ne savait pas Louis-Joseph, c'est que la mère supérieure, qui avait remarqué son vif intérêt pour la jeune femme, voulait en fait se débarrasser de cette anglaise protestante convertie à la foi catholique et qui avait été enlevée par les Abénaquis lors de leurs raids dans le Maine en compagnie de la milice. Mary Marguerite Ann Seaman vivait chez son oncle Roger Deering, un riche marinier et armateur de Black Point. En 1723, les Abénaquis

avaient attaqué la ferme de son oncle, tué sa tante, Sarah Jordan et l'avait fait captive alors qu'elle avait treize ans en compagnie de sa tante Mary Ann Jordan et de ses deux cousins. Les fréquents raids de la milice et des tribus alliées contre les britanniques avaient pour but de les décimer et de leur inspirer une frayeur suffisante pour les tenir loin de la Nouvelle-France et de son lucratif marché des fourrures. Reconduite à l'âge de quinze ans aux Trois-Rivières avec sa tante, celle-ci avait épousé Pierre le Boulanger, le seigneur de Saint-Pierre au cap de la Madeleine. Puis Mary avait demandé d'être instruite des vérités de la religion catholique et le Récollet qui avait été consulté, constatant la ferveur religieuse de Mary, l'avait dirigée chez les Ursulines. Mais lorsque la mère supérieure avait accueilli l'adolescente, elle avait été étonnée de la réticence de celle-ci à se convertir à la foi catholique, contrairement à ce que lui avaient assuré les Récollets. Mary se disait effrayée à la pensée de changer de religion, que dès qu'elle voulait prier, sa prière s'évanouissait sur ses lèvres, la laissant souffrante et en proie à tous les tourments. Devant ses tergiversations qui perduraient, elle avait voulu renvoyer Mary chez sa tante et comme par enchantement, la Vierge Marie l'avait touchée de sa grâce et lui avait ouvert les yeux. Elle s'était convertie au catholicisme et avait abjuré la foi protestante mais la mère supérieure n'avait pas été dupe en considérant la grande beauté de la jeune fille qui avait sûrement quelque chose à voir avec sa frayeur de retourner vivre chez sa tante. Avec le temps, Mary avait démontré une réelle ferveur religieuse et avait voulu prendre le voile mais la mère supérieure se méfiait de cette anglaise abjurant sa foi pour des motifs qui lui paraissaient suspects et qui avait vécu à un âge fâcheux parmi les indiens. Qui sait ce qui avait pu se produire! Et puis sa grande beauté ne pouvait qu'attirer des ennuis. Elle avait donc toujours repoussé les délais pour la prononciation de ses vœux. Elle avait espéré qu'à côtoyer les

patients de l'hôpital, elle finirait par en épouser un mais elle avait repoussé tous les prétendants. Voyant que le seigneur Godefroy de Tonnancour s'en était entiché, elle avait pris les grands moyens pour favoriser cette union ou au pire, un malheureux incident qui la débarrasserait de son encombrante présence. Elle avait été ferme avec Mary et lui avait intimé l'ordre de demeurer dans le bureau aménagé pour le seigneur Godefroy de Tonnancour tant qu'il y serait.

Suivant la piste gelée de la rivière Saint-Maurice, Jean Déry accompagnait des voyageurs embauchés par Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour pour se rendre en territoire Atikamekw pour son commerce de fourrure. Il s'était rendu au cabaret de la Pointe-du-Lac dès le premier janvier, sachant y trouver des voyageurs qui revenaient toujours pour y passer les fêtes. Le premier janvier était salué par des tirs de fusils et des hurlements bruyants. Puis, on retournait à l'intérieur du cabaret pour y boire, chanter, danser en sautillant comme les indiens au son d'un vieux violon et d'un tambour indien, jouer et s'y bagarrer jusqu'au six janvier, jour de l'épiphanie qu'on appelait aussi le petit Noël. Jean avait repéré le chef de l'expédition, François Lefebvre, et il avait attendu qu'il soit quasi ivre mort pour jouer au jeu de la mitaine avec lui. Il s'agissait d'un jeu où quatre balles, dont une était marquée, étaient placées sous quatre mitaines. Il fallait pouvoir désigner la balle marquée pour gagner. Puis, il était revenu la veille de leur départ pour lui demander le paiement de la gageure qu'il avait remportée et qui consistait à l'amener gratuitement

jusqu'en territoire Atikamekw pour qu'il puisse retrouver son cousin dont la mère était morte. Dans sa gueule de bois, Lefebvre avait avalé ses mensonges sur le pari gagné et sur la mort de la mère de son cousin.

Il y avait déjà huit jours qu'ils étaient partis en raquettes dans cet univers où le paysage se déclinait dans une palette diversifiant les blancs, allant du blanc pur de la neige au blanc grisâtre parfois bleuté de la glace. Cet univers glacé était emmuré du vert des résineux et du marron des arbres dénudés qui bordaient les rives de la rivière gelée tels des gardiens des forêts avoisinantes. Dans les toboggans qu'ils traînaient, étaient placées les vivres et les marchandises servant au troc : alcool, fusils, munitions, haches, couteaux, marmites, aiguilles, couvertures, perles de couleur et colifichets. Ce vaste territoire de plus de 80 000 kilomètres carrés au nord-ouest de Trois-Rivières était réparti entre divers groupes de chasse Atikamekw afin de pouvoir assurer la survie de chacun. Jean, qui avait demandé à François Lefebvre de se renseigner car il parlait la langue des Atikamekw, avait appris que Charles séjournait au prochain camp de chasse situé à deux jours de marche. La nuit allait tomber et le groupe s'arrêta pour établir le campement pour la nuit. On déploya le rouleau d'écorce cousue qui leur servirait d'abri, on alluma un feu et on fit quelques trous dans la glace de la rivière pour pêcher leur souper. Lorsque le poisson fut rôti, Jean s'assit près de François Lefebvre pour dévorer son repas après ces longues heures de marche.

— Dis-moi l'ami, c'est payant de voyager pour le sieur Godefroy de Tonnancour?
demanda Jean qui avait réfléchi à la façon d'oublier Angélique et de rentabiliser ses hivers.

- Oui, ça paie plus que le salaire d'un artisan mais ça demande de la force et de l'endurance en été.

Lefebvre expliqua que l'été, les salaires différaient selon les places occupées dans les canots. Ceux qui pagayaient étaient placés au milieu et gagnaient jusqu'à un tiers de moins que ceux qui étaient placés aux deux bouts, soit l'homme de proue qui les commandaient et l'homme placé à l'arrière qui maniait la barre servant de gouvernail. Mais de tous les engagés, les plus doués et expérimentés agissaient comme interprètes et guides et leur salaire allait du double au quadruple du salaire des autres.

- On pagaie environ le temps de cinquante chansons par jour tout dépendant des rapides qui nécessitent des portages, continua Lefebvre.

En s'allumant une pipe, Lefebvre expliqua que pour les Atikamekw, la fumée s'élevait pour diriger les pensées du fumeur vers le créateur et il ajouta que la pipe servait aussi de mesure du temps.

- Le temps de fumer une pipe comme celle-ci équivaut à environ trente minutes, précisa François en tirant sur sa pipe. L'été, quand on voyage en canot, on s'arrête environ à toutes les deux heures pour fumer une pipe et bien sûr pour les portages.

En lui décrivant le type de rapides qui nécessitait de porter la marchandise des canots, Lefebvre raconta que des hommes portaient les canots renversés au-dessus de leur tête alors

que d'autres devaient transporter deux ballots de fourrure sur leur dos pesant chacun quarante kilogrammes. Les ballots étaient maintenus à leur front par des courroies de cuir. Ils plaçaient un premier ballot au bas de leur dos et le second par-dessus le premier. La ceinture fléchée permettait de soutenir leur dos pendant cet effort où ils marchaient courbés vers l'avant.

- Un homme qui ne peut pas porter deux ballots n'est pas un homme, ajouta orgueilleusement Lefebvre. J'en ai connu qui pouvaient porter jusqu'à trois ballots, la charge leur arrivant à la tête et ils se faisaient un défi de dépasser les autres. Dans notre métier, les hommes sont fiers de montrer leur force et leur endurance.
- Ils ne doivent plus beaucoup chanter quand ils retournent dans le canot, blagua Jean en allumant sa pipe.
- Au contraire, objecta Lefebvre offusqué. Les chansons permettent d'assurer que tous pagaient au même rythme et ça donne aussi l'énergie pour continuer. Et puis elles avertissent les occupants d'un canot venant en chemin inverse.
- Il y a autant de voyageurs? Pourtant, les Atikamekw ne me semblent pas nombreux, fit Jean en expirant un nuage de fumée.
- Ils ont été décimés par la petite vérole, il y a soixante ou soixante-dix ans. Puis, beaucoup de survivants ont été massacrés par les Iroquois, répondit François après avoir soufflé la fumée qu'il venait d'aspirer de sa pipe. Ils se réunissent l'été à Weymontachie pour le troc, les mariages, les baptêmes. Et à cette époque, les rivières sont très fréquentées et on s'échange des ceintures wampum.

François Lefebvre expliqua le rôle de la ceinture wampum fabriquée à partir de petits coquillages percés qui servait d'aide-mémoire dans les traités, les alliances et les rançons.

— Des rançons? Sont-ils dangereux? demanda Jean.

— Eux, pas du tout, ils sont pacifiques comme tu as pu le constater. Ce sont les iroquois qui rançonnent le plus souvent. Les Atikamekw tiennent trop au commerce que l'on fait avec eux. Le nom qu'ils se donnent, Atikamekw, signifie poisson blanc et Nitaskinan est le nom qu'ils donnent à leur territoire et qui signifie notre terre.

— Et que voulait dire Keno quelque chose? demanda Jean en pensant à la jeune femme qui l'avait regardé de façon insistante au dernier campement.

— Kenositc Pisim, le mois le plus long, le mois de janvier. Je crois que la jeune femme qui t'en a parlé au dernier campement voulait te faire comprendre qu'elle aurait trouvé le temps moins long auprès de toi, répondit Lefebvre en riant.

Aux explications données par François Lefebvre sur les relations entre les blancs et les femmes de ce territoire, Jean comprit que Charles avait dû s'accoupler avec l'une d'elle, ce qui expliquait sa fuite.

Pétrissant la pâte, Angélique eut un sursaut d'effroi quand Ignace entra, accompagné d'une bourrasque de neige, dans ce qui était devenu le lieu de tous ses tourments, sa maison.

Il s'agissait d'une habitation de forme carrée dont les murs étaient fabriqués de rondins grossièrement équarris, ne comportant qu'une seule porte et une seule pièce. Elle était illuminée par le feu allumé dans l'âtre qui servait à chauffer la pièce et à cuire les aliments. Par contre, les meubles fournis par son père la rendait plus luxueuse que les habitations ordinaires des colons mais ils lui faisaient horreur parce qu'ils lui rappelaient son drame. Depuis qu'elle était arrivée dans cette maison, les assauts répétés d'Ignace avaient fait surgir des images enfouies au plus profond d'elle-même. Elle s'était souvenue du viol et elle avait compris que ce n'était pas le diable qui l'avait engrossée mais Ignace. Les assauts qu'il lui faisait subir la terrifiaient. Il pouvait, sans crier gare, se mettre en rogne et la frapper sans qu'elle sache ce qui avait attisé sa colère. Ignace se tenait derrière elle pendant qu'elle pétrissait la pâte et elle fit un mouvement involontaire qui eut pour effet de répandre un peu de farine au sol.

- Tu gaspilles de la nourriture sous mes yeux, chienne! rugit Ignace en l'empoignant par son bonnet et en lui abaissant la figure sur le sol.
- Je ne l'ai pas fait exprès, ne te fâche pas, le supplia Angélique le visage collé sur la farine répandue au sol.
- Tu le fais exprès parce que tu sais ce qui t'arrive quand tu me déplaïs et tu en redemandes. Tu vas être servie comme la chienne en chaleur que tu es, haleta Ignace en relevant sa jupe en contemplant la chair rose de ses fesses rebondies.

La vue des fesses de sa femme le mettait toujours dans un état d'excitation et il pouvait se satisfaire avec elle à toute heure du jour ou de la nuit. Mais contrairement à la première fois où il l'avait violée, l'esprit d'Angélique ne s'égara plus de la même façon. Elle

demeurait consciente du réel mais ne ressentait rien d'autre dans son corps que la sensation du petit être qui se développait. Pendant les assauts qu'elle subissait, elle calmait son enfant en lui chantant mentalement des berceuses. Cette fois-ci, inspirée par les longues plaintes du vent qui ressemblait aux hurlements des loups en s'engouffrant dans les interstices de la maison, elle lui chanta mentalement : « Quand j'étais chez mon père, apprenti pastouriau, troupiaux, troupiaux, je n'en avais guère, je n'en avais piau ». Mais elle modifiait toujours les paroles pour les adapter. Elle continua mentalement sa berceuse : « je n'ai qu'un bel agneau et le loup de la plaine ne le mangera piau ».

Au travers des arbres, Jean aperçut le campement Atikamekw où Charles résidait. Il était érigé dans une petite clairière entourée d'arbres couverts de neige qui montaient la garde autour d'une dizaine de wigwams. Il s'agissait de huttes circulaires dont la structure était constituée de perches rassemblées à leur sommet et recouverte de feuilles d'écorce de bouleaux cousues servant d'isolant. Par-dessus, on ajoutait des peaux sur lesquelles étaient dessinées des motifs d'animaux telles des loutres, des castors, des orignaux et des oiseaux. En s'approchant, l'odeur des feux allumés et de la viande qu'on grillait lui chatouilla les narines. Les Atikamekw étaient sortis de leur wigwam pour accueillir les voyageurs et le silence fut rompu par le son des « kwei » signifiant bonjour dans leur langue bientôt suivi par l'habituel « kinisaw », il fait froid. Il vit Charles se diriger vers lui avec une expression d'étonnement.

- Que fais-tu ici? Il est arrivé quelque chose de grave à Geneviève? demanda Charles anxieux.
- Elle attend un enfant de toi, répondit Jean en scrutant l'expression de son ami.
- Un enfant! répéta Charles en agrandissant les yeux. Vraiment ... bredouilla Charles sur le coup de l'émotion.
- Tu oses douter de sa parole! s'emporta Jean fatigué par le long trajet et qui crut que Charles se défilait. Je te ramènerai de force s'il le faut et tu épouseras ma sœur, lui cria Jean en saisissant Charles au collet lequel poussa Jean qui tomba dans la neige.
- Je suis désolé, s'excusa Charles en voyant son ami au sol et en lui tendant la main pour le relever. Elle voulait que je l'épouse mais je ne peux pas lui offrir la vie qu'elle souhaite, reprit Charles, la voix changée par l'émotion.
- Il va falloir qu'elle s'en accommode maintenant. Alors, tu l'épouses? redemanda Jean.

Charles acquiesça et ils convinrent de repartir dès le lendemain pour la Pointe-du-Lac. Il invita Jean à passer la nuit dans son wigwam. À l'intérieur, se tenait Kokoptcic avec d'autres femmes de la tribu qui découpaient de la peau d'orignal pour en tresser des raquettes. Elles avaient auparavant enlevé le poil, avait lavé la peau et l'avait grattée avant de la découper. Au sol, étaient étendues des peaux placées sur des branches de sapin et au milieu, un feu flambait dont la fumée s'échappait par le trou aménagé sur la pointe de la hutte qui n'était pas recouverte de peau. Charles s'adressa un moment aux femmes qui firent une petite place à Jean pour qu'il puisse s'asseoir et Kokoptcic lui offrit une galette de farine de maïs et de la viande d'orignal. Après son repas, Jean se coucha et ferma les

yeux pour éviter le regard de la femme qui était couchée tout contre son corps. Tout à côté de lui, Charles avait du mal à s'endormir en songeant une fois de plus aux circonstances qui l'avaient placé devant le choix déchirant qui s'était offert à lui. Il avait voulu partir pour éviter de succomber à la tentation mais il ne s'était pas exécuté assez rapidement. Son cœur s'emplissait de joie à l'idée de s'unir à Geneviève et d'accueillir un enfant né de leur amour mais les implications financières l'affolaient. Il devrait gagner encore plus d'argent avec le commerce des fourrures pour faire vivre sa nouvelle famille et dans cette activité, Kokoptcic qui traitait les peaux qu'il ramenait, lui était essentielle.

En cette clémente journée de janvier où il tombait une douce neige sur les rues des Trois-Rivières, Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour rêvait à la jolie Mary Marguerite Ann Seaman. Il la voyait assez régulièrement au bureau que lui avait fait préparer la mère supérieure des Ursulines. À son grand étonnement, il n'avait pas eu à utiliser les prétextes juridiques qu'il avait préparés, la mère supérieure ne lui demandant rien. Il lui semblait que sa cour auprès de Mary progressait. Au début, elle gardait la tête baissée dans une attitude modeste mais il avait fini par l'émouvoir avec ses confidences sur sa vie, il avait su se montrer modeste malgré ses richesses et un beau jour, il l'avait fait rire par une remarque amusante. Son rire cristallin l'avait tellement ému qu'il n'avait eu de cesse de la faire rire. Il songeait à d'autres faits cocasses à lui raconter en se rendant à quelques rues de chez lui à un rendez-vous. Louis-René Poulin de Courval, seigneur de Nicolet, qui avait

succédé à son père au poste de lieutenant général civil et criminel du tribunal royal des Trois-Rivières, poste qu'il avait lui-même convoité, avait demandé à le voir chez lui. Habitant Québec, Louis-René avait dû prendre domicile à Trois-Rivières pour faire taire les protestations des trifluviens à sa nomination. La rumeur à l'effet qu'il ne connaissait rien aux affaires juridiques s'amplifiait et Louis-Joseph qui excellait dans ce domaine, se rendait à ce rendez-vous avec une certaine délectation, s'attendant à ce que ses conseils soient sollicités.

Lorsque le domestique l'introduisit au salon en l'ayant débarrassé de son tricorne et de sa cape, Louis-Joseph prit note de l'aisance du propriétaire des lieux. L'épais tapis, les tableaux, les tapisseries, les candélabres et l'horloge en argent qui reposait sur le manteau de la cheminée où flambait un bon feu, les riches fauteuils en hêtre sculpté, décorés de cartouches de rocaille et d'agrafes de feuillage et recouverts de velours cramoisi gaufré, l'impressionnèrent. Il fut bientôt rejoint par le maître des lieux qu'il avait déjà croisé à une réception. Courval l'invita à s'asseoir avec lui devant l'âtre et Louis-Joseph lui trouva mauvaise mine. Lorsqu'il l'entendit tousser d'un son caverneux, il se détourna en réprimant son envie de s'éloigner. Âgé de quarante-quatre ans mais en paraissant vingt ans de plus, Louis-René Poulin de Courval était revêtu de plusieurs épaisseurs de vêtements.

— Vous me semblez mal en point, je puis revenir un autre jour, s'alarma Louis-Joseph que la proximité du malade inquiétait.

— Mais non mon bon ami, je souffre de ce flux de poitrine depuis un bon moment et je ne sais quand j'en serai débarrassé. Justement, cette condition me nuit dans mes

fonctions. Le Conseil supérieur⁵ vous offre le poste de procureur, vous devriez recevoir une lettre du roi dans les prochains mois vous confirmant dans vos fonctions. Je me demandais si vous pouviez aussi me seconder à titre de lieutenant particulier.

— C’est un bien grand honneur, répondit Louis-Joseph qui ne s’attendait pas à une telle proposition de son rival.

— Un honneur mérité, rétorqua Louis-René. On me vante partout vos mérites. Que ce soient les Récollets ou les Ursulines, tous n’ont que des louanges à l’égard de vos talents juridiques. Vous pourrez exercer vos talents dans ce cas de meurtre qui requerrait mon attention mais mon état de santé m’empêche de m’y consacrer.

— Un meurtre dites-vous, s’étonna Louis-Joseph dont la curiosité venait d’être piquée.

Joignant le geste à la parole, Louis-René tendit le bras pour saisir un papier posé sur le dessus d’une liasse de documents couvrant une table à sa portée et le tendit à Louis-Joseph. Il lui expliqua qu’un serrurier avait été mortellement atteint par un coup de bâton donné par un des soldats de la compagnie de Cournoyer provenant de la garnison des Trois-Rivières. Cette compagnie avait été embauchée aux Forges de Saint-Maurice en raison d’un manque de main d’œuvre. Un autre soldat avait été témoin du meurtre mais le motif

⁵ Avant 1703, cette institution est appelée le Conseil souverain. Après cette date, on retrouve aussi les appellations Conseil supérieur de Québec, Conseil de Québec, Conseil supérieur de la Nouvelle-France et plus rarement, conseil souverain. Ce conseil est formé du gouverneur, représentant du roi et responsable de la défense et des relations diplomatiques, de l’intendant pour les affaires civiles dont l’administration de la justice, le commerce, les finances et le développement du régime seigneurial, de l’évêque pour les affaires religieuses ainsi que de douze conseillers.

demeurait inconnu et le meurtrier, introuvable. Puis, Courval saisit la liasse de documents et la lui tendit.

- Il y a de tout là-dedans, des vols, de la fraude, des disputes, des injures, de la calomnie et je ne sais plus quoi d'autre. Je suis confiant que vous me réglerez tout ça.
- Je vous ferai part de mes recommandations aussitôt que possible.
- Vous n'avez pas à me faire vos recommandations. Agissez pour régler le tout au mieux, je me fie à votre bon jugement.

Louis-Joseph en demeura interdit. En fait, il occuperait la fonction de lieutenant général civil et criminel sans en avoir le titre. Quand Poulin de Courval fut à nouveau secoué d'une toux creuse qui le laissa à bout de souffle, il se dit que son poste le placerait dans une excellente position pour le remplacer s'il devait succomber à son flux de poitrine. En prenant congé, Louis-Joseph serrait les documents tout contre lui comme s'il s'agissait de son bien le plus précieux et sourit à la perspective de briller auprès de Mary.

En arrivant au moulin, Jean trouva son père occupé à déglacer le canal d'amenée d'eau en cette fin janvier 1740. Maurice Déry se démenait pour chasser la colère qui l'habitait depuis que Jean lui avait appris que sa fille attendait un enfant de ce bon à rien de Charles

et qu'il allait tenter de le retrouver dans les bois. Dire qu'elle avait refusé la demande en mariage du seigneur et voilà dans quel état elle se trouvait. Il frappait la glace de gestes rageurs en se disant que le seigneur Godefroy de Tonnancour ne voudrait plus d'elle maintenant et que sa fille aînée amènerait la honte sur sa famille. Il lui avait passé ses caprices à cause du décès de sa mère et voilà où cela l'avait mené. À cause de la neige qui commençait à tomber drue, son père n'avait pas aperçu Jean qui se tenait à ses côtés. Jean lui mit une main sur l'épaule.

- Je viens chercher Geneviève, j'ai retrouvé Charles et il va l'épouser.
- Qu'elle quitte cette maison, je ne la retiens pas. Et je n'irai pas au mariage, ragea Maurice Déry. Elle fera sûrement un mariage en catimini comme son amie ...
- Angélique s'est mariée? Parle! s'impacienta Jean en prenant le bras de son père.
- Je suis désolé Jean. J'aurais voulu te l'apprendre autrement, s'excusa Maurice qui se sentait soudainement le plus sot d'entre les sots.
- Elle s'est mariée avec Ignace, c'est ça? laissa tomber Jean en relâchant le bras de son père.
- Le bruit court qu'elle y a été obligée, voulut le consoler Maurice.

Devenu aussi blanc que la neige qui tombait, Jean fila à la maison et prévint sa sœur que Charles était revenu pour l'épouser. Il attendit qu'elle aille chercher son maigre bagage, ils chaussèrent leurs raquettes et ils se mirent en route. Geneviève le pressait de questions mais Charles avançait à grandes enjambées et ne répondait pas.

- Pourquoi ne réponds-tu pas à mes questions? Il ne voulait pas m'épouser, c'est ça? s'impatienta Geneviève devant le silence de son frère.
- Tu lui poseras toutes ces questions quand tu le verras, se défila Jean qui accéléra encore le pas.
- Attends! Que se passe-t-il? s'inquiéta Geneviève qui ne reconnaissait plus le ton dur de son frère et qui n'arrivait plus à le suivre.
- Tu savais qu'Angélique a épousé Ignace, s'emporta Jean qui revint sur ses pas.
- Oui, j'ai essayé d'aller la voir mais Ignace ne m'a pas laissée entrer, répondit Geneviève en esquissant un geste vers son frère.
- Qu'est-ce que c'est que cette histoire avec son père qui l'aurait obligée à épouser Ignace? cria Jean au comble de la fureur.
- Je ne sais pas. J'ai tenté d'en savoir plus par sa mère mais elle s'est mise à pleurer et m'a dit qu'elle ne pouvait rien me dire. Puis elle s'est ensuite mise à prier comme si je n'étais pas là.

Ils se remirent en marche, Jean avec la mort dans l'âme et Geneviève agitée par un cortège de sentiments contradictoires. Sous sa colère et sa rancune, il y avait bien sûr de l'amour mais aussi de la peur, peur que Charles ne l'épouse que par obligation. Et ça, elle ne pouvait pas l'accepter, peu importe les conséquences. Elle décida qu'elle l'obligerait à lui avouer ses sentiments véritables, elle le frapperait jusqu'à ce qu'il lui dévoile le fond de son âme. Sans s'en rendre compte, ils avaient tous deux accéléré le pas, elle la figure mouillée par le mélange de ses larmes et de la neige qui fondait sur sa figure et lui par la volonté d'aller se perdre parmi la tribu des Atikamekw.

Rêvant à ses noces prochaines avec l'élue de son cœur, Mary Marguerite Ann Seaman, Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour revivait sans cesse l'instant où il lui avait fait sa grande demande, agenouillé devant elle, les yeux éperdus d'amour. Elle avait accepté avec un sourire timide, il s'était levé et il l'avait embrassée passionnément, cueillant enfin la rose de ses lèvres qui l'obsédait depuis qu'il l'avait vue pour la première fois. Fou de joie, il avait déplacé mer et montagnes pour en fixer la date au plus tôt. Sa mère avait jeté les hauts cris, jugeant que ce mariage n'était pas de son rang alors que la mère supérieure l'avait aidé à accélérer les choses. Se mariant le 11 février prochain, il s'était intensivement investi pour régler les causes que lui avait confiées le lieutenant général civil et criminel. Ses noces prochaines le rendant euphorique, il recherchait activement des compromis acceptables aux causes civiles et montrait de la clémence, se construisant ainsi la même réputation que celle de son père.

Tiré de ses rêveries à la vue de la maison du gouverneur, il s'arrêta et considéra un instant ce vaste bâtiment de pierre. Construit en 1723, il abritait le gouvernement des Trois-Rivières dont il faisait maintenant partie à plusieurs titres : garde-magasin, procureur du roi et lieutenant particulier pour les affaires civiles et criminelles. En pénétrant dans l'édifice, il se gonfla d'orgueil de faire partie de ce gouvernement qui était composé, pour ses fonctions militaires, commerciales et administratives, du gouverneur, d'un lieutenant

du roi, d'un major et d'un aide-major. Toutefois, son sourire disparut lorsque le lieutenant du roi lui apprit que le gouverneur, Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavagnal, marquis de Vaudreuil, venait de perdre sa mère qui était décédée le mois dernier à Paris. Il avait demandé un congé pour se rendre à Paris et le gouvernement des Trois-Rivières devrait se passer de son gouverneur pour un moment.

Il poursuivit son chemin jusqu'à la partie de l'édifice attribuée au tribunal royal qui comptait un sergent royal, un greffier, un huissier et leurs commis. Il s'installa à la table placée à l'avant du tribunal pour écouter le premier témoin introduit par le sergent royal.

- Pierre Villard, soldat à la compagnie de Cournoyer, est-ce exact que vous avez assisté à un meurtre le dix-neuf octobre dernier entre onze heures et midi aux Forges de Saint-Maurice, commença Louis-Joseph.
- Oui, le serrurier Beaupré a été assommé par un coup de bâton donné par un autre soldat de ma compagnie, Jean Brissard dit Saint-Jean.
- Savez-vous pourquoi?
- Je ne sais pas. Ils se disputaient mais d'où j'étais, je ne pouvais pas entendre ce qu'ils se disaient. Quand Saint-Jean a donné le coup de bâton, Beaupré est tombé. Je me suis approché, Beaupré était penché sur lui et quand il m'a vu arriver, il s'est enfui. Beaupré ne reprenait pas conscience et il a été transporté à l'intérieur. J'ai su qu'un médecin l'avait déclaré mort.
- Et vous ne savez pas où se trouve Jean Brissard dit Saint-Jean?
- Non, il a déserté la compagnie et je ne sais pas où il se trouve. C'est tout ce que je sais.

Pendant que le greffier grattait le papier de sa plume, Louis-Joseph posa encore de multiples questions sur l'endroit où aurait pu aller le meurtrier. Devant l'incapacité du témoin à répondre à ses questions, Louis-Joseph fit signe au sergent royal d'introduire le témoin suivant.

- Marguerite Banliac, vous avez assisté au meurtre du serrurier Beaupré, l'interrogea Louis-Joseph.
- Oui, ce jour-là, j'étais venue emmailloter l'enfant de dame Beaupré mais l'enfant est mort. Je suis sage-femme, j'avais aidé à sa venue au monde trois jours auparavant. À la demande de dame Beaupré, je suis allée aux forges pour avertir le père de la mort de son fils François et je l'ai vu de loin se faire assommer par un soldat. Quand je suis arrivée près de lui, il était étendu par terre, il y avait du sang sur sa tête et il ne bougeait plus.

Louis-Joseph essaya d'apprendre ce qu'aurait pu lui confier la femme de Beaupré sur les ennemis de son mari sans rien apprendre de nouveau. Lorsque la femme de Beaupré fut introduite, Louis-Joseph apprit que son mari avait un caractère prompt mais elle ne savait rien du meurtrier et ne connaissait aucun ennemi à son mari. À la fin du procès, Louis-Joseph condamna le coupable à la pendaison par contumace même s'il demeurerait toujours introuvable. Se souvenant des récriminations de son père envers les effectifs réduits de la maréchaussée, les policiers dont la justice disposait, Louis-Joseph soupira en songeant que le coupable ne serait probablement jamais puni. En effet, la maréchaussée relevait du prévôt de Québec lui-même sous l'autorité de l'intendant et ne comportait que six à douze policiers à Québec alors que Trois-Rivières et Montréal n'en comptait que deux. Vêtus de

leur uniforme réglementaire, soit la veste, la culotte et les bas rouges sous un pourpoint bleu, ils étaient appelés «juges bottés» par la population car il patrouillait tout le territoire en menant des enquêtes. C'étaient eux qui avaient enquêté sur ce meurtre en premier lieu. Puis, songeant à ses noces prochaines, Louis-Joseph afficha un large sourire.

Assise près de l'âtre, Geneviève guettait la respiration de son frère Jean qui dormait depuis plus de douze heures. Elle s'était mariée la veille avec Charles, une cérémonie toute simple où Jean, passablement éméché, lui avait servi de témoin. Il avait aussi amené avec lui un client du cabaret du sieur Godefroy de Tonnancour qui était dans le même état que lui et qui avait servi de témoin à Charles. Son nouvel époux l'avait ramenée dans la maison de Jean, ils avaient fait l'amour et elle s'était endormie. À son réveil, elle était seule et le feu dans l'âtre était éteint. Anxieuse, elle avait attendu le retour de Charles en se remémorant tout l'amour qu'il lui avait exprimé lors de leurs retrouvailles et aussi à leur retour de la cérémonie. Le temps avait passé et finalement Jean était rentré seul. Elle l'avait questionné à propos de Charles mais il était si saoul qu'elle ne comprenait rien à ce qu'il racontait. Puis, il s'était effondré sur sa paillasse et ne s'était plus relevé. Elle avait tenté à plusieurs reprises de le secouer mais elle n'en avait tiré rien d'autre que des grognements. La jeune femme décida qu'elle avait assez attendu et elle mit plus de vigueur à secouer son frère.

- Ivrogne, vas-tu te réveiller à la fin, ragea Geneviève en secouant fortement son frère.
- Laisse-moi dormir, grommela Jean qui se retourna sur sa paillasse.
- Vas-tu me dire à la fin où est Charles? Après tu pourras dormir jusqu'à l'éternité si ça te chante, s'énerva la jeune femme.
- Comment, il n'est pas ici? fit Jean en tentant de se relever tout en se tenant la tête.
- Je ne l'ai pas revu depuis qu'il m'a ramenée ici après la cérémonie. Quand je me suis éveillée, il était parti. J'ai cru qu'il était avec toi, s'inquiéta Geneviève.
- Je ne l'ai pas vu depuis votre mariage. Je le croyais avec toi, s'énerva Jean à son tour en se redressant.
- Mon Dieu! Il lui est peut-être arrivé malheur. Il faut le rechercher, je m'habille, fit Geneviève en allant chercher sa cape.
- Tu auras du mal à le retrouver et dans ton état, tu risques la vie de ton enfant. C'est moi qui vais y aller, décida Jean qui avait ouvert la porte de sa maison sans fenêtre.

Tout en s'habillant chaudement, cette fin janvier était glaciale, il se remémora la discussion qu'il avait eue avec Charles. Il ne pouvait souffrir de savoir Angélique habitant avec Ignace à la ferme voisine de la sienne et il voulait mettre le plus de distance possible entre eux et lui. Il irait chez les Atikamekw et remettrait le revenu qu'il tirerait des fourrures au jeune couple. Il avait donc proposé à Charles de rester auprès de Geneviève jusqu'à l'accouchement et son ami avait accepté avec un peu trop d'empressement, maintenant qu'il y songeait et que l'effet de l'alcool ingurgité s'était estompé. Comme il connaissait

Charles, ce revirement subit lui fit craindre qu'il soit déjà reparti chez les Atikamekw. Il jeta un œil à sa sœur avant de sortir. Il ne pouvait pas la laisser seule dans cet état.

S'étant munie de sa cape de laine, Geneviève mit ses raquettes pour traverser le champ qui menait à la ferme voisine. Le soleil aveuglant illuminait la neige à tel point qu'il lui brouillait la vue, le bleu éclatant du ciel se mélangeant à la neige auquel s'ajoutaient des ombres bizarres qui surgissaient tels des fantômes. Elle mit sa main en visière en considérant l'immensité blanche au milieu de laquelle se dressait l'habitation d'Ignace dont elle guettait les allées et venues depuis plusieurs jours déjà. Cette fois-ci, la chance lui souriait, la voie était libre, elle avait vu Ignace s'éloigner en direction de la forêt, il serait absent un bon moment. Après quelques coups polis à la porte, elle se mit à la tambouriner en criant de lui ouvrir.

- Geneviève! répondit Angélique en ouvrant la porte. Si Ignace te trouve ici, il va se mettre en colère, s'inquiéta la jeune femme en regardant derrière elle si elle ne verrait pas Ignace surgir.
- Ça ne risque pas, je l'ai vu partir en raquettes avec un traîneau, répondit son amie en se frayant un chemin dans la maison. D'après moi, il va relever ses collets. Il va en avoir pour un bon moment, on a le temps de se parler, fit Geneviève en enlevant sa cape. Tu m'as manquée, ajouta Geneviève en détaillant le visage blême de sa meilleure amie.

- Tu ne peux pas rester, reprit Angélique en tendant sa cape à Geneviève. D’habitude, il ne s’absente pas longtemps et s’il te trouve ici, cela pourrait mettre en danger l’enfant que je porte.
- Il ne va pas bien? l’interrogea Geneviève.
- C’est pour lui que je reste en vie sinon, je crois bien que je mourrais. Et le tien?

Geneviève força Angélique à s’asseoir près de l’âtre avec elle et se vida le cœur sur le départ de son époux et tout ce qui l’irritait dans sa nouvelle vie, Jean qui était peu présent et qui semblait s’étourdir dans le travail. Angélique l’écoutait, parlant peu, tendant l’oreille et s’inquiétant du retour inopiné d’Ignace. Elle finit par implorer son amie de partir, ce que fit Geneviève en lui promettant de revenir.

Ignace avait atteint la lisière de la forêt d’où sa maison était en vue. Il ramenait une série de lièvres gelés et deux perdrix. Il fronça les sourcils quand il vit une femme sortir de sa maison et se rendre chez son voisin et rival, Jean Déry. Il vit rouge et parcourut à grandes foulées la distance qui le séparait de sa maison. Après avoir enlevé ses raquettes, il ouvrit la porte avec fracas et fonça sur sa femme. Il la gifla tellement violemment qu’elle tomba au sol et il la roua de coups de pied. Angélique tourna son corps face au sol en protégeant son ventre de ses mains.

- Je vais t’enlever l’envie de faire passer tes messages à ton amant par sa chienne de sœur. Il vient te voir quand j’ai le dos tourné, c’est ça? Répond, gueuse! cria Ignace en la retournant et en la rouant de coups de poing au ventre.

Angélique cria et sentit un liquide chaud lui couler entre les jambes.

— Non, ne me quitte pas, reste avec moi, je te protégerai, murmura la jeune femme avant de perdre conscience.

S'acharnant sur le corps inconscient de sa femme, Ignace continuait à la rouer de coups et à la secouer pour qu'elle reprenne conscience et lui avoue sa trahison. Il finit par remarquer la flaque de sang qui s'accumulait autour du corps de sa femme, il se calma d'un coup et puis il s'affola. Il lui tapota le visage, alla chercher de l'eau pour la lui passer sur le visage avec son mouchoir puis il sortit et revint avec de la neige qu'il passa à nouveau sur le visage d'Angélique. Elle ne reprit pas conscience et il s'affola encore plus. Il sortit, mit ses raquettes et courut chercher Geneviève qui revint sur ses talons, aussi affolée que lui.

Chapitre 4

Février 1740 : « Visa le noir, tua le blanc »

Le château Saint-Louis était tout illuminé pour célébrer la grande fête du mardi gras que donnait, ce 19 février, le gouverneur de la Nouvelle-France, le marquis Charles de Beauharnois de la Boische. Le château, construit en 1620 sur le cap Diamant à Québec par Samuel de Champlain, était devenu en 1646 la résidence officielle du gouvernement de la Nouvelle-France. Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour y circulait fièrement au bras de son épouse dans la salle de réception bondée de gens costumés et masqués en compagnie de Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur en chef au gouvernement et un des protégés du gouverneur. Il avait réalisé de nombreux travaux dont les fortifications de Québec et de Montréal, les plans de nombreux forts, la façade de l'église Ville-Marie et on l'avait même consulté pour la construction des Forges de Saint-Maurice. Son implication dans la construction des chantiers navals rendait sa fréquentation incontournable pour un marchand de bois tel que Louis-Joseph qui avait jugé qu'il était temps d'entretenir ses relations d'affaire, relations qu'il avait négligées ces derniers temps. Son voyage de noces à Québec lui permettait donc d'allier l'utile à l'agréable. Et cet agréable se tenait à son bras avec un masque d'oiseau aux plumes vertes et bleues, lequel était surmonté d'une haute perruque blanche dans laquelle était fichée des plumes de la même couleur. Mary portait une robe entremêlant les couleurs de ses plumes et dont les larges manches évoquaient les ailes de cet oiseau qu'il voulait garder captif en son cœur. Car sous ce masque, il savait la beauté qui aurait fait accourir tous les mâles de cette distinguée assemblée. Toutefois, c'est lui seul qui jouirait de cette beauté la nuit venue et il sentit un tressaillement l'êtreindre. Il

se rattrapa de justesse à une question posée par Chaussegros de Léry qui, derrière son masque de pierrot, continua de l'entretenir de ses plans pour le futur palais de justice des Trois-Rivières. Derrière son masque noir orné de pierreries rouges et bleues, Louis-Joseph soupira de soulagement que son interlocuteur n'ait pas pris conscience de sa distraction lorsqu'il avait vu le masque de son épouse tomber au sol. Elle l'avait repris promptement et elle l'attachait quand une voix se fit entendre.

- Que voilà une très jolie oiselle! Mes hommages Madame! fit en s'inclinant un homme à la longue perruque blanche et portant un masque d'arlequin. Vous envolerez-vous avec moi pour cette danse?
- Si mon époux ...
- Chut! fit l'inconnu en posant un doigt à la perpendiculaire de ses lèvres. La coutume veut qu'en mardi gras, nous ne révélissions point notre identité. C'est au cavalier de la trouver.

C'est ainsi que Louis-Joseph vit l'oiseau de son cœur s'envoler avec Gilles Hocquart, intendant de la justice, de la police et des finances en Nouvelle-France, l'homme le plus important après le gouverneur général. Pendant qu'il les regardait évoluer sur un menuet, Chaussegros de Léry louangeait l'intendant.

- Il a été un des seuls intendants à ne pas s'enrichir à ce poste. Et ses efforts constants pour améliorer le commerce ici portent fruits. Il aide ceux qui veulent investir dans une industrie comme celle des forges où il a lui-même investi de ses deniers, il a distribué aux seigneuries près de 400 censives pour développer l'agriculture, il

protège les marchands de la Nouvelle-France au détriment des marchands français dans le commerce des fourrures et il développe la construction navale.

Mais est-il heureux en amour, se demandait Louis-Joseph qui connaissait tous les accomplissements de l'intendant mais qui s'inquiétait pour sa trop jolie épouse. Les femmes étaient une denrée rare en Nouvelle-France et les jolies femmes, encore plus. L'intendant Hocquart était un homme très intelligent, calme, conciliant qui attirait la sympathie des gens, n'était ni vantard ni prétentieux, recherchait la simplicité mais aux yeux inquiets de Louis-Joseph, il avait le défaut de ne pas être marié. On lui reprochait également son regard absent et ses traits sévères mais ils étaient cachés par ce maudit masque, se disait Louis-Joseph soucieux. Les musiciens terminèrent le menuet au grand plaisir de Louis-Joseph mais il vit son épouse invitée par un autre cavalier pour un autre menuet qui commençait. Il se vit lui faire une nasarde, une chiquenaude sur son nez et il se promit que plus jamais il n'amènerait son épouse dans la grande société. Puis, à son grand désespoir, Mary fut entraînée par une suite de cavaliers qui se la disputaient pour danser. Lorsque la musique s'interrompit enfin, Louis-Joseph reprit le bras de son épouse pour la ramener à leur auberge, loin de tous ces prédateurs.

Parmi les cavaliers de Mary qui s'entretenaient avec l'intendant Hocquart, se trouvait Richard Testu de la Richardière, capitaine et chargé de relevés hydrographiques du Saint-Laurent ainsi que trois des marchands protégés par Hocquart. Il s'agissait de François-Étienne Cugnet, conseiller principal au Conseil supérieur ainsi qu'un des investisseurs de la compagnie des forges de Saint-Maurice, de Nicolas-Marie Renaud D'Avène des

Méloizes, fabricant de tuiles d'ardoises et de François Havy. Ce dernier, un huguenot de trente et un ans, était l'un des plus riches marchands de la Nouvelle-France. Ses ventes dépassaient les 200 000 livres par an et constituaient un sixième de la valeur des importations de toute la colonie.

- Godefroy de Tonnancour a déniché une véritable perle comme épouse, fit en riant Testu de la Richardière en se faisant resservir du vin par un serviteur.
- Il s'est empressé d'en refermer la coquille, ajouta Renaud d'Avène des Méloizes qui tendit sa coupe au serviteur. Je viens de les voir partir.
- N'y aurait-il pas un souper où le couple pourrait être invité par l'intendant en personne? proposa François-Étienne Cugnet.
- Une invitation qu'il lui serait malaisé de refuser et nous pourrions la contempler à loisir, ajouta François Havy qui avait été littéralement séduit par la beauté de Mary.
- Un souper le premier jour du carême, l'idée me plaît assez. Considérez que vous êtes tous invités chez moi, fit l'intendant Hocquart que l'exagération de certains ecclésiastiques exaspérait.

Tous trinquèrent au souper du lendemain et particulièrement François Havy, qui se tenait à proximité de l'intendant lorsque Mary avait relevé son masque parce qu'il l'avait identifiée. Il avait été estomaqué par sa grande beauté et se promettait de se battre le lendemain pour être assis en face d'elle.

Au même moment, Geneviève ajoutait des bûches dans l'âtre pour la nuit, elle s'apprêtait à se coucher. Jean n'était pas encore rentré, il s'était mis à boire et passait le plus clair de son temps à chasser et à trapper pour se payer à boire au cabaret du sieur Godefroy de Tonnancour au bord du lac St-Pierre. Elle caressa son ventre arrondi en calculant qu'il y avait quatre mois qu'elle portait l'enfant de Charles. Elle pensa aux autres enfants qu'il avait pu concevoir chez les Atikamekw et elle donna un coup de pied rageur à une des bûches qui avait roulé loin du feu. Puis, elle songea à l'enfant qu'Angélique avait perdu, aux marques de coups qu'elle avait vues sur son corps lorsqu'elle l'avait soignée. Depuis, Geneviève allait soigner Angélique qui se remettait très lentement. Ignace ne protestait plus, il lui avait même dit qu'elle pouvait visiter sa femme autant qu'elle le désirait car sa présence semblait faire du bien à Angélique. Elle ne s'était donc pas privée de lui faire de fréquentes visites, lui donnant des soins, préparant à manger et s'occupant du logis. Ignace passait beaucoup de temps à la chasse, elle ne le voyait pratiquement pas et Geneviève, auprès d'Angélique, ne subissait plus les affres de la solitude. Elle entendit un bruit sourd provenant de l'extérieur, elle soupira puis elle ouvrit la porte. Le clair de lune lui permit d'apercevoir Jean couché dans la neige qui tentait, dans des gestes alourdis par l'alcool, d'enlever ses raquettes. Elle prit sa cape et alla les lui enlever.

— Ma sœur, tu es un ange, ricana Jean.

— Et toi, tu es devenu un démon qui empeste l'eau de vie, rétorqua Geneviève en essayant de relever son frère.

- L'eau de vie! Ha! Ha! L'eau dans laquelle je noie ... je noie ma vie d'enfer. C'est vrai que je suis devenu un démon, conclut Jean qui venait d'entrer en se mettant les index au-dessus de la tête pour simuler des cornes. Même Angélique l'a dit.
- Le démon dont Angélique parlait, c'était Ignace. Il l'a violée, laissa tomber Geneviève qui regretta aussitôt d'avoir trahi les confidences que son amie lui avait faites la veille. Elle avait ressassé ça toute la journée et s'était échappée sans le vouloir.

Jean dessoûla d'un coup.

- Violée tu dis! Pourquoi n'est-elle pas venue m'en parler? J'aurais tué Ignace de mes mains et je l'aurais épousée. Dis-moi ce que tu sais, implora Jean en prenant sa sœur par les épaules.
- J'en ai déjà trop dit. Angélique m'a fait promettre le secret.
- Je vais aller voir Angélique et elle va me le dire, fit Jean d'un air décidé.
- Non! cria Geneviève. Si Ignace te voit, il va se venger sur Angélique.

Jean pressa tant sa sœur de tout lui avouer, qu'elle finit par s'exécuter pour éviter le pire à Angélique. À mesure qu'elle parlait, Jean blêmissait en serrant les poings.

Franchissant les portes de la vaste salle à manger du palais de l'intendant Hocquart au bras de son épouse en ce samedi 20 février, premier jour du carême, Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour était au supplice. Un serviteur s'était présenté la veille au soir à l'auberge pour lui transmettre une invitation à souper de la part de l'intendant. Son épouse n'avait jamais été aussi belle qu'en ce moment, dans sa robe du bleu intense de la couleur de ses yeux, un de ses cadeaux mariages qui allait le perdre. La robe, garnie d'une bonne longueur de dentelles blanches aux poignets qui s'agitaient comme des nuages autour de ses jolies mains, présentait aussi un généreux décolleté qui laissait voir une bonne partie des fruits mûrs que Louis-Joseph avait voulu réserver à son usage exclusif. À sa vue, les bouches de l'intendant Hocquart, de Cugnet, d'Avène des Méloizes, de Testu de la Richardière et de Havy, s'arrondirent. Ils se précipitèrent pratiquement à ses pieds rivalisant dans des révérences qui ne laissaient aucun doute à Louis-Joseph sur l'attrait que Mary opérait sur eux. Ils se répandirent en compliments sur sa beauté lorsque soudain, François Havy lui remit un boîtier en rougissant.

- Permettez Madame, que je vous offre ce cadeau de mariage qui complètera à merveille votre toilette.
- Oh! Je ne sais si je puis accepter un bijou si somptueux, s'exclama Mary dont le visage s'empourpra après avoir ouvert le boîtier.
- Ce bijou n'est que le pâle reflet de la beauté de vos yeux et de votre robe. Permettez que je vous l'attache, répondit Havy qui était allé se placer derrière elle. La tête perdue dans les volutes de la perruque blanche de Mary, il attacha le collier en or liant une multitude de petits soleils à un médaillon central, figurant des angelots sur un fond du même bleu que les yeux de Mary. C'est cette couleur qui lui avait fait

choisir ce bijou et les angelots étaient ce qui se rapprochaient le plus de ce que représentait Mary à ses yeux.

Pendant le repas auquel avait été aussi convié Gaspard Chaussegros de Léry qui avait reçu la mission de distraire Louis-Joseph, il n'avait été question que de l'histoire de Mary, ses soupirants voulant en connaître tous les détails.

- Que faisait votre oncle chez qui vous séjourniez lors de votre malheureux enlèvement? s'enquit l'intendant Hocquart en adressant un signe au serviteur de resservir du vin à Mary.
- Il était un marinier et un armateur assez prospère, répondit Mary après avoir avalé, carême oblige, une bouchée de son poisson en sauce.
- La marine, dites-vous. Quelle heureuse coïncidence, votre oncle et moi partageons les mêmes intérêts. J'ai été commandant de la marine française puis commissaire général de la marine et ordonnateur de la Nouvelle-France avant d'accepter ce poste d'intendant, s'enorgueillit Hocquart qui pourtant, ne se vantait jamais.

Testu de la Richardière en ajouta en parlant de sa carrière de navigateur, de ses relevés des îles du golfe Saint-Laurent, de son exploration de la côte sud de Terre-Neuve pendant que d'Avène des Méloizes souligna qu'il avait été nommé capitaine dès 1733. Richard-Étienne Cugnet dut se rabattre sur ses nombreuses activités marchandes et juridiques pour tenter d'impressionner Mary. Ayant remarqué la modestie et la piété de Mary dans ses propos, François Havy tout aussi humble finit par capter son attention. Louis-Joseph tentait

de saisir ce qui se disait à l'autre bout de cette grande table chargée de fine vaisselle de porcelaine, de carafes et de candélabres. Ceux-ci lui cachaient en partie Mary, assise à l'autre bout à proximité de l'intendant et de ses protégés, qui semblait s'amuser des propos de ses nombreux soupirants. Louis-Joseph était confiné aux côtés de Chaussegros de Léry qui semblait intarissable.

- Comme je vous le disais, l'intendant Hocquart m'a fait part des facilités qu'il tient à vous offrir dans votre commerce, reprit Gaspard en terminant sa sauce avec un morceau de pain.
- Fort bien, c'est très généreux de sa part, articula difficilement Louis-Joseph qui avait dédaigné son repas au profit du vin.

Fixant le collier attaché au cou de son épouse qui, à la lueur des chandelles, renvoyait des feux qui attisaient sa jalousie, Louis-Joseph se jura que plus personne ne verrait son épouse. Il écourterait dès demain son voyage de noces.

Frappant la glace de la rivière près de la rive, Charles écoutait attentivement le son produit. Après plusieurs tentatives, un son creux se fit entendre et Charles sourit, il tenait des castors. La chasse aux castors s'effectuait à l'été et à l'automne en laissant dériver un canot entre le crépuscule et la tombée de la nuit, l'heure où les castors se nourrissent ou se

mettent à la recherche de matériaux pour réparer leurs abris. Le canot vide ne les effrayant pas, ils passaient à portée de tir. Mais l'hiver, il fallait détruire leur hutte à l'aide d'un pic forçant ainsi la famille à fuir dans un des couloirs submergés. C'est en frappant la glace qu'on arrivait à repérer ces couloirs par le son creux produit. Charles parcourut le couloir jusqu'à ce qu'il aperçoive le mouvement de l'eau au-dessus d'une entrée, mouvement dû à leur respiration. Il se servit de ses mains pour sortir les castors tout en évitant les morsures avant de les tuer. Puis, il remercia les castors comme les Atikamekw avaient coutume de le faire.

En revenant à son abri de fortune, il sourit, la journée avait été bonne. La fourrure du castor était la plus lucrative car elle servait à l'industrie du chapeau en Europe qui ne pouvait plus s'approvisionner du castor de Russie et de la Baltique acculé à l'extinction. Le sous-poil du castor servait à fabriquer du feutre de bonne qualité pour modeler tout un assortiment de chapeaux dont les tricornes et les bicornes de l'amirauté. Les peaux de castors vivant le plus au nord, ayant la fourrure la plus épaisse, avaient le plus de valeur et Charles comptait bien les échanger à Montréal où il y avait un marché noir qui transigeait avec New-York car il obtiendrait davantage pour ses peaux. Arrivé à son abri, il fit un feu en imaginant encore une fois tout ce qu'il pourrait offrir à Geneviève et à son fils. Il mastiquait la viande d'un des castors qu'il avait fait cuire quand il entendit du bruit. Il saisit son fusil, redoutant de se faire voler ses fourrures.

— Qu'est-ce que tu veux? demanda Charles en sortant à toute vitesse son arme pointée.

— Je viens en ami, fit l'inconnu dans un mauvais Atikamekw. Je m'appelle André Chauvet et je fais partie de l'expédition des voyageurs du seigneur Godefroy de Tonnancour. J'ai perdu la trace de mes compagnons dans la tempête qui a fait rage il y a deux jours. J'erre dans le bois à leur recherche depuis ce temps et Dieu soit loué, j'ai senti l'odeur de ton souper.

Abaissant son fusil, Charles invita le nouvel arrivant à se chauffer à son feu et à partager son repas.

— Je vais te confier un secret pour te remercier de ton accueil. J'ai appris que des marchands de Montréal offre de deux cents à cinq cents livres à ceux qui passent l'hiver dans l'Ouest, fit André après avoir dévoré son repas.

— C'est payant, approuva Charles en allumant sa pipe.

— Et ils ajoutent les frais de subsistance en plus du salaire, ajouta André. L'hiver prochain, je compte me faire engager.

— Je viens avec toi l'ami, fit Charles enthousiasmé par les montants offerts.

Cette nuit-là, Charles rêva qu'il pagayait vers le soleil couchant mais son canot n'avancait pas. Il se retourna et vit que Kokoptcic retenait son canot. Puis Geneviève l'assaillit par derrière et dans leur lutte, elles firent chavirer le canot. Sur la rivière, flottait une multitude de cartons qu'il tenta de rattraper à la nage mais ceux-ci s'engouffrèrent dans un tourbillon qui l'aspira à la suite des cartons.

Depuis que Jean D ry avait appris qu'Ignace avait viol  Ang lique et forc    l' pouser, il l'avait suivi, arm  de son fusil, quand Ignace  tait sorti pour chasser. Il attendit d'arriver assez loin en for t, le mit en joue et s'appr t    tirer quand des indiens dont le visage  tait peint de noir s'abattirent sur Ignace, l'assomm rent, le ficel rent et le tra n rent avec eux. Jean reposa son fusil et sourit. Que Dieu les b nisse, se dit-il en retournant   la maison d'Ignace. Tout en marchant dans la for t, il pr tait attention   ce qu'il l'entourait, il pouvait y avoir d'autres indiens. Une chose  tait certaine, il ne s'agissait pas d'Atikamekw, ni d'Algonquins ni de Hurons qui  taient des tribus amies des fran ais. Peut- tre qu'il s'agissait d'Iroquois qui  taient r put s pour leurs strat gies d'attaque sournoise mais habituellement, ils s'en prenaient aux Algonquins ou aux Hurons. Il se souvint de ce qu'on lui avait racont  des Iroquois qui torturaient leurs victimes pour en  prouver le courage et mangeaient le c ur des plus courageux. En arrivant en vue de la maison d'Ignace, il se mit   siffler sur l'air de « V'l  l'bon vent » en imaginant tout ce qu'Ignace subirait, le scalp, l'application d'aiguilles rougies sur les plaies, il l'avait amplement m rit , ce gueux. Quand il ouvrit la porte de la maison, il afficha un large sourire.

- Tes ennuis sont finis Ang lique. Ignace vient de se faire enlever par des indiens.
- Tu l'as tu  ? fit Ang lique qui avait p li en pointant le fusil de Jean.
- Mais non ma douce. Je n'ai pas eu besoin de m'en servir, les Iroquois sont arriv s juste   temps. Enfin, je pense que c' tait des Iroquois. Ignace doit  tre mort   l'heure qu'il est. Tu n'as plus rien   craindre de lui. Je suis l  maintenant mon ange, fit Jean en voulant prendre Ang lique dans ses bras.

Se dégageant d'un mouvement brusque, Angélique se couvrit les oreilles de ses mains en lui hurlant de sortir. Il voulut à nouveau la prendre dans ses bras pour la calmer mais elle le repoussa de toutes ses forces en hurlant de plus belle. Comprenant qu'il n'arriverait pas à l'apaiser, Jean sortit perplexe.

Lorsque Jean fut sorti, Angélique s'écroula sur le sol en sanglotant. Ignace avait gagné, il avait réussi à noircir l'âme de Jean en faisant de lui un meurtrier. Il était damné par sa faute à elle. Elle ne croyait pas à la fable que lui avait racontée Jean. Il l'avait tué avec son fusil et elle était damnée elle aussi. Elle pensa à l'enfant qu'elle n'avait pas réussi à protéger et se dit qu'elle n'apportait que le malheur. Elle méritait le juste châtiment de Dieu.

Arrivant en vue des forges du Saint-Maurice, François Havy eut un soupir de soulagement à la pensée de pouvoir se réchauffer à la chaleur de cet établissement industriel, en ce froid mercredi de la fin février 1740. Il accompagnait François-Étienne Cugnet qui l'avait sollicité pour qu'il se joigne aux investisseurs et il avait demandé à visiter les forges avant de se prononcer. Mais en fait, la véritable raison de sa présence n'était qu'un prétexte pour rendre ensuite une visite à Mary dont il rêvait depuis le jour où il l'avait rencontrée. Étant huguenot, il ne pouvait, en sa qualité de protestant, se marier ou faire venir sa famille en Nouvelle-France à moins de se convertir au catholicisme mais

cette idée l'avait toujours rebuté. Ayant toujours été très absorbé par son travail, il n'avait pas eu le temps de tomber amoureux. Mais cette fois, il était entièrement envahi par les transes de l'amour. Il toucha au papier qu'il conservait dans sa poche et qui contenait un cadeau pour Mary, pendant que Cugnet lui expliquait avec fierté qu'il s'agissait du premier établissement industriel en ce pays.

Lorsque leur carriole couverte s'immobilisa devant cet imposant bâtiment de pierre situé au nord des Trois-Rivières, François Havy était congelé alors que Cugnet ne semblait pas incommodé par la froidure qui sévissait. Il lui expliqua en sortant de la carriole que les forges avaient été construites sur un promontoire dominant la rive sud-ouest de la rivière Saint-Maurice, ainsi nommée en l'honneur du seigneur de Francheville, Maurice Poulin de la Fontaine, procureur fiscal et juge, grand-père du fondateur de cette industrie. François Havy fut au supplice pendant que Cugnet, qui n'avait fait aucun mouvement pour entrer dans le bâtiment, ajouta que c'était son petit-fils, François Poulin de Francheville, devenu seigneur de Saint-Maurice, qui avait fondé les Forges de Saint-Maurice.

- Si on entrait, proposa François Havy qui n'en pouvait plus de geler en tapant des pieds.
- Bien sûr. La région étant riche en minerais de fer, François Poulin de Francheville a obtenu du roi en 1730, le monopole de son exploitation pour une durée de vingt ans. Il a mis sur pied les Forges de Saint-Maurice réunissant plusieurs investisseurs dont je faisais partie, fit Cugnet en ouvrant la porte du bâtiment.

- Vous m'en voyez ravi, répondit François Havy qui parlait de la bienfaisante chaleur qui se dégageait des lieux alors que Cugnet crut que son interlocuteur montrait enfin des signes d'intérêt pour l'entreprise.
- Les activités des forges furent suspendues au décès de Francheville en 1733 puis reprurent, continua Cugnet en taisant les difficultés financières que la compagnie avait connues. En 1736, avec l'aide de l'intendant Hocquart, reconnu pour sa détermination à développer le potentiel économique de la Nouvelle-France, nous avons formé une nouvelle compagnie avec de nouveaux investisseurs. Aux 10, 000 livres avancées à Francheville par l'État français, 100 000 livres furent ajoutées. J'ai fait venir de Champagne et de Bourgogne un maître des forges et des ouvriers spécialisés qui fondèrent une communauté de près de quatre cents personnes vivant autour des forges.

Cugnet fit visiter les installations à François Havy en évitant de mentionner que les coûts d'exploitation demeuraient quatre fois plus élevés que prévu et que les 100 000 livres avancées avaient été entièrement dépensées sans qu'aucun remboursement à même la production n'ait été effectué. Il avait obtenu une nouvelle avance de 83 000 livres de l'intendant Hocquart qui cette fois, n'avait pas obtenu au préalable l'assentiment du ministre des finances. Cugnet avait aussi emprunté 40 000 livres à la caisse du Domaine d'Occident dont il était administrateur. Celui-ci, sous le contrôle de l'État français depuis 1733, percevait des revenus de la traite des fourrures et des tarifs douaniers, droits seigneuriaux et successoraux appartenant au Domaine. Les carnets de commande tardaient à se garnir pour le remboursement des prêts et Cugnet tentait désespérément d'intéresser

Havy dont la fortune était considérable. De son côté, Havy avait arraché à Cugnet la promesse d'aller saluer Mary aux Trois-Rivières, le véritable motif de son voyage.

Lorsque le cœur battant, François Havy pénétra en compagnie de Cugnet au manoir où résidait son ange bien-aimée, il se sentit proche de l'extase à l'idée de revoir Mary. Ils furent reçus par la mère de Louis-Joseph, Marguerite Aneau, qui écarquilla les yeux tant elle fut impressionnée par les titres de Cugnet et en particulier celui de premier conseiller au Conseil supérieur, le plus haut tribunal de la Nouvelle-France, la cour d'appel au civil et au criminel.

- Mon fils est impardonnable de ne pas nous avoir prévenues de votre visite, fit Marguerite dans une révérence que son âge rendait périlleuse.
- Mes hommages Madame! Votre fils n'est point à blâmer, il n'est pas au courant de notre visite. J'ai fait visiter les Forges de Saint-Maurice à Monsieur Havy et comme nous avons connu votre fils et sa charmante épouse lors de leur voyage de noces à Québec, nous avons pensé lui rendre une visite de courtoisie.
- C'est un bien grand honneur que de vous recevoir ici. Vous prendrez bien une coupe de vin, s'empressa de proposer Marguerite les yeux agrandis par cette fabuleuse occasion de promouvoir la carrière juridique de son fils.
- Nous ne voudrions pas abuser, répondit Cugnet qui ne voulait pas s'éterniser.
- Je dois vous avouer que votre offre est tentante avec ce froid qui sévit dehors, le contredit Havy qui rougissait déjà de sa hardiesse.

Tout en les conduisant au salon, Marguerite Aneau jura qu'ils n'abusaient aucunement, pria sa belle-fille de descendre au salon pour leur tenir compagnie pendant qu'elle prenait les dispositions pour que du vin soit servi. Lorsque Mary se présenta au salon, François Havy crut que le cœur lui sortirait de la poitrine pendant que Cugnet lui présentait ses hommages.

- Je suis content de vous revoir, bredouilla François Havy qui n'arrivait plus à se souvenir de toutes les belles formules qu'il avait préparées tant son cœur s'était mis à battre à la vue de Mary.
- Je vous en suis gré, fit Mary qui, en exécutant la révérence d'usage, se rappelait de son agréable compagnie.
- Mais quel était la raison de ce départ si précipité? demanda Cugnet pour meubler la conversation. Je craignais qu'il ne vous soit arrivé un malheur. Vous n'êtes pas malade au moins?
- Non, je vais parfaitement bien. Mon époux a dû revenir en raison d'une urgence, mentit Mary qui se souvenait de la crise de jalousie que lui avait faite Louis-Joseph au retour du souper.
- J'en suis soulagé, s'exclama François Havy malgré lui car il avait été véritablement inquiet de son départ précipité.
- Messieurs, prenez place près de l'âtre pour vous réchauffer, proposa Marguerite pour dissiper le malaise causé par la remarque de Cugnet.

Assis confortablement près de l'âtre du salon, François Havy pouvait contempler Mary tout à sa guise en buvant sa coupe de vin pendant que Cugnet s'entretenait avec la mère de

Louis-Joseph qui discourait sur les aptitudes de son fils. Puis, François Havy orienta la conversation sur le thème de la piété afin d'apprendre où Mary pratiquait ses dévotions. Le temps s'écoulait et François espérait avoir le courage de remettre le présent qu'il destinait à Mary. Il se tourna vers elle, mit un doigt sur ses lèvres et lui tendit une feuille de papier dont il avait plié les coins qu'il avait scellés à leur point de contact par un sceau de cire. Surprise, Mary n'esquissa aucun geste pour saisir la missive mais il lui fit un regard si suppliant qu'elle la prit et la dissimula dans la poche de sa robe.

Lorsqu'ils furent partis et que Mary se retira dans sa chambre, elle ouvrit la missive et découvrit deux boucles d'oreille et un collier dont les pierres bleues miroitaient à la lumière du jour. Sur le billet était écrit : *« Ces pierres tout comme le bleu du ciel ou celui de l'océan ne sont que le pâle reflet de vos yeux. Tous ceux qui les contemplent y font naufrage et c'est avec délice que je m'y suis noyé »*. Mary s'affola en pensant au collier qu'il lui avait déjà offert et qui avait provoqué une colère si violente chez son époux qu'elle en avait été terrifiée. Elle ne pouvait lui montrer ce cadeau et s'en voulut d'avoir accepté la missive.

Elle entendit des éclats de voix, des pas précipités dans l'escalier et la porte s'ouvrit sur un Louis-Joseph courroucé. Il s'indigna de la présence de ces visiteurs sous son toit qui avaient eu le mauvais goût de venir en son absence et tout en parlant, sa jalousie s'exacerba. Elle serra instinctivement la missive et son contenu qu'elle avait cachés dans sa poche.

Chapitre 5

Mars 1740 : « Sur la plus haute branche, le rossignol chantait »

Revenant de la grange où il avait nourri les animaux d'Angélique après avoir nourri les siens, Jean se hâta vers sa maison et rentra du bois pour le faire sécher auprès de l'âtre. Il avait cherché à revoir Angélique mais Geneviève, qui passait pratiquement tout son temps chez Angélique pour la soigner, le lui avait déconseillé, l'état d'Angélique se détériorait. Il remit une bûche dans l'âtre pour se réchauffer, le froid de ce début mars était plus mordant qu'en février. Il sursauta lorsque la porte s'ouvrit d'un coup. Geneviève entra, entourée d'une nuée de vapeur froide.

— Je crois qu'Angélique est devenue complètement folle. Elle ne veut plus manger.

Finale,ment, elle m'a mise à la porte. Je ne sais plus quoi faire, s'écria Geneviève en enlevant sa cape et ses mitaines de laine.

— Elle t'a dit pourquoi, demanda Jean en s'approchant de sa sœur.

— Elle veut expier le mal qu'elle dit faire autour d'elle. Elle ne se remet pas de la mort de son enfant dont elle parle tout le temps.

— As-tu réussi à la convaincre que je n'ai pas tué Ignace? demanda anxieusement Jean en plaçant deux chaises devant l'âtre.

— Je pense qu'Ignace l'a détruite. Non seulement elle est persuadée que tu l'as tué mais elle s'en rend responsable, disant qu'elle a pourri ton âme. Elle passe le plus

clair de son temps à genoux à prier, s'exclama Geneviève en se levant et en allant attiser le feu.

— Tu crois qu'elle va entrer en religion? demanda Jean avec appréhension.

— Non, elle dit qu'elle introduirait le malin dans la communauté religieuse qui l'accueillerait.

— Alors, que compte-t-elle faire? l'interrogea Jean d'une voix grave en fixant les étincelles qui s'échappaient du feu.

— Je crois qu'elle veut mourir et je ne sais pas comment l'en empêcher, conclut Geneviève en réprimant un sanglot.

Fixant le rouge intense créée par l'incandescence d'une des bûches, Jean se creusait la tête, cherchant une solution pour sauver Angélique. Le regard rivé sur les minuscules rectangles rouges couvrant la bûche rougeoyante, il y vit des portes qui, en virant au noir, semblaient ouvrir des portes sur la mort. Charles se dit qu'il aurait fallu qu'Angélique puisse voir la dépouille d'Ignace pour être disculpé à ses yeux. Même mort, Ignace était devenu un obstacle insurmontable. Agacé par son impuissance, Jean se leva et s'habilla pour aller faire le tour de ses collets. Peut-être qu'en marchant dans la forêt, il lui viendrait une idée. En sortant, il regarda automatiquement chez Ignace comme il le faisait toujours lorsqu'il sortait de chez lui et il vit qu'il y avait le feu. Il chaussa ses raquettes dans un temps record, courut à en perdre haleine et lorsqu'il entra, il tenta d'apercevoir Angélique au travers de la fumée dense. Il buta sur son corps allongé au centre de la pièce, la souleva, la sortit et la déposa dans la neige.

- Ne meurs pas Angélique, je t'en prie, ne meurs pas, répéta Jean à travers ses larmes en lui tapotant les joues.

Comme elle ne reprenait pas conscience, il enleva son cape de fourrure, l'en enveloppa et la porta comme son bien le plus précieux. En la serrant contre lui, il avançait vers sa maison en la suppliant de ne pas mourir, il était incapable de formuler une autre prière. Le court trajet lui parut durer une éternité et lorsqu'il arriva, il frappa à sa porte avec ses pieds pour que Geneviève vienne lui ouvrir.

- Mon Dieu! Que s'est-il passé? s'effraya Geneviève à la vue de son amie inconsciente.
- Elle a mis le feu chez elle, haleta Jean en la déposant sur son lit. Elle ne s'éveille pas. Dis-moi qu'elle n'est pas morte, implora Jean mort d'anxiété.

Geneviève considéra le visage grisâtre de son amie et retint un sanglot. La mort semblait l'avoir recouverte de ses ailes sombres. Elle lui tapota le visage et comme rien ne se produisait, elle alla tremper le mouchoir qu'elle portait autour du cou et lui essuya le visage. Le tissu humide lui laissait des marbrures grises que Geneviève s'employait à faire disparaître pendant que Jean tenait la main d'Angélique dans la sienne en sanglotant. Finalement, Geneviève posa un doigt devant le nez d'Angélique pour déceler un souffle et ne sentant rien, elle scruta le soulèvement de sa poitrine. Ne distinguant rien, elle colla son oreille pour entendre les battements de son cœur mais elle n'entendait que son cœur à elle

qui cognait furieusement d'effroi. Elle se força à se calmer et écouta à nouveau. Au bout d'un moment, elle distingua de faibles battements.

- Dieu soit loué! Elle vit, soupira Geneviève de soulagement.

Tenant toujours la main d'Angélique, Jean se mit à genoux pour remercier Dieu d'avoir exaucé ses prières. Pendant ce temps, Angélique rêvait que quelqu'un s'approchait d'elle. Elle se tenait dans un champ de neige immaculée mais elle n'avait pas froid. Elle avait du mal à distinguer celui qui s'approchait puis elle vit qu'il avait la tête ensanglantée. Sa tête lui rappela celle du démon, elle voulut fuir mais elle était paralysée. Puis elle s'aperçut que c'était Ignace qui s'avancait en levant les mains pour lui en montrer l'intérieur. Il portait les stigmates du Christ et lorsqu'il ouvrit son manteau, elle vit la même plaie que celle du Christ sur sa croix.

— J'ai souffert pour racheter tes péchés, dit Ignace dont les lèvres n'avaient pas bougé.

— Tout est de ma faute, s'excusa Angélique en cherchant à se couvrir le visage mais n'y arrivait pas, ses bras semblant paralysés.

— Tes fautes sont si grandes, reprit Ignace en ouvrant une bouche noire au fond de laquelle brillait un feu.

— Je suis damnée, je vais en enfer, murmura Angélique en fixant le feu qui s'échappait maintenant de la bouche d'Ignace.

— Tu es pardonnée, annonça Ignace dont la longue langue de feu l'enveloppa sans la brûler.

— C'est impossible, fit Angélique qui sentait la lumière irradier en elle.

- Je te pardonne, mais ce n'était plus Ignace qui parlait, c'était le Christ en personne qui l'avait remplacé et qui la regardait avec des yeux remplis d'amour.
- Je suis morte? demanda Angélique.
- Tu as une autre chance de racheter ta vie, déclara le Christ dont les traits se métamorphosèrent en ceux de Jean. Regarde, je te montre le chemin.

Angélique vit qu'elle était dans un champ de blé, la neige avait disparu. Il n'y avait plus personne auprès d'elle et elle caressa les épis d'or qui se balançaient au vent. Elle vit le blé grandir instantanément et atteindre la hauteur des arbres. Elle regarda ses pieds qui étaient recouverts de terre et elle essaya de les soulever mais ils semblaient attachés dans le sol. Elle s'accroupit, déblaya la terre autour de ses pieds et découvrit qu'ils s'étaient transformés en racines. Une main tendue la releva et elle fut inondée par un soleil éblouissant.

Les pièges qu'il avait posés avaient fourni à Charles une bonne variété de peaux de martre, de loup, de lynx, de vison et de renard en plus du castor. En revenant avec ses prises de la journée, Charles pensait à Geneviève qu'il avait quittée sans mot dire pour retourner trapper et chasser car il savait à l'avance que Geneviève n'aurait pas compris et que toute discussion était inutile. Dieu seul savait à quel point il aimait Geneviève mais il fallait qu'elle comprenne que la forêt était toute sa vie et il se demandait une fois de plus,

comment il arriverait à le lui faire comprendre. Peut-être n'y arriverait-il jamais. À son retour, il avait voulu parler avec Kokoptcic de son intention de rompre leur mariage mais elle attendait elle aussi un enfant. Il se sentait piégé et il se dit que des deux, c'était lui le papillon. Il eut un geste rageur et frappa un sapin duquel tomba une avalanche de neige qui couvrit son casque de martre et son visage. Il observait depuis quelques temps les signes d'un printemps hâtif, la neige avait commencé à fondre autour des troncs d'arbre et il pensa à Kokoptcic qui s'était entêtée à vouloir aller pêcher sur la glace malgré ses mises en garde. Vraiment, Kokoptcic n'avait du papillon que le nom. Lorsqu'il arriva au campement, elle lui montra ses prises de la journée qu'elle fit cuire.

- Ton esprit est préoccupé depuis que cet homme blanc est venu et que tu es reparti avec lui. Tu me caches quelque chose, répéta Kokoptcic qui vérifia la cuisson des poissons et décréta qu'ils étaient cuits à point.
- Tu ne vas pas recommencer. Je t'ai dit tout ce que tu as à savoir, s'impacienta Charles qui prit la portion qu'elle lui tendait et l'échappa dans la neige.
- Là, tu vois bien que tu me caches quelque-chose. Tes mains parlent, répondit la jeune femme en récupérant sa portion de poisson.
- Il y a des choses qu'un homme garde pour soi, je te l'ai répété, reprit Charles qui attaqua son souper.
- Cela a à voir avec l'enfant que je porte. J'ai bien vu dans tes yeux que ça te contrarie, continua Kokoptcic.
- Mais non, mentit Charles. Et puis ce sont des problèmes d'hommes blancs que tu ne comprendrais pas.

Se levant brusquement, Kokoptcic se dirigea vers la forêt avoisinante. Charles soupira et la suivit. Il détestait la voir pleurer mais il ne savait comment se tirer de la situation où il s'était enlisé. Il la rattrapa, la consola en lui caressant les cheveux et en lui murmurant des mots doux. Elle se pressa contre lui, lui prodiguant des caresses auxquelles il n'avait jamais pu résister. Leur vie était maintenant constituée de cycles de disputes et de réconciliation.

Assis dans sa carriole, Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour entendit des coups de feu et des hurlements alors qu'il se rendait à l'emplacement de son cabaret de la Pointe-du-Lac. Il sut à ce signe qu'un groupe de ses voyageurs devait être arrivé avec leurs ballots de fourrure et il sourit. Outre cette coutume des voyageurs exécutée à leur arrivée et à leur départ, il se rappela celle du baptême obligatoire pour tous ceux dont c'était la première incursion en pays autochtone. Les voyageurs y procédaient lorsqu'ils arrivaient à un endroit sacré pour les tribus qui fréquentaient l'endroit. Dans son cas, le lieu sacré était un rocher ayant la forme d'une tortue. Pour éviter d'être plongé dans l'eau, il fallait payer à boire tous comme pour la coutume de l'arbre de mai. Les voyageurs ébranchaient, le premier mai, un grand arbre situé sur un promontoire pour qu'il soit visible à grande distance, ne laissant à l'arbre que le feuillage de sa cime. Et si une personne de marque les accompagnait, ils gravaient son nom sur l'écorce de l'arbre, tiraient des coups de fusil et

la personne qui était ainsi honorée devait leur payer à boire. Louis-Joseph s'était toujours plié de bonne grâce à ces rituels.

Lorsqu'il arriva à l'emplacement de son cabaret, les voyageurs déchargeaient leurs ballots de fourrure et les amenaient au cabaret. Il suivit son tenancier et homme de confiance, Antoine Caret ainsi que son commis, dans la pièce attenante au cabaret qui servait d'entrepôt. Ils vérifièrent et comptabilisèrent les nouvelles fourrures rentrées et les hommes de Louis-Joseph transportèrent toute la fourrure dans le convoi de traîneaux menés par ses gens qui avaient suivi sa carriole. Louis-Joseph la mettait à l'abri du vol dans la partie de son manoir réservée au magasin du roi qui lui servait également d'entrepôt.

Pendant que ses hommes s'activaient au chargement de ses traîneaux, Louis-Joseph accepta la coupe de vin que son tenancier lui servit. Un brouhaha de voix se faisait entendre dans la salle, les nouveaux arrivés étant salués par ceux qui trinquaient déjà. Un de ses voyageurs expérimentés prit la parole.

— Aucun seigneur n'a eu de femme mieux habillée que les miennes, aucun indien ne me bat à la course et aucun blanc ne m'a jamais dépassé dans une expédition. Je n'ai jamais manqué de rien et j'ai tout dépensé dans les plaisirs. Si j'étais encore jeune, je serais fier de recommencer la même carrière. Il n'y a pas de vie plus heureuse que celle d'un voyageur, aucune qui soit aussi indépendante, aucun

endroit où un homme puisse connaître plus de variété et de liberté que dans le pays indien.⁶

- L’homme blanc ne m’a jamais battu à la course, objecta un jeune Abénaquis. Viens te mesurer à moi.
- À son âge, il ne court plus, il trébuche, blagua un autre voyageur.

Tout en regardant ses gens faire des allers retours, Louis-Joseph buvait son vin en songeant à ce que le voyageur avait dit de ses femmes. Son épouse Mary était peut-être la mieux habillée des Trois-Rivières mais cela ne lui avait apporté que des ennuis. Il songea à la récente visite de Cugnet et de ce François Havy qui avait eu l’impertinence d’offrir un cadeau de prix à son épouse. Le fait qu’ils soient venus relancer son épouse jusque sous son toit l’avait mis hors de lui. Il regrettait ses éclats de colère causés par les affres de sa jalousie. Il avait imploré le pardon de son épouse à genoux et en se rappelant dans quels extrêmes il oscillait quand il s’agissait de Mary, il avala d’un trait le reste de sa coupe. Il la remit à son tenancier qui la lui conservait, comme pour le vin, à son usage exclusif. Les voyageurs s’étaient mis à jouer au « pucklesan », pariant sur le nombre de pierres qui tomberaient d’un petit disque de bois qu’ils agitaient. Le dernier ballot avait été transporté et il allait sortir pour se remettre en route lorsqu’un inconnu habillé à la manière de ses voyageurs l’aborda.

⁶ Dialogue inspiré des propos d’un voyageur cités par Podruchny, Carolyn (2009) Les voyageurs et leur monde. Voyageurs et traiteurs de fourrures en Amérique du Nord. Québec : Presses de l’Université Laval. Page 10.

- La femme que tu vois là prédit l'avenir? déclara l'homme qui se planta devant Louis-Joseph. Ça te coûtera cinq tasses d'eau de vie, ajouta l'homme en désignant la tasse qu'il portait accrochée à sa ceinture, un des accessoires indispensables des voyageurs.
- C'est cher payé pour entendre des balivernes, répondit Louis-Joseph. En considérant la tenue pitoyable de la femme, il se ravisa, voulant se montrer charitable. Je t'offre trois tasses d'eau de vie et une couverture pour elle.
- Quatre tasses, renchérit l'homme.
- C'est bon, céda Louis-Joseph en regardant à nouveau la femme. Quelque chose dans son regard agissait sur lui comme un aimant. Il se demandait si cette femme pourrait lui parler des hommes qui poursuivaient sa femme avec ardeur. Peut-être y en avait-il d'autres dont il ne soupçonnait pas l'existence.

Après que l'homme se soit entretenu avec elle, la femme se planta devant Louis-Joseph et le regarda droit dans les yeux.

- Vous deviendrez très riche, commença-t-elle.
- Et après? la questionna Louis-Joseph impatienté par ce lieu commun.
- Vous aimez une femme qui est aussi aimée d'un autre homme.
- Aime-t-elle cet autre homme? demanda Louis-Joseph d'une voix blanche.
- Je ne sais pas mais elle mourra.
- Quand? s'entendit demander Louis-Joseph malgré lui.
- D'ici trois ou quatre ans.

Le cœur de Louis-Joseph fit un bond dans sa poitrine. Secoué, il fit signe à son tenancier de verser le tarif convenu et sortit en trombe de son cabaret. L'air lui manquait et aussitôt sorti, il la respira à grandes goulées, appuyé contre le mur de son cabaret. Blanc comme un linge, il attendit que sa respiration se calme et il se dirigea vers sa carriole. Lorsque le convoi se mit en branle, Louis-Joseph vit défiler devant lui un spectacle de désolation. La forêt se transforma en une suite de fantômes formés par la neige recouvrant les résineux et au milieu desquels se dressaient les squelettes des feuillus dénudés dont les bras décharnés pointaient le ciel où disparaîtrait son épouse. La mort de Mary ne lui était jamais venu à l'esprit, il ne pourrait jamais le supporter, lui survivre. Il étouffa un cri de désespoir. Puis, il se persuada que cette femme avait dit n'importe quoi. Et finalement, il pensa à cet autre homme qui l'aimait, ce devait être ce Havy qui lui avait offert ce maudit collier qu'il lui avait interdit de porter et qui était même venu jusqu'à son manoir. La femme avait dit qu'elle ne savait pas si Mary l'aimait. Lorsqu'elle avait parlé de la mort de Mary, cela l'avait si secoué qu'il n'avait pas pensé à la questionner plus avant sur les sentiments de Mary pour cet homme. Il faillit demander aux hommes de rebrousser chemin pour aller l'interroger à nouveau mais le soleil se couchait, il était plus prudent de rentrer. Quelle fâcheuse idée avait-il eu de vouloir connaître l'avenir! Il émit un très long soupir.

Fendant du bois comme s'il s'était agi de pans de sa propre vie, Jean Déry, le fils du meunier, se désespérait. Depuis qu'Angélique était revenue à la vie après l'incendie de sa

maison, elle s'était mis à parler de façon incohérente, puis elle s'était mise à chanter des paroles qui n'avaient aucun sens et d'autres fois, elle semblait converser avec quelqu'un mais ses propos demeuraient décousus. Il avait finir par déduire de quelques phrases entendues qu'elle parlait avec son époux. Toujours lui, ce démon sorti de l'enfer pour le torturer. Il fendit sa bûche avec une telle rage qu'il s'entailla la jambe. Le sang surgit de l'entaille de sa jambière de peau cousue et s'écoula dans la neige. Il pressa la blessure de ses mains et il entendit le grattement de raquettes dans la neige. Il vit Geneviève qui arrivait essoufflée et rougie par l'effort.

- À te voir, on dirait que tu as fait une mauvaise rencontre, lui lança Jean qui s'avisa de l'air furieux de sa sœur qui ne semblait pas avoir remarqué qu'il s'était blessé.
- Je suis allée voir les parents d'Angélique. Son père est l'être le plus vil qui soit! ragea Geneviève en lançant ses raquettes qu'elle venait d'enlever. Mais tu t'es blessé! cria Geneviève alarmée par le sang qu'elle vit dans la neige comme un mauvais présage.

Fixant les mains rougis de Jean qui recouvrait sa blessure, elle l'aida à rentrer à l'intérieur et l'aida à enlever sa mitasse rougie.

- Pourquoi es-tu allé chez ses parents? Pour leur donner des nouvelles? Il aurait mieux valu que tu attendes qu'elle aille mieux, demanda Jean en regardant sa jambe dénudé où son accès de rage était signé de son sang.
- Qu'elle aille mieux! Mais tu divagues! répondit Geneviève en épongeant le sang vomi des lèvres de la blessure. Tu ne vois pas qu'elle s'enfonce dans la folie un peu

- plus chaque jour, fit Geneviève en jetant un œil à Angélique qui marmonnait. Ça fait des semaines que ça dure et je n'en puis plus de l'entendre marmonner et chantonner des paroles qui n'ont aucun sens. Je suis à bout, s'exaspéra Geneviève.
- Et qu'allais-tu faire chez ses parents? questionna Jean sur un ton soupçonneux en regardant sa sœur appliquer un baume à la résine de sapin sur sa blessure.
- Je voulais savoir s'ils ne pourraient pas en prendre soin. Son père m'a quasiment jetée à la porte. Je ne peux pas croire qu'un père se comporte ainsi, dit Geneviève entre ses dents en entourant la blessure d'un pansement.
- Et moi je ne peux pas croire que tu aies agi dans mon dos, sans m'en parler, s'énerva Jean à son tour qui retira sa jambe bandée des mains de sa sœur. Il est hors de question qu'Angélique aille vivre ailleurs. Tant qu'elle vivra, j'en prendrai soin, tu m'entends. Et si ça ne fait pas ton affaire, tu n'as qu'à aller vivre ailleurs.
- Fort bien, j'irai vivre dans le campement de Charles. Je suis son épouse après tout, s'exaspéra Geneviève qui se releva promptement.
- Il n'y a rien dans son campement, tu l'as dit toi-même. De quoi vivras-tu? Comment te chaufferas-tu? objecta Jean qui fit la grimace en tentant de se redresser.
- Alors, j'irai vivre chez notre père, se piqua Geneviève.

Ramassant ses quelques possessions, Geneviève accompagnait Angélique dans ses monologues.

- Si jamais je le revois, je l'étripe ce bougre de fripon, cette canaille! A-t-on idée de laisser son épouse sans l'avertir et aller courir je ne sais quoi dans les bois! cracha Geneviève en roulant son autre jupon en une boule compacte.

- Un rossignol, un rossignol, chantonna Angélique en mimant les ailes de l’oiseau.
- Je sais moi, ce qu’il va courir au fond des bois. Les femmes, il les collectionne et comme une sotte, je suis tombée dans son piège, fulmina la jeune femme en serrant rageusement son baluchon.
- Sur la plus haute branche, chantonna Angélique en pointant le plafond.
- J’ai assez dormi, il est temps que je me réveille, décréta Geneviève pour la énième fois.

Enfilant sa cape de laine, elle saisit son baluchon et sans un regard pour son frère, elle sortit en claquant la porte. Elle chaussa ses raquettes et s’éloigna à grands pas lesquels finirent par se réduire à mesure que sa colère s’évanouissait. Elle s’écroula au pied d’un grand sapin et pleura sans retenue en se tenant le ventre, secouée par ses sanglots. Elle ne savait plus que faire depuis que Charles l’avait lâchement abandonnée. Elle doutait de plus en plus qu’il revienne au printemps. Elle était mariée, il avait fait d’elle une femme honorable mais comment élèverait-elle leur enfant? Et puis, il lui manquait tant! Comment pouvait-il vivre aussi longtemps loin d’elle? Il ne l’aimait pas, maintenant elle en était sûre. Si on pouvait mourir de désespoir, il y a longtemps qu’elle serait morte. Séchant ses larmes, elle se releva et se dirigea vers le moulin.

Pendant ce temps, Jean clopinait en tenant un bâton qui lui servait de béquille et s’approcha de l’âtre pour y remettre du bois. Il jeta un coup d’œil à Angélique qui avait roulé sa couverture en boule et qui la tenait contre elle en la caressant.

— Angélique, nous sommes seuls maintenant, Geneviève est partie. Je vais bien prendre soin de toi, tu guériras, j'en suis sûr, fit Jean pour se rassurer.

— Sur la plus haute branche, chantonna Angélique tout en caressant sa couverture.

Regardant le feu qui flambait dans l'âtre, Jean sentit les larmes couler sur ses joues. Il ne voulait pas se l'avouer mais il était désespéré lui aussi. Angélique ne prenait aucun mieux. Sa sœur avait raison, elle s'enfonçait dans la folie et cela le torturait de la voir ainsi. Il dressa l'oreille, Angélique chantait pour la première fois des paroles qui avaient du sens. Elle chantait « À la claire fontaine » et il en écarquilla les yeux d'étonnement quand elle entonna d'une voix claire et cristalline « Il y a longtemps que je t'aime, jamais je ne t'oublierai. »

Avant de se rendre à la chapelle des Ursulines où se rendait quotidiennement Mary Godefroy de Tonnancour pour y entendre la messe et y prier, François Havy avait eu soin de vérifier que Louis-Joseph serait absent du manoir. Comme il avait appris de Chaussegros-de-Léry que Louis-Joseph devait venir le rencontrer à Québec à propos du chantier naval, il s'était promptement dirigé vers les Trois-Rivières. Sur le trajet qui le menait en carriole sur le chemin du Roy, le fleuve étant périlleux en ce printemps hâtif, il réfléchissait à son propre trajet personnel. Dès l'âge de vingt et un ans, sa carrière de marchand avait pris une tournure particulière quand il avait été embauché en 1730 à titre

de subrécargue, soit le responsable de la cargaison, pour le compte de la société récemment créée, Robert Dugard et Cie établie à Rouen. Il avait fait le voyage en Nouvelle-France sur le navire appartenant à la compagnie, le Louis Dauphin, à deux reprises. Les profits tirés du commerce avaient été tels que la compagnie avait jugé rentable un investissement à long terme et l'avait envoyé en Nouvelle-France une troisième fois en 1732 à titre d'agent permanent. Avec son cousin, il avait trouvé des locaux et un entrepôt permanent à Québec. Bien qu'ils soient demeurés des salariés de la compagnie qui leur assurait en plus du salaire, le gîte et le couvert, François s'était associé à son cousin pour démarrer leur propre entreprise, une pratique qui était permise par les compagnies. Leurs affaires étant devenues florissantes, ils louèrent pour leurs bureaux une partie d'une maison donnant sur la place du marché. François Havy était devenu l'un des dix-sept marchands les plus riches de la colonie, manipulant les cargaisons de treize compagnies. Au train où cela allait, son chiffre de vente promettait même de dépasser largement les 200 000 livres de l'an dernier.

Mais ce résultat n'était obtenu que par un travail harassant. Il fallait recevoir, rassembler et distribuer les marchandises, voir à l'enregistrement des équipages auprès de l'Amirauté et à l'obtention des permis de navigation et des acquits-à-caution. Il soupira à la pensée de la quantité astronomique de comptes, de lettres préparées en trois exemplaires, de factures d'expédition et de polices de chargement. Au départ des derniers navires à l'automne, il fallait retranscrire dans des registres, les milliers de déclarations d'entrée enregistrées dans les livres. Les comptes courants qui étaient ensuite tirés de ces registres, devaient être transmis à tous les correspondants d'affaires.

Il détestait l'automne pour ce travail harassant alors qu'il se sentait renaître dans ce printemps qu'annonçait cette neige grumeleuse dont les cristaux brillaient de tous les coloris dans l'aube naissante. Il sortit de son enveloppe de papier, la longue perle en forme de poire accrochée à un ruban qu'il caressa d'un doigt parce que Mary y toucherait. Elle se teintait elle aussi des lueurs de l'aube, prenant tour à tour des teintes de rose, de jaune et d'oranger. Il était parti tôt ne sachant pas à quelle heure Mary se rendrait à la chapelle des Ursulines.

Lorsqu'il arriva à la chapelle, elle était déjà remplie et il chercha Mary des yeux. Elle était placée vers l'avant et constata la mort dans l'âme que sa belle-mère l'accompagnait. Il se positionna de biais et la fixa intensément, essayant de fixer durablement ses traits dans sa mémoire ayant lutté avec elle dernièrement pour qu'elle lui restitue intacts les traits tant aimés. La messe prenait fin et il la suivit à distance respectueuse quand il vit que sa belle-mère s'éloignait d'elle en suivant une des religieuses qui assistaient à la messe. Il pressa le pas, ses pieds étant devenus aussi légers que l'air de ce printemps.

- Quelle belle surprise! s'exclama François en se retenant de mettre la main sur l'épaule de Mary.
- Vous, ici? s'étonna Mary qui s'arrêta de marcher tant sa surprise était grande.
- Mes affaires m'amenaient près d'ici, fit François dans un geste vague. En passant, je vous ai vue resplendissante dans ce matin lumineux, souffla François en contemplant ce visage tant aimé.

- Vous faites des affaires avec mon époux? demanda Mary pour la forme car elle cherchait surtout, en mentionnant son époux, à réaffirmer sa position de femme mariée.
- Non mais je suis heureux de vous voir, de vous voir en bonne santé se reprit François qui avait constaté les marques de la contrariété sur le visage de son aimée.
- Je vous remercie et je vous souhaite une bonne journée, répondit Mary qui se remit à marcher d'un pas vif pour bien montrer que l'entretien était fini.
- Mary, attendez! Le hasard ne peut nous avoir mis sur le même chemin pour ensuite nous séparer si promptement, hasarda François désespéré de ne pas savoir comment la retenir.
- Qu'est-ce qui vous permet de m'appeler par mon prénom! s'indigna Mary. C'est une prérogative à l'usage exclusif de mon mari et de ma famille. Et le hasard fait bien ce qu'il veut, il se passe de votre permission, trancha Mary qui tentait de se mettre en colère mais qui n'y arrivait pas en regardant les yeux suppliants de François.
- Je sais et c'est bien là tout mon drame. Je sais que vous vous devez à votre époux, je ne réclame rien, je n'ai aucun droit mais je ne peux empêcher mon cœur de se réjouir à votre vue, plaida François qui fit semblant de perdre l'équilibre, se rattrapa au bras de Mary qu'il déséquilibra à son tour et en profita pour glisser son enveloppe de papier dans la poche amovible située sous sa cape de laine.
- Votre premier présent m'a mise dans l'embarras auprès de mon époux, fit Mary lorsqu'elle retrouva son équilibre. Je n'aurais jamais dû accepter le second, fit Mary en écarquillant les yeux d'effroi. Je vois ma belle-mère arriver, sauvez-vous vite

avant qu'elle ne nous voit, s'effraya Mary à la pensée que sa belle-mère raconte à son mari sa rencontre avec François Havy.

Mary courut jusqu'à son manoir, se débarrassa de sa cape à la hâte. Sa belle-mère qui rentrait quasiment sur ses talons l'interrogea sur l'homme à qui elle parlait. Mary lui mentit en répondant qu'il cherchait son chemin. Sa belle-mère s'étonnant qu'elle ne fut pas encore rentrée alors qu'elle avait eu le temps de s'entretenir avec la mère supérieure, Mary s'enfonça dans ses mensonges en prétextant avoir perdu son mouchoir à la chapelle et y être retournée pour le retrouver. Lorsqu'elle monta à sa chambre, elle était dévastée par sa fourberie mais la crainte d'attiser la jalousie de son époux avait été la plus forte. Elle s'agenouilla pour quémander son pardon à la Vierge Marie.

Allant relever les collets qu'elle avait posés pour le petit gibier, Kokoptcic avait décidé de ne pas accompagner Charles dans son périple pour aller faire la tournée des plus gros pièges. Elle le boudait parce que le trouvant de plus en plus distant, elle avait fait de nombreuses tentatives de rapprochement qui échouaient le plus souvent. Elle regarda en soupirant les cristaux de neige granuleuse qui brillait au soleil de cette fin mars, mois qu'on nommait en Atikamekw, Nikikw Pisim, le mois de la loutre. Comment pourrait-elle faire pour briller comme ces cristaux dans le cœur de celui qu'elle aimait. Elle entendit du bruit derrière elle et lorsqu'elle vit un ours noir accourir, elle grimpa au premier arbre à sa portée,

une épinette. Son ventre arrondi lui nuisit dans sa progression et elle le heurta à quelques reprises à des branches mortes lors de son ascension. Mais elle ne fut pas assez rapide, l'ours lui attrapa les pieds par ses griffes, la tira violemment au sol et elle se heurta la tête. Cela lui sauva la vie parce que ne bougeant pas dans son inconscience, l'ours lui renifla le cou et s'éloigna. Elle avait approché sa tanière de trop près et son attaque n'était que défensive, heureusement, l'ours n'avait pas faim. De violentes douleurs au ventre et aux pieds la réveillèrent. Elle se tordit de douleur et ne put se redresser en raison de ses blessures, ses pieds ayant été labourés par les griffes de l'ours.

Lorsque Charles revint en fin de journée au campement de chasse, le père de Kokoptcic vint à sa rencontre et le mit au courant de ce qui était arrivé à sa fille. Il voulut la voir mais son père l'empêcha d'entrer dans son wigwam, sa mère soignait les blessures de sa fille.

- Mentou, le Grand Esprit, a commandé à l'ours de reprendre la vie de tes enfants, conclut le vieil homme.
- Mes enfants? s'étonna Charles.
- Tes deux enfants étaient soudés par le milieu. Ils n'auraient pas pu vivre ainsi et Mentou a fait ce qu'il fallait. Ce signe est un mauvais présage. Un ancien est parti consulter le sachem pour savoir ce qu'il faut faire.

Lorsque Charles put entrer dans son wigwam, il vit la mère de Kokoptcic relever la tête et pincer les lèvres. La jeune blessée demanda à sa mère de les laisser seuls.

- Comment vas-tu? s'enquit Charles en voulant lui prendre la main.
- Nos enfants se sont tassés l'un contre l'autre dans mon ventre parce qu'ils ont senti que tu ne voulais pas d'eux, lui reprocha Kokoptcic en enlevant sa main.
- Je suis désolé pour les enfants mais je suis content que l'ours t'ait laissé la vie.
- Mentou n'approuve pas notre union. Dorénavant, tu ne vivras plus avec moi. Va-t'en.

Charles aurait voulu protester mais il ne trouva rien à dire. Au fond de lui, il était soulagé que le Grand Esprit ait agi à sa place. Il savait probablement ce qu'il y avait au fond de son cœur et il lui donnait une seconde chance de se reprendre. Car tout le temps qu'il avait posé son regard sur le ventre arrondi de Kokoptcic, c'est Geneviève qu'il voyait.

Lorsque l'ancien revint deux jours plus tard, il était accompagné du sachem, le chef et conseiller spirituel de la tribu. Tous les anciens se réunirent avec lui dans un wigwam et personne n'invita Charles aux palabres. Lorsqu'ils ressortirent, le sachem se dirigea vers lui en tenant une peau enroulée qu'il lui tendit.

- Amène tes enfants avec toi.
- Pour en faire quoi? demanda Charles surpris.
- Mentou a parlé par l'ours. Tu n'es plus le bienvenu parmi notre peuple. Prends ce qui t'appartient et quitte ce campement. Quant à tes enfants, fais ce qu'il te plaira mais fais le loin d'ici.

Lorsque Charles eut terminé de rassembler toutes ses peaux, il les mit dans le canot à glace avec le corps de ses jumeaux enveloppés dans une peau. Personne ne le regarda s'éloigner et il ne se retourna pas. Il rejoignit la rivière et s'arrêta en fin d'après-midi près de trois sapins rapprochés où il se construisit un abri pour la nuit. Après avoir fait un feu et mangé de la viande séchée, il observa la pleine lune qui s'était levée en se demandant ce qu'il ferait de ses enfants. En regardant la grève caillouteuse à proximité de laquelle il s'était installé, il eut une inspiration. Il pelleta la neige au pied d'un arbre près de son abri, attaqua le sol gelé à la hache jusqu'à faire un trou de la dimension du paquet de peau enroulé sur ses enfants. Il fit fondre de la neige dans ses mains, ouvrit le paquet et traça une croix de son index mouillé sur le front de chacun des petits.

— Je vous baptise, toi Jean et toi Pierre. Que Dieu vous accueille en son paradis.

Il récita une prière pour demander à ses parents de les protéger et referma la couverture sur eux en les plaçant dans le trou qu'il avait creusé. Puis, en chantant la chanson que son père aimait, il avait ramassé les pierres de la grève qu'il avait disposées sur une peau et la traîna jusqu'au petit tombeau. Il forma un monticule de pierres empilées en guise de pierre tombale et sur l'arbre, il traça deux croix.

Chapitre 6

Avril 1740 : « Chante rossignol, chante »

Suivant son épouse, Louis-Joseph ferma la porte de leur chambre bruyamment tant la colère l'étranglait. Il l'avait accompagnée à la messe du dimanche et elle avait sorti un mouchoir de sa poche. Une lettre plusieurs fois repliée était tombée que Louis-Joseph avait ramassée. Il l'avait dépliée, avait vu la perle accrochée à un ruban et avait lu la missive : « *Une perle à votre image, d'une rare beauté, qui a la forme de mes larmes de ne pas pouvoir vous contempler. Vous êtes un éclat de lumière dans la noirceur de ma vie, une vision de l'amour duquel mon âme se nourrit* ». Il avait failli exploser de colère à la messe, s'était retenu en saisissant le bras de Mary et l'avait entraînée en fulminant dans une marche forcenée jusqu'au manoir.

- De qui est-ce? tonna Louis-Joseph en brandissant la lettre froissée.
- Mais je n'en ai pas la moindre idée. De quoi s'agit-il? demanda Mary qui pria pour que ce ne soit pas une lettre de François Havy.
- Vous me prenez pour un sot! Des mots d'amour qui accompagnaient ceci, explosa Louis-Joseph en brandissant le ruban sur lequel se balançait la perle.
- La lettre a pu être égarée par quelqu'un d'autre, se défendit Mary dont le cœur avait commencé à s'emballer à la vue du bijou, la signature probable de François Havy.
- J'ai très bien vu cette missive tomber de votre poche quand vous avez sorti votre mouchoir. Je vois que vous continuez à me mentir pour cacher votre ... votre ... vos amours coupables, s'étrangla Louis-Joseph dont le visage avait viré au rouge.

- Vous êtes mon époux, jamais je ne me permettrai ...
- Vous vous en permettez beaucoup, au contraire, l'interrompit Louis-Joseph au paroxysme de sa fureur. Vos stratagèmes pour me déjouer ont été mis à jour, hurla Louis-Joseph en saisissant un pot en faïence et en le lançant contre un mur.

Le visage devenu pourpre, Louis-Joseph desserra son foulard maintenant son jabot de dentelles qui l'étouffait. Il sortit précipitamment de la chambre et se heurta à sa mère qui arrivait de la messe et qui lui demanda pourquoi il était parti si brutalement. Pour toute réponse, il descendit l'escalier en se tenant au mur adjacent, le sang lui cognait aux tempes, sa vue se troublait. On aurait dit qu'on agitait la flamme d'une chandelle près de ses yeux et qu'il ne voyait plus que des cercles de lumière sur un fond noir dense. Il prit sa cape et sortit de son manoir en tentant de calmer les battements irréguliers de son cœur. Il marcha jusqu'à l'hôpital des Ursulines situées un peu plus loin sur sa rue et fut pris de vertiges et de sueurs froides. Il entra à l'hôpital, blanc comme un linge et ameuta une religieuse, lui disant qu'il était en train de mourir. Reconnaisant le seigneur Godefroy de Tonnancour, le bienfaiteur de leur communauté, elle le fit étendre dans le meilleur lit et envoya chercher la mère supérieure.

Lorsque la mère supérieure arriva, on avait fait boire une décoction de ginseng à cinq folioles à Louis-Joseph qui commençait à retrouver ses couleurs. Comme cette plante était réputée soigner tous les maux, on avait commencé le traitement par elle. Utilisée depuis toujours par les amérindiens, un médecin du roi en avait expérimenté l'efficacité en 1704 et depuis ce temps, son utilisation s'était accrue à un point tel qu'on en exportait depuis

1715 jusqu'en Chine. Lorsque leur patient se sentit légèrement mieux, la mère supérieure envoya une sœur prévenir la mère de Louis-Joseph qui se précipita au chevet de son fils.

- Mon pauvre Louis-Joseph, vous auriez dû me dire que vous ne vous sentiez pas bien. Vous travaillez trop, je le crains, supposa Marguerite qui cherchait les causes du malaise de son fils.
- Que savez-vous des fréquentations de mon épouse? ne put s'empêcher de demander Louis-Joseph en baissant le ton même si cette question révélait à sa mère l'infidélité de son épouse.
- Mais elle ne fréquente personne. Elle demeure au manoir en ma compagnie et ne s'absente que pour aller prier à la chapelle avec moi.
- Vous la couvrez, vous, ma mère, s'indigna Louis-Joseph dont le teint recommençait à s'empourprer.
- Mais je ne la couvre pas. Je ne comprends pas pourquoi vous vous mettez dans des états pareils. Je vais prier pour que le seigneur fasse descendre en vous sa grande sagesse, répliqua Marguerite surprise de la réaction de son fils.
- Priez plutôt pour vos péchés, cela vous sera plus profitable, rétorqua Louis-Joseph avec humeur.

Outrée de l'attitude de son fils, Marguerite se leva et prit congé. Elle l'avait mis en garde quand il avait voulu épouser cette anglaise qui avait abjuré sa foi protestante. Manifestement, le temps lui avait donné raison et son fils semblait regretter son mariage. Louis-Joseph n'avait jamais pu se tenir devant un joli minois. Elle avait dû intervenir plus d'une fois lorsqu'il se montrait subjugué par les charmes d'une servante et elle avait fini

par ne retenir à son service que les plus laides d'entre elles. Son épouse était trop jolie, voilà tout le malheur. Elle voyait bien que son fils ne semblait pas heureux avec elle et voilà qu'il se mettait à fabuler sur l'infidélité de son épouse. Puis, elle se rappela l'homme avec qui Mary s'était entretenu dans la rue. Peut-être que son fils ne fabulait pas après tout et elle retourna à son chevet lui rapporter cet incident.

Depuis qu'il avait enterré ses enfants, un rêve récurrent hantait les nuits de Charles. Il se voyait marcher dans la neige sans raquettes, ses jambes s'enfonçant de plus en plus profondément dans la neige jusqu'à ce qu'il ne puisse plus avancer. Finalement, il se trouvait recouvert de neige, ne pouvant respirer que par un petit trou. Puis Geneviève s'agenouillait près du petit trou, l'agrandissait pour qu'il puisse voir l'enfant qu'elle avait mis au monde et qu'elle lui présentait, un enfant sans tête. Elle lui disait ensuite qu'il était un mauvais père et qu'elle en chercherait un autre. Elle comblait ensuite le trou avec de la neige pour l'empêcher de respirer. À cet instant, il se réveillait toujours en sursaut, cherchant son souffle. Cette fois-ci, il entendit un craquement et dans l'aube naissante, il vit deux Iroquois près de son canot, prit son fusil par réflexe et tira sur l'un d'eux. L'autre Iroquois prit la fuite et lorsqu'il s'approcha, il vit qu'il avait blessé un jeune adolescent. Il l'avait touché à l'épaule et le jeune tenta de fuir en le voyant s'approcher. Il fit le geste de paix avec ses deux mains suivi d'un geste d'excuse. Il mima ensuite le geste de pansement

en appliquant sa main sur sa propre épaule. Le jeune fit un geste de dénégation, se releva et s'enfonça dans la forêt qui bordait le fleuve Saint-Laurent.

Envahi par la culpabilité, il se dépêcha d'installer ses ballots de fourrure dans son canot, ses outils et ses armes et s'éloigna sur le fleuve en direction de Montréal, il en était tout près. Il avait vu sur la berge le canot des deux jeunes ainsi que les armes qu'ils y avaient laissées et il s'était dit qu'il le récupérerait aussitôt qu'il serait parti. Il ne voulait pas les retarder dans le secours qu'ils iraient chercher auprès des leurs.

En cette mi-avril, le fleuve s'était libéré de son carcan de glace et il pagaya avec ardeur dans ses eaux illuminées par la lumière dorée de l'aurore pour oublier les événements qui venaient de se produire. En nage, il propulsait son canot comme s'il participait à une course afin de pouvoir chasser les pensées qui se bousculaient dans son esprit. Il songeait qu'il n'apportait que la mort et la désolation quand il entendit l'appel mélodique d'un bruant chanteur, cet oiseau dont les longs sifflements appelaient une femelle. Il pensa à Geneviève dont il se languissait depuis trois mois. Il l'avait quittée sitôt après leur nuit de noces parce que s'il était resté un jour de plus, il n'aurait pas eu le courage de repartir avant un long moment, amputant de beaucoup sa saison de chasse.

Le bruant fit entendre à nouveau sa mélodie et il se dit que cet oiseau précédait de trois à quatre semaines l'arrivée des tourtes. Elles ne se déplaçaient qu'en immenses groupes comprenant des millions d'oiseaux qui couvraient le ciel et obscurcissaient le ciel à la manière d'une éclipse pendant des jours entiers. Lorsque les tourtes se posaient sur les arbres, le poids de leur nombre cassait les branches des gros arbres et déracinaient les petits. Lorsqu'elles quittaient les arbres sur lesquels elles avaient passé la nuit, ils étaient couverts de fientes qui s'accumulaient aussi au sol en tas pouvant atteindre quelques pieds de hauteur et cette fiente s'étalait sur plusieurs lieues. Pour les chasser, il suffisait de tirer en l'air à l'aveuglette et on récoltait un nombre incalculable de prises qu'on cuisinait de plusieurs façons. Les Atikamekw, au contraire des français, ne chassaient jamais ces oiseaux lorsqu'ils nichaient ou qu'ils élevaient des jeunes afin de les empêcher de mourir de faim. Tous les peuples autochtones menaçaient les blancs qui chassaient ces oiseaux lors de leur nidification.

Au bout de quelques heures, la circulation en canot devint plus dense, il arrivait à Montréal. Il suivit des voyageurs qui venaient d'accoster et se rendit à leur suite à un entrepôt tenu par un marchand. Il attendit dans un coin en observant les transactions. La qualité de ses fourrures était supérieure à celles que le marchand achetait. Quand vint son tour, il défit ses ballots et négocia ferme.

— Je ne peux te donner ce que tu demandes. À ce compte-là, nous fermerions boutique. Ce que je te propose est déjà très généreux, conclut le commis.

— C'est bon, j'irai voir un marchand qui n'est pas sur le point de faire faillite, fit Charles en reformant ses ballots de fourrure.

— Attends, je vais voir le patron, fit le commis en s'esquivant.

Charles n'attendit que quelques minutes avant de voir le commis réapparaître qui lui concéda le prix qu'il demandait. Empochant sa monnaie de cartes, il sortit avec un sourire, le premier depuis des lunes. En parcourant les rues de la ville, il se mit à la recherche de cadeaux pour Geneviève et le bébé.

Marchant à la tête du convoi, Jean se rendaient au campement de Charles en compagnie d'Angélique et de Geneviève. La forêt ressemblait à un malade qui se libérait de ses pansements, la neige s'accrochant encore par plaques. Geneviève n'était pas restée longtemps à la maison paternelle, elle s'était disputée avec sa belle-mère. Prenant le parti de sa femme, son père lui avait conseillé de retrouver son mari car c'était lui qui dorénavant devait la faire vivre. Orgueilleuse, Geneviève était repartie et elle était retournée chez Jean qui l'avait bien accueillie. Il avait réfléchi depuis leur dispute et lui avait proposé de l'aider à s'installer au campement de Charles. Il lui fournirait la nourriture et le bois de chauffage. Comme il y avait un ruisseau qui coulait près du campement, elle avait pensé qu'elle

pourrait aussi y pêcher sa nourriture. Et puis, les tourtes arriveraient bientôt, fournissant beaucoup de nourriture.

Jean avait emporté les effets de Geneviève dans un ballot qu'il avait assujéti au cheval d'Ignace et il avait installé Angélique sur le dos de l'animal. Le cheval transportait également derrière lui une petite traîne où Jean avait disposé du bois de chauffage et des vivres. Il avait pris la tête du convoi en tirant le cheval par ses rênes, Geneviève fermant le convoi. Lorsque Jean s'arrêta, Geneviève s'impatienta.

- On ne va pas s'arrêter maintenant, on est tout près de son campement. Je reconnais le gros arbre là-bas, fit Geneviève en pointant un immense pin qui avait été touché par la foudre.
- Tu n'as plus de maison, répondit Jean en se retournant.

Se précipitant, Geneviève ne put que constater la véracité des dires de son frère. Le campement avait été complètement rasé par le feu.

- Qu'est-ce qui a pu se passer? s'exclama Geneviève en examinant les restes de quelques billots noircis par le feu.
- Les gens qui s'y sont abrités auront mis le feu par mégarde, supposa Jean.
- Ah que la route est belle, belle! Ah que la route est belle! chanta Angélique qui avait fredonné l'air pendant tout le chemin.

En contemplant le lieu du sinistre, il sembla à Geneviève que c'était toute sa vie qui était partie en cendre. Elle s'effondra, en pleurs. Son frère s'agenouilla près d'elle et la prit dans ses bras.

— Je vais toujours prendre soin de toi Geneviève, je t'en fais la promesse, murmura Jean au travers des sanglots de sa sœur.

— Ce n'est pas une vie pour toi, sanglota Geneviève. Ce n'est pas juste.

— Rien n'est juste dans la vie, il faut faire avec. Nous trois, je te promets que nous nous en sortirons. Charles va revenir, je le connais, il va prendre soin de toi. Et je l'aiderai à reconstruire votre maison. Nous la ferons plus grande pour vous trois.

Arrachant un faible sourire à sa sœur, il la releva. En se retournant, il s'aperçut qu'Angélique n'était plus sur le cheval. Ils l'appelèrent et n'obtinrent aucune réponse. Ils la cherchèrent pendant des heures dans les environs. Ils avaient effectué des cercles concentriques, s'éloignant de plus en plus du site incendié. S'asseyant sur un tronc d'arbre couché, ils reprirent leur souffle.

— Si on ne la retrouve pas avant la nuit, elle va mourir, se désespéra Jean. Je m'en veux de ne pas l'avoir attachée au cheval.

— Telle que je la connais, elle aurait hurlé tout le trajet. Tu sais bien qu'elle supporte mal qu'on la touche, plaida Geneviève. J'ai dû grimper sur le cheval plusieurs fois pour qu'elle comprenne que nous voulions qu'elle y grimpe.

- Ce salaud d’Ignace, qu’il brûle en enfer! s’indigna Jean qui avait imaginé souvent les sévices subis par Angélique.
- Maintenant, on sait qu’on ne peut la laisser sans surveillance. On va la retrouver et on la surveillera à l’avenir, voulut le rassurer Geneviève.
- Entends-tu? Il me semble l’avoir entendue chanter. Ça venait de par-là, fit Jean en se dirigeant vers l’ouest.

Marchant dans la direction où Jean avait entendu une voix, ils s’arrêtaient, écoutaient et repartaient. Puis ils virent de loin le ruisseau qui serpentait et Jean comprit qu’elle avait suivi le ruisseau. Il accéléra le pas et entendit au loin « j’ai trouvé l’eau si belle que je m’y suis baignée ». Lorsqu’ils la virent, elle marchait d’un pas tranquille le long du ruisseau en y traînant une branche qu’elle avait ramassée. Jean poussa un profond soupir de soulagement.

Entrant dans sa chambre après avoir bu plus que de coutume, Louis-Joseph jeta un œil à la forme dissimulée sous la courtepointe qui lui fit penser à un oiseau dissimulé dans son nid. Cet oiseau qu’il chérissait entre toutes choses, il le malmenait alors qu’il aurait voulu le contraire. Il ne se reconnaissait plus dans cet être colérique rongé par la jalousie. Était-il en train de devenir fou? Fou d’amour pour Mary, c’était une certitude. Cet amour l’aveuglait-il? Mary avait fini par lui avouer sa rencontre avec François Havy et lui avait

juré qu'il ne s'était rien produit. Elle lui avait dit qu'il avait dû glisser la lettre dans sa poche sans qu'elle s'en aperçoive. Mais il avait du mal à la croire.

- Je sais que vous ne dormez pas, vous faites semblant. Moi aussi, je peux vous faire des cadeaux et plus somptueux que ceux de cet animal, articula péniblement Louis-Joseph en butant sur une table et en se rattrapant sur les montants du lit au-dessus de son épouse.
- Les cadeaux m'indiffèrent, fit Mary en se redressant et en considérant son mari qui tanguait dangereusement.
- Et celui-là, il vous indiffère aussi, bafouilla Louis-Joseph en sortant un collier de perles de la poche de son justaucorps.
- Bien sûr que non. Louis-Joseph, vous n'auriez pas dû. Mon cœur ne va pas à celui qui me fait le plus beau cadeau.
- Et il va à qui votre cœur? À lui ou à moi? demanda Louis-Joseph qui voulut caresser le visage de son épouse et tomba par-dessus.
- Louis-Joseph, vous vous mettez dans des états que rien ne justifie, soupira Mary en tentant de s'extraire de dessous le corps de son mari.
- Rien! On veut vous enlever à moi! On veut me ravir votre cœur! bredouilla Louis-Joseph la langue empâtée par le vin.

Pendant que son mari marmonnait, Mary le déshabilla et il se mit bientôt à ronfler du sommeil de l'ivrogne. Les yeux ouverts dans l'obscurité, Mary songeait à ce qu'elle avait

trouvé aujourd'hui dans sa boîte à bijoux, un tout petit oiseau aux ailes déployées, sculpté dans du bois de rose. Un petit papier était placé sous l'oiseau où elle avait reconnu l'écriture de François Havy. « Comme cet oiseau, vous prendrez votre envol vers une contrée que seul le cœur connaît ». Elle avait touché l'oiseau qu'elle avait caressé du bout des doigts puis elle l'avait fait disparaître dans l'âtre avec le billet. Comment avait-il fait pour le lui faire parvenir? Elle songea qu'il lui avait suffi d'acheter une des domestiques. Ses cadeaux et ses billets la mettaient en grand danger, comment le lui faire comprendre? Elle songea à lui écrire mais elle était constamment surveillée par sa belle-mère qui ne la quittait plus. Lorsqu'elle avait regardé cet oiseau disparaître dans les flammes, elle avait eu l'impression de se séparer de son âme. Ayant été captive des Abénaquis à l'adolescence, cet oiseau représentait tout ce quoi elle aspirait mais qu'elle n'arrivait pas à nommer.

S'agitant dans son sommeil, Mary rêva qu'elle s'envolait dans un ciel d'un bleu lumineux. Elle volait vers le soleil lorsqu'elle fut atteinte par une flèche et retomba lourdement au sol. Autour de la flèche qui lui avait transpercé le cœur, le sang s'étendait en un cercle parfait sur ses plumes blanches. Une plume noire insérée à l'extrémité de la flèche se détacha et, poussée par le vent, elle s'éleva dans les airs en tournoyant et retomba sur le tricorné de son époux. Il la saisit et déclara en la brandissant que c'était là le signe d'une Pénélope, une épouse infidèle.

Considérant les restes noircis de son campement à la Pointe-du-Lac, Charles s'interrogeait. Il avait voulu y déposer ses effets et ses cadeaux avant d'y amener Geneviève mais il songea qu'elle y était déjà venue et, en colère contre lui, elle y avait mis le feu. Il soupira et se mit en route pour se rendre chez Jean. Il l'aperçut qui labourait le champ du voisin, sa charrue attachée à un cheval sur lequel se tenait Angélique, ce qu'il trouva curieux étant donné la rivalité entre les deux hommes. Puis, il s'avisa que la maison d'Ignace avait disparu. La Pointe-du-Lac aurait-elle subi une attaque par une tribu hostile? Geneviève aurait-elle été massacrée, ce qui expliquait son absence et son campement qui avait aussi été incendié? Affolé, il se mit à courir vers la maison de Jean et en ouvrit la porte comme s'il s'était agi d'un tombeau.

- Geneviève, Dieu soit loué! Tu es vivante! soupira Charles de soulagement.
- Canaille! Bougre de cochon! Reste de gibet! Race de pendu! lança Geneviève en se précipitant sur lui dès qu'elle l'aperçut en lui martelant la poitrine.
- Ce ne sont pas là les manières d'accueillir son mari qui s'est dépensé sans compter pour amener le pain sur la table, fit Charles en lui saisissant les poignets.
- Un mari qui a abandonné sa femme pour aller courir les sauvagesses, l'accusa Geneviève rouge de colère. Lâche-moi, bougre de chien galeux!
- Je ne peux pas lâcher ma petite louve en colère, elle me mordrait, plaisanta Charles.
Tu m'as manqué Geneviève, Dieu que tu m'as manqué, reprit Charles sur le coup de l'émotion avant de l'embrasser fougueusement.

Répondant à son baiser, Geneviève se serra contre lui. Ils avaient envie de se dévorer et ils firent l'amour avec une telle ardeur qu'ils restèrent sans parler un moment, l'un appuyé

contre l'autre. Ils n'avaient pas pris le temps de se dévêtir ni de s'installer confortablement.

Il l'avait prise sur la table placée devant l'âtre.

— Tu me dois des explications, fit Geneviève qui reprenait son souffle et ajustait sa coiffe.

— J'ai chassé comme un forcené tout l'hiver et je suis allé vendre mes peaux à Montréal. J'ai obtenu assez d'argent pour que toi et le petit ne manquiez de rien cette année, répondit Charles en lui caressant la joue.

— Et après? Tu vas repartir? demanda la jeune mère.

— Bien avant cela. Je vais partir dans l'ouest vers les grands lacs. Cela paie beaucoup plus et ...

— Il n'en est pas question. Tu ne repartiras pas. Tu vas faire comme Jean et cultiver la terre. Jure moi que tu ne m'abandonneras plus jamais, implora Geneviève.

— Je ne le peux pas ma petite louve. Je ne sais rien faire d'autre. La terre ...

La porte s'ouvrit sur Jean et Angélique qui rentraient, ce qui interrompit Charles.

— Ça par exemple! Tu es revenu! Je te l'avais bien dit Geneviève, s'exclama Jean en allant assener une grande claque dans le dos de son ami. Il était temps que tu reviennes, elle s'était transformée en mégère, plaisanta Jean.

— Assez pour mettre mon campement en feu, questionna Charles.

— Pour qui me prends-tu? protesta Geneviève. Nous ne savons pas qui a mis le feu.

— Et qu'est-il arrivé à la maison d'Ignace, s'enquit Charles.

- « Chante rossignol, chante, toi qui as le cœur gai, tu as le cœur à rire, moi je l'ai à pleurer », chanta Angélique en tournant sur elle-même.
- Qu'est-ce qu'elle a? Où est Ignace? s'étonna Charles.
- C'est une longue histoire, Geneviève te racontera. En attendant, nous allons célébrer ton retour et demain, nous reconstruirons ton campement.

Lors du repas qui fut dignement arrosé, Charles raconta ses aventures de chasse en mimant les hauts faits. Il hurla comme les loups, tapa du plat de sa main comme le castor le faisait avec sa queue, prit l'attitude du renard et s'aplatit comme un lynx sur le point de bondir. Lorsqu'il voulut raconter une histoire à propos d'un ours et qu'il se dressa sur ses jambes en élevant les bras, il se souvint de Kokoptcic et se tut. Il tut également ses autres mésaventures dont la dernière où il avait failli se noyer dans le fleuve à son retour. Des coups de vent violents l'avaient fait chavirer et il avait plongé pour récupérer le contenu de son canot. C'était à cause d'un des cadeaux de Geneviève qu'il avait failli se noyer, le cadeau le plus précieux à ses yeux. Il lui avait acheté un jonc en argent qu'il avait inséré dans une lanière de cuir qu'il portait à son cou. Après avoir récupéré ses effets, il s'était aperçu qu'il avait perdu la lanière qu'il portait autour du cou et lorsqu'il la rattrapa, il fut entraîné dans un remous. Il avait lutté pour sa survie, retenant sa respiration pendant un temps qui lui sembla une éternité, il manquait d'air et il lui semblait que ses poumons étaient sur le point d'exposer alors qu'il était tiré vers les profondeurs. La vision de Geneviève lui avait donné un dernier soupçon d'énergie et il arriva à se libérer du tourbillon. Il la regardait rire en ce moment d'une blague de Jean et il se dit que c'était le son le plus magnifique de tout l'univers.

Le cheval sur lequel Angélique était assise avançait lentement dans le champ pendant que Jean tenait la charrue que tirait l'animal. Le champ portait déjà de longues cicatrices qui s'étiraient derrière lui et que bordaient des mottes de terre à la manière d'un sang coagulé. Tout en contemplant la terre que retournait la charrue, Jean écoutait Angélique chanter de sa voix cristalline. Elle s'était finalement remémoré toutes les paroles de la chanson « À la claire fontaine » qu'elle chantait auparavant par fragments épars. Bien que légère, cela constituait une amélioration de son état. Mais elle se montrait toujours incapable de tenir une conversation qui avait du sens. Jean se demandait de quoi serait fait leur quotidien maintenant que Geneviève et Charles avait aménagé la veille dans leur nouveau campement. Soudain, Angélique se mit à hurler en se couvrant les oreilles de ses mains. Aussitôt, Jean fut à ses côtés pour trouver la source de sa frayeur. Il dirigea son regard vers ce qu'Angélique fixait en hurlant. Il vit une grosse marmotte qui s'enfuyait, probablement dérangée dans son terrier par le piétinement du cheval. Les cris stridents d'Angélique avaient énervé le cheval que Jean tentait de retenir. Le cheval se libéra soudainement et partit au grand galop, la charrue voltigeant derrière lui. Angélique chuta au sol et il se précipita pour lui porter secours. Oubliant qu'elle ne supportait pas d'être touchée, il la prit par les épaules et à ce moment, elle ouvrit les yeux et la bouche mais aucun son n'en sortit. Puis ses yeux se révulsèrent et elle entra en convulsion. Tout le corps d'Angélique était secoué par des mouvements désordonnés pendant que Jean hurlait son nom. Puis, les mouvements cessèrent et Jean la crut morte. Il en ressentit une telle douleur

qu'il se mit à hurler à son tour. Lorsqu'il fut à bout de souffle, il s'effondra sur le corps d'Angélique et sanglota, le visage affalé sur son corsage. Il pleura longtemps puis le cheval revint près de lui et le poussa avec son museau. Il se mit à genoux, se tourna vers le cheval et eut la surprise de voir une main s'avancer vers son museau.

- C'est un bon cheval, il est à vous? demanda Angélique.
- Mais tu parles Angélique, fit Charles surpris. Comment te sens-tu? As-tu mal? Peux-tu te lever? Est-ce que ...
- Nous nous connaissons? s'enquit Angélique en se redressant. Vous ne m'avez pas répondu, continua la jeune femme en se levant et en époussetant sa jupe. À qui est ce cheval?
- C'est ton cheval Angélique. Tu ne t'en souviens pas. Pourquoi me vouvoies-tu? Je ne suis pas un étranger, je suis ...
- Je ne me souviens de rien, le coupa Angélique qui regarda autour d'elle.
- Tu es tombée de cheval, la mémoire va te revenir.

Jean eut beau lui raconter les derniers événements, Angélique continua de lui affirmer, qu'elle ne se souvenait de rien, ni de lui, ni de son mari, pas même de l'endroit où elle habitait ou de son nom à elle. Jean lui raconta ce qui était advenu suite à l'incendie de sa maison après le décès de son époux mais Angélique ne semblait plus l'écouter. Elle se tenait la tête penchée et enfonceait ses mocassins dans la terre retournée.

- Il faut faire pousser du blé sur cette terre, fit Angélique qui voyait déjà de grands épis dorés se balancer au vent.

— Tu veux faire pousser du blé, on en fera pousser, approuva Jean agréablement surpris qu'Angélique ait repris contact avec la réalité. La mémoire lui reviendrait, ce n'était qu'une question de temps. Viens, rentrons, il faut manger pour se donner des forces avant de se mettre à la tâche, proposa Jean le sourire fendu d'une oreille jusqu'à l'autre.

Après avoir dételé et nourri le cheval, Jean escorta Angélique jusqu'à la maison. Il fit du feu dans l'âtre, y accrocha une marmite de soupe préparée la veille par Geneviève avant son départ, mit du pain et de la viande séchée de gibier sur la table. Lorsqu'il servit la soupe, la jeune femme récita le bénédicité avant de commencer à manger. Jean était ravi de cet autre signe d'amélioration de son état. Il entrevoyait sa guérison, leurs épousailles et la vie heureuse qui s'étalait devant eux.

- Dieu veut que je fasse pousser du blé, déclara Angélique avant d'attaquer son bol de soupe.
- Que veux-tu dire? demanda Jean en reposant sa cuillère.
- Quand les épis auront atteint le ciel, je me transformerai en épi moi aussi.
- Pourquoi veux-tu te transformer en épi? s'enquit Jean dont le cœur se serrait déjà à l'éventualité d'une autre réalité inquiétante.
- Pour atteindre le ciel moi aussi, fit Angélique dans un sourire comme si c'était l'évidence même.

Repoussant son bol, Jean se prit la tête entre les mains. Angélique n'avait pas recouvré ses esprits, elle en avait seulement donné momentanément l'impression. Il tenta de la questionner plus longuement pour vérifier si sa lubie était passagère mais elle finit par s'impatienter et se lever de table. Elle sortit, se dirigea vers la partie labourée du champ et se mit à l'ensemencer de graines imaginaires. Il alla chercher le cheval, installa la charrue et reprit son travail avec Angélique sur les talons qui continuait son ensemencement imaginaire en chantant « À la claire fontaine ». Jean fit sien le couplet « toi tu as le cœur à rire, moi je l'ai à pleurer ».

Chapitre 7

Mai 1740 : « J'écoute l'alouette et puis je m'endors »

La fête du premier mai battait son plein à la seigneurie de la Pointe-du-Lac. Sous un ciel bleu où flottaient paresseusement quelques nuages, on avait planté le traditionnel arbre de mai et les paysans avaient défilé pour renouveler au seigneur Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour, leur foi et leur hommage. Ils devaient lui payer le cens ainsi qu'une rente en échange des terres concédées. L'argent étant fort rare, les censitaires payaient en exécutant du travail pour le seigneur, soit une demi-journée pour chaque arpent de front qui leur avait été concédé en plus des trois à quatre journées de travail prévues pour payer la rente. En contrepartie, le seigneur devait s'acquitter de ses obligations envers les censitaires pour conserver sa seigneurie, soit la construction d'une église, d'un moulin et d'un manoir qu'il devait habiter ou qui devait l'être par quelqu'un qui pouvait agir en son nom sinon, les censitaires n'auraient eu aucune obligation envers leur seigneur. C'est pourquoi les Godefroy de Tonnancour avaient installé le meunier et sa famille au manoir construit près du moulin. Les censitaires avaient aussi l'obligation de faire moudre leur grain au moulin et d'en remettre le quart au seigneur. Toutefois, si le moulin ne fonctionnait pas pour une durée de plus de vingt-quatre heures, les censitaires pouvaient faire moudre leur grain ailleurs et n'avaient rien à payer au seigneur. Il était donc essentiel que le meunier soit aussi un bon artisan pour pouvoir réparer promptement les mécanismes du moulin. Louis-Joseph utilisait donc les journées de travail qui lui étaient dues par ses censitaires pour les travaux de nettoyage des canaux d'amenée d'eau au moulin, l'entretien des chemins, l'agrandissement de l'église et la construction ou la réparation des cabanes situées près de son cabaret pour loger ses voyageurs et les rares Atikamekw qui passaient par son cabaret.

Cette fête représentait une occasion pour tous les habitants de se rassembler et Louis-Joseph avait coutume de leur offrir de l'eau de vie pour la célébrer. Maintenant que la messe avait été entendue, qu'on avait chanté le Te Deum, on chantait plus joyeusement au son des pipeaux, on dansait, on mangeait les victuailles apportées et on échangeait des nouvelles. Louis-Joseph, qui avait remplacé son père à cette fête ces dernières années, s'était toujours montré affable et souriant mais cette année, il était préoccupé par l'attitude de Mary suite à leur dernière dispute. Il s'était rendu l'avant-veille au bureau de François Havy à Québec où il avait eu la surprise d'y voir affiché un portrait de Mary. Il avait vu rouge et s'était précipité sur Havy. Les deux hommes s'étaient battus farouchement jusqu'à ce que les employés s'interposent et le jettent dehors. De retour chez lui, il avait questionné sa mère sur les absences de Mary et celle-ci lui jurait qu'elle ne s'était absentée du manoir que pour aller prier avec elle à la chapelle des Ursulines. Comment l'animal avait-il pu se procurer ce portrait de Mary? À moins qu'il ne s'agisse pas de Mary? Aurait-il eu une lubie? Son imagination lui jouait peut-être des tours après tout. Évidemment, il n'avait pu s'empêcher de faire une scène à son épouse qui avait fini par s'enfermer dans un mutisme qui l'inquiétait. Aurait-il perdu son cœur? Perdu dans ses réflexions, Louis-Joseph avait salué distraitement et s'apprêtait à se rendre à son canot qui l'attendait tout à côté au lac Saint-Pierre, lorsqu'il fut accosté par un paysan plutôt éméché.

— Mon Seigneur, qu'allez-vous faire pour le meurtre d'Ignace Baucher?

— Un meurtre ? Parlez, que savez-vous? l'interrogea Louis-Joseph intéressé par les propos de son censitaire.

- On dit qu’il aurait été tué à cause de sa femme. Une trop belle femme, ça attire la convoitise. Jean, le fils du meunier, il était voisin d’Ignace et il la courtisait avant son mariage. La maison d’Ignace a été incendiée pour faire disparaître le corps et il paraît que la belle Angélique demeure chez lui depuis ce temps.

Ce crime attisa sa fureur tant il lui parut odieux. Il se vit dans cet homme assassiné pour lui ravir sa belle épouse. Il chercha Jean des yeux et ne le trouvant point, il retourna voir le meunier pour le questionner.

- Jean, il est reparti chez lui, il a fort à faire avec sa terre et celle d’Angélique dont il s’occupe depuis le décès de son époux, répondit Maurice Déry qui s’interrogeait sur le courroux de son seigneur.
- Vous lui direz de ma part que je veux le voir dès demain au tribunal royal des Trois-Rivières. S’il ne vient pas, je le fais mettre aux arrêts, s’emporta Louis-Joseph.
- Mais qu’a-t-il fait ? demanda le meunier interdit.
- Il est accusé du meurtre d’Ignace Baucher pour s’approprier sa femme, tonna Louis-Joseph qui s’était souvenu de la dispute de l’automne précédent.
- Geneviève, viens ici, fit le meunier qui venait d’apercevoir sa fille. Elle a habité chez lui et sait tout sur ce qui s’est passé.

Lorsque Louis-Joseph vit le ventre rebondi de Geneviève qui se déplaçait au bras d’un grand jeune homme aux longs cheveux lisses, sa fureur culmina, se rappelant comment

elle l'avait éconduit. Il interrompit le meunier au beau milieu de ses explications à Geneviève.

- Vous viendrez demain avec cette Angélique et votre frère au tribunal m'expliquer tout ça, sinon je vous fais tous mettre aux arrêts.
- Mais Jean n'a rien à se reprocher, il a vu Ignace ... commença Geneviève.
- Il suffit! la coupa Louis-Joseph. Vos explications seront entendues demain à la cour et je vous préviens que ce crime odieux ne restera pas impuni.
- Ma femme n'a rien à voir avec cette histoire, s'interposa Charles.
- Vous aussi je veux vous voir demain au tribunal royal, nous déterminerons qui est coupable de quoi, trancha Louis-Joseph avant de s'éloigner d'un pas déterminé.

Ayant terminé la visite de ses seigneuries par celle de la Pointe-du-Lac, Louis-Joseph se hâta de rejoindre son canot où l'attendait ses gens pour le ramener aux Trois-Rivières. Il avait expédié chacune des cérémonies par une courte présence, il était pressé de rejoindre sa femme.

Les yeux agrandis par la peur, Geneviève regardait le canot s'éloigner. Elle s'en voulut d'avoir été aussi mordante dans son refus de l'épouser, il lui en tenait visiblement rancune. Son bonheur d'avoir retrouvé son époux depuis deux semaines, s'évanouit. Sentant son énervement, son enfant remua dans son ventre et elle le caressa pour le calmer, se disant qu'il ne lui restait que quelques semaines avant de pouvoir le tenir dans ses bras. Charles et elle décidèrent de quitter la fête pour aller prévenir Jean. Sur le chemin du retour,

Geneviève ne prêtait plus attention aux délicates fleurs de mai, l'épiguée, dont elle avait admiré en venant, les délicates corolles blanches nichées au sol dans de grandes feuilles ovales d'un vert soutenu. Elle se remémorait son bonheur lorsque Charles était revenu et le soulagement qu'elle avait ressenti à l'idée de pouvoir se soustraire à l'atmosphère pénible qui régnait chez Jean en raison de l'état déplorable dans laquelle se trouvait Angélique. Elle avait vécu le parfait bonheur avec son époux depuis qu'ils avaient réintégré leur campement nouvellement reconstruit. Ce nouveau châtelet et cet anneau d'argent qu'elle portait à son doigt étaient des cadeaux de Charles et elle songea qu'elle payait maintenant le prix de l'abandon de son amie à son triste sort.

Au même moment, Mary priait à la chapelle des Ursulines. Elle ne savait plus où elle en était et priait la Vierge Marie de l'éclairer. Lorsqu'elle avait été enlevée par des Abénaquis et recueillie chez sa tante au Cap-de-la-Madeleine, elle avait tenté par tous les moyens de s'éloigner de cet endroit où elle avait cru sa vertu en danger. Elle avait soupiré d'aise lorsqu'elle avait été recueillie au couvent des Ursulines et elle avait cherché à gagner du temps, ne pouvant se résoudre à abjurer sa foi protestante. Elle se souvint avec émotion de cette journée de ses quinze ans, le 27 mai 1725, où elle s'était convertie à la foi catholique. Elle avait parcouru les corridors jonchés de fleurs menant à la chapelle. Ses jeunes compagnes l'y attendaient, formant un double cercle autour de la chapelle, dans leurs plus beaux atours et coiffées de tresses de guirlandes parfumées. Les jeunes filles entouraient les religieuses prosternées devant leurs stalles qui priaient pour sa conversion. Coiffée de fleurs dans ses cheveux et vêtue d'une robe blanche en damas retenue par une ceinture de soie bleue qui drapait la robe par endroits, elle s'était avancée vers le récollet Siméon

Dupont qui officiait à l'avant de la chapelle. Après avoir psalmodié les saints rites, il s'était adressé à elle :

- Renoncez-vous aux pompes de Satan?
- Oui, j'y renonce de tout mon cœur, avait répondu Mary en enlevant les anneaux qu'elle portait à ses doigts, ses bracelets et la riche ceinture qu'elle avait dénouée et confiée à une compagne qui se tenait près d'elle.

Elle avait par la suite dénoué sa coiffure faisant tomber les fleurs qui la parsemait et s'était revêtu d'un long voile de lin blanc pour dissimuler ce qui restait des pompes de Satan. Et l'eau de grâce du baptême avait coulé sur son front.

Il lui avait semblé avoir été touchée par la Grâce et une fois convertie officiellement au catholicisme, elle avait cru que la Vierge Marie l'appelait à prendre le voile. Mais celle-ci, par le biais de la mère supérieure, semblait vouloir éprouver sa foi en retardant continuellement la prononciation de ses vœux. Elle était demeurée encore plus déterminée à prendre le voile jusqu'au jour où la mère supérieure avait eu un entretien avec elle.

- Il y a plusieurs manières de servir la Vierge Marie mon enfant, avait dit la mère supérieure. N'oubliez pas qu'elle a enfanté le Christ et comme elle, vous enfanterez les descendants du seigneur Godefroy de Tonnancour dont le père, réputé pour sa piété, a été l'artisan de l'implantation de notre communauté aux Trois-Rivières. L'amour que son fils semble vous porter, peut très bien lui être inspiré par la Vierge Marie qui souhaite votre union à ce seigneur.
- Mais pourquoi? avait demandé Mary affolée par ce discours.

— Peut-être que la Vierge Marie a conçu un destin particulier à l'un de vos descendants. Joignez la voie que la Vierge semble avoir tracée pour vous. Suivez mon exemple, ne vous y opposez pas, ce serait lui faire offense.

Mary avait accepté la demande en mariage de Louis-Joseph. Elle s'était soumise aux exigences de son époux lors de sa nuit de noce et les suivantes en priant mentalement la Vierge Marie de la supporter dans cette épreuve jusqu'à cette fête au château Saint-Louis au terme de laquelle, son époux avait semblé entrer dans une telle fureur lorsqu'il lui avait fait l'amour, qu'elle en avait été terrifiée. Et depuis ce temps, son époux alternait entre d'affreuses crises de jalousie et des témoignages d'amour qui lui faisait battre le cœur. Elle n'osait penser à ce qu'aurait été ses colères s'il avait appris tous les présents que François Havy persistait à lui offrir. Elle continuait de trouver de nouveaux objets dans sa boîte à bijoux, parfum, bracelets, mouchoirs brodés tous accompagnés de billets qu'elle ne lisait plus. Elle jetait au feu tout ce qu'elle trouvait mais elle ne savait comment faire cesser ce manège sans alerter sa belle-mère ou son mari en interrogeant les domestiques. Toutefois, elle était profondément troublée par la dernière scène que son mari lui avait faite. Il semblait perdre l'esprit dès qu'il s'agissait de François Havy. Son époux avait prétendu avoir vu son portrait affiché dans le bureau de François Havy et c'était tout simplement impossible, elle n'avait posé pour aucun artiste. La scène l'avait empêchée d'apprendre à son époux l'heureuse nouvelle de la venue d'un enfant.

La journée du premier mai avait été longue pour Maurice Déry car les colons qui venaient de loin pour rendre hommage au seigneur, profitaient de l'occasion pour faire moudre du grain. Une forte averse survenue en fin d'après-midi obligea le meunier à régler la vanne qui régularisait le débit d'eau alimentant le moulin et la cadence de la meule actionnée par son mécanisme. Lorsque celle-ci tournait trop rapidement, elle brûlait le grain et trop lentement, elle ne le broyait pas suffisamment. À l'extérieur du moulin, une chute menant à un ruisseau permettait d'évacuer le surplus d'eau provenant des fortes pluies ou de la fonte des neiges alors qu'un barrage retenait l'eau dans un bassin pour en assurer le débit en cas de sécheresse.

- Le bruit court que ton fils va être jugé pour leur meurtre d'Ignace, fit le dernier client qui attendait la mouture de son grain et qui avait passé sa journée à boire. On dit que le seigneur avait l'air assez remonté quand il a convoqué ton fils et ta fille au tribunal royal.
- Je te défends de répéter ça, fit Maurice en laissant retomber le sac de grain qu'il s'apprêtait à déverser.
- Le seigneur a parlé assez fort, on est plusieurs à l'avoir entendu, protesta le client éméché. Le tribunal royal, ce n'est pas rien. Pas rien, que je dis, répéta le client qui avait du mal à articuler.
- Mon fils n'est pas coupable et il sera vite libéré, répondit Maurice en saisissant à nouveau la poche de grain pour la déverser dans le réservoir situé à côté des meules.
- N'empêche que la veuve vit chez lui et quand on sait les liens qu'ils avaient avant son mariage! s'exclama le client en réprimant un hoquet. Et cette histoire

d'enlèvement par des indiens, c'est un conte! Un conte à dormir debout! termina le client en vacillant un peu sur ses jambes.

Malgré ses dires, Maurice était saisi d'effroi. Cette histoire d'indiens qui auraient enlevé Ignace lui semblait suspecte à lui aussi. Son fils n'aurait jamais dû parler de ça, il aurait dû laisser courir et ne pas recueillir la veuve chez lui. Il l'avait mis en garde mais Jean ne l'avait pas écouté. Il s'était même disputé avec son épouse qui l'enjoignait de ne pas se mêler de l'affaire, ce qui pourrait indisposer le seigneur à leur endroit. Elle lui avait rappelé ses responsabilités envers elle et leurs enfants. Mais Jean était aussi son fils et il pensa à nouveau à son épouse décédée qui lui faisait payer le fait de s'être remarié si rapidement après son décès. Il pria pour le repos de son âme comme il s'était mis à le faire de plus en plus fréquemment ces derniers temps.

En accostant aux Trois-Rivières, Jean aida Angélique à descendre du canot pendant que Charles aidait Geneviève alourdie par sa grossesse. Une fine bruine qui couvrait de gris tout le paysage avait fini par les tremper mais personne ne s'en souciait et ils se mirent en route en direction de la maison du gouverneur en ce début de matinée du 2 mai 1740. Ils progressaient en silence, chacun étant perdu dans ses pensées quand Jean se retourna pour attendre Angélique qui avait tendance à traîner à l'arrière.

- Angélique est disparue, cria Jean à Geneviève et à Charles.
- Elle n'est peut-être pas loin. Elle aura été se soulager sans penser à nous en avertir, suggéra Geneviève en se référant au trouble de l'esprit qui avait envahi Angélique.

Ils l'appelèrent en vain, la cherchèrent partout et durent déclarer forfait au bout de deux heures.

- Elle n'est peut-être pas si perdue que ça, suggéra Charles. Elle a pris la fuite pour éviter de comparaître devant le seigneur.
- Que veux-tu insinuer? demanda Jean sur la défensive.
- Elle sait qui a tué son mari et ne veut pas le dénoncer. Elle a mis le feu chez elle pour pouvoir se réfugier chez toi, poursuivit Charles.
- Toi mon ami, tu me soupçonnes? fit Charles éberlué.
- Un ami qui n'a aucun problème à nous mêler à son crime n'est pas un ami, le défia Charles rongé par l'anxiété.
- Mais enfin Charles, tu déraisonnes! s'interposa Geneviève qui s'était assise sur un rocher pour se reposer un peu. J'étais là quand Angélique a mis le feu chez elle, Jean était avec moi. Elle était quasiment morte quand il l'a ramenée.
- Si elle a voulu s'enlever la vie, c'est qu'elle savait que son mari avait été tué par celui qu'elle aimait. Elle ne pouvait pas vivre avec ça sur la conscience. C'est toi-même Geneviève qui me l'a dit, répliqua Charles.
- C'est ça qu'elle a cru mais ce n'était pas la vérité, se défendit Geneviève en prenant le bras de Charles.
- Qu'est-ce que tu en sais ? protesta Charles.

- C'est ce que tu vas dire au seigneur? S'il te croit, il va pendre Jean, tu te rends compte? s'indigna Geneviève.
- Et s'il te croit complice, il va te pendre avec lui. C'est ce que tu veux ? Réfléchis bien à ce que tu vas dire. Moi, je n'étais pas là mais toi, tu pourras être jugée complice. Je ne veux pas que tu prennes ce risque. Laisse-le se débrouiller. Tu dis que tu ne sais rien. Pense à notre enfant! conclut Charles en la prenant par les épaules.

Jean avait assisté à l'échange, complètement abasourdi. Vu sous ce jour, il comprit qu'il était devenu le coupable tout désigné. Même Angélique l'avait cru coupable. Il enjoignit sa sœur de ne prendre aucun risque et d'écouter son mari. Geneviève rétorqua qu'elle ferait bien ce qu'elle voudrait et ils se remirent en route vers la maison du gouverneur.

Lorsqu'ils pénétrèrent au tribunal royal et eurent décliné leur identité aux deux policiers de la maréchaussée, Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour qui faisait les cent pas dans la pièce adjacente, fit entrer Jean dans la petite salle d'audience, demandant aux policiers de la maréchaussée de surveiller les deux autres prévenus. De retour dans la salle d'audience, la colère de Louis-Joseph éprouvée la veille se raviva en écoutant le témoignage de Jean.

- Vous vous êtes déjà battu avec Ignace Baucher au sujet de sa femme que vous disiez votre promise l'automne dernier? J'en ai été témoin, souligna Louis-Joseph. Et vous voudriez me faire croire que vous n'éprouviez aucune rancune envers ce rival qui a épousé celle que vous convoitiez?

- Je n’ai jamais dit que je ne lui tenais aucune rancune mais pas au point de le tuer, mentit Jean mal à l’aise. Ce sont des Iroquois qui l’ont enlevé.
- Et que faisiez-vous en cet endroit?
- Je chassais, mentit Jean à nouveau.
- Vous vous trouviez donc à la chasse à proximité d’Ignace Baucher avec un fusil, je présume.
- Oui mais je n’ai jamais tiré sur Ignace, je vous jure que c’est la vérité.
- Et vous dites que ce sont des Iroquois qui l’ont enlevé. Pourtant, il n’y a eu aucun enlèvement signalé sur le territoire, déclara Louis-Joseph.

En poursuivant son interrogatoire, Louis-Joseph eut la certitude de la culpabilité de Jean lorsqu’il apprit qu’Angélique s’était enfuie. En rendant son verdict, Louis-Joseph avait du mal à contrôler sa colère. C’était Havy qui se tenait là devant lui, qui l’avait tué pour s’approprier de Mary et tentait de se disculper par une fable grotesque. Il le condamna à mort par pendaison. Les gardiens de la prison le saisirent et le conduisirent, hébété, par une autre porte que celle où il était entré et qui conduisait à la prison située au sous-sol de l’édifice, une voûte construite de pierres de carrière permettant de dégager l’édifice du sol et de le protéger du feu. Le huissier fit entrer Geneviève dont le témoignage fut long et embrouillé.

- Vous dites qu’Angélique Baucher née Corbin a perdu l’esprit à la disparition de son mari et qu’elle a mis le feu à sa maison accidentellement, n’étant plus responsable de ses gestes. Une femme dont le mari est disparu ne sombre habituellement pas dans la folie mais le fait rechercher. Si elle avait perdu l’esprit, pourquoi n’avez-

- vous pas fait rechercher son mari? Et comment expliquez-vous qu'elle a fui en venant ici?
- Elle vit dans un autre monde depuis qu'elle a été violée par son mari, expliqua nerveusement Geneviève en se tordant les mains.
- Comment l'avez-vous appris?
- C'est elle qui me l'a dit. Nous sommes amies de longue date.
- Et Jean était-il au courant de ces faits?
- Pas au début mais il a fini par l'apprendre. Mais jamais il n'aurait tué Ignace, je connais mon frère, plaida Geneviève.
- Et vous me dites que vous habitiez chez votre frère parce que votre mari s'est absenté sur le territoire des Atikamekw du mois de janvier au mois d'avril. Qu'y faisait-il?
- La traite des fourrures, il s'y rend depuis de nombreuses années, répondit naïvement Geneviève. N'étant pas au courant qu'il fallait un permis pour s'y adonner, elle venait de condamner son mari en voulant le disculper.

Dépassé par les événements, Louis-Joseph décréta une pause et sortit de la maison du gouverneur faire les cent pas pour se calmer. Le vent s'était levé et faisait claquer les pans de son justaucorps chassant un peu de la tension accumulée. La veille, il avait été saisi d'une colère si violente qu'il aurait fait pendre Jean sur le champ. Puis, au matin, il s'était réveillé plus calme et en se souvenant des liens qui l'avaient uni à la famille Déry lorsqu'il se rendait au moulin, il s'était dit que cet interrogatoire conduirait sûrement à l'innocenter. Mais les détails de l'affaire montraient la culpabilité de Jean et à nouveau, cette rage l'avait

enflammé tout entier lorsqu'il avait livré son témoignage. Il n'aurait jamais cru Jean coupable d'un crime aussi sordide et il était effaré de l'avoir condamné à mort. Cette affaire de viol, semblait être la cause véritable de l'assassinat et Geneviève était au courant de tout. Pour aider son frère et sa meilleure amie, elle s'était tue, se rendant complice du crime. Et dans sa naïveté, en voulant innocenter son mari, elle avait révélé qu'il s'adonnait à la traite des fourrures sans permis. Celui qui s'en rendait coupable devait payer une amende élevée à la première offense et était déporté à la seconde. Un coup de vent plus violent l'obligea à tenir sa perruque et il revint dans la salle d'audience.

— Geneviève Paquin née Déry, je vous déclare coupable de complicité dans le meurtre d'Ignace Baucher et je vous condamne à être pendue, déclara Louis-Joseph d'une voix blanche.

Les gardiens de prison la cueillirent alors qu'elle s'évanouissait. Lorsqu'elle revint à elle, elle prit le même chemin que son frère. Les policiers amenèrent Charles dont le témoignage fut bref, il était à la chasse lors de l'enlèvement.

— Charles Paquin, détenez-vous un permis pour le commerce des fourrures? demanda Louis-Joseph.

— Non. Je n'en fais pas le commerce, répondit Charles.

— Vous dites que vous étiez dans les bois à chasser au moment de l'enlèvement. Vous y êtes restés de janvier à avril, laissant seule votre femme qui attend un enfant. Votre femme a dit que vous vous adonniez au commerce des fourrures et sans

permis, il s'agit d'une activité criminelle. Je vous condamne à payer, d'ici une quinzaine, une amende de 300 livres. Vous pouvez vous retirer.

— Où est ma femme? demanda Charles.

— Elle a été emprisonnée en attendant d'être pendue avec son frère.

En quelques secondes, Charles se précipita sur Louis-Joseph qu'il saisit à la gorge et qu'il serra de toutes ses forces. Les policiers n'arrivant pas à lui faire lâcher prise, durent l'assommer afin de libérer Godefroy de Tonnancour qui avait commencé à tourner de l'œil. Les gardiens de prison le ligotèrent et l'amenèrent rejoindre les deux autres prisonniers.

— Que décidez-vous pour le troisième prisonnier? Nous sommes témoins, il a tenté de vous tuer, fit l'un des policiers qui aidait Louis-Joseph à se remettre sur pied.

— La déportation, répondit Louis-Joseph qui avait hâte d'en finir.

Transpirant à grosses gouttes, Louis-Joseph s'assura que les documents soient rédigés en bonne et due forme et sortit du tribunal exténué. Le vent s'était calmé. Avait-il agi trop précipitamment? Mais quel était ce cauchemar dans lequel il venait de s'enfoncer! Toutefois, il demeurait tiraillé par un doute. Cette affaire n'était-elle qu'un exutoire à sa colère contre Havy? Il s'arrêta soudainement de marcher, se souvenant brusquement qu'il avait oublié de faire rechercher la femme d'Ignace Baucher qui s'était enfuie. Il retourna d'un pas pesant au tribunal.

Couchée sur le lit qu'on lui avait attribué, Angélique revoyait les événements de la journée. Elle suivait des gens et elle s'était brusquement souvenue qu'elle avait oublié dans le canot, un tout petit sac de blé qu'elle transportait toujours avec elle, persuadée qu'il la protégeait des mauvais esprits. Elle se souvenait d'avoir erré trempée sur une grève, regardant l'activité de ceux qui déchargeaient des canots de leur marchandise. Elle avait été interpellée par un des hommes qui sortaient d'un canot, puis plusieurs d'entre eux se dirigeant vers elle, Angélique s'était enfuie en direction de la forêt qui entourait les fortifications du bourg. Puis, elle se voyait dans les rues de cet endroit qu'elle ne pouvait nommer, demander aux gens qu'elle rencontrait de lui donner à manger. Le vent avait séché ses vêtements et elle revit le groupe de religieuses auxquelles elle avait adressé sa demande de nourriture.

- Où habitez-vous? avait demandé l'une d'elle, la plus petite mais la plus autoritaire.
- Je ne sais pas, avait répondu Angélique qui n'arrivait pas à s'en souvenir.
- Il n'y a personne pour prendre soin de vous? avait redemandé la religieuse.
- Non, mon époux est au paradis, je l'ai vu avec les stigmates du Christ.

Sœur Marie-de-Jésus avait terminé le soin aux patients qui lui étaient attribués et regardait pensivement Angélique. Dans la rue, ses réponses aux autres questions avaient été si farfelues qu'elles en avaient rapidement conclu qu'elle était atteinte de folie et l'avaient amenée à leur hôpital. On avait confié à Sœur Marie-de-Jésus le soin de

déterminer si cette patiente pourrait exécuter des travaux. Comme la jeune femme avait terminé sa soupe et son quignon de pain, elle décida de l'amener prier avec elle à la chapelle afin que Dieu la guide au mieux dans le choix des tâches qu'elle pourrait lui confier. Angélique la suivit docilement jusqu'à la chapelle et parut émerveillée par le lieu. Elle s'était mise à genoux et avait semblé prier avec ferveur. Sœur Marie-de-Jésus avait même dû l'interrompre pour l'amener hors de la chapelle.

- Et puis mon enfant, vous sentez-vous apaisée par vos prières?
- Je veux revenir ici chaque jour prier. Me le permettrez-vous? demanda anxieusement Angélique.
- Bien sûr, vous le pourrez quand vous vous serez acquittée de vos travaux pour la communauté. Que savez-vous faire?
- Je fais pousser du blé en abondance.
- Sauriez-vous occuper d'un potager?

Devant l'air interrogatif d'Angélique, la sœur la conduisit au potager et lui expliqua ce qu'il fallait faire avec les outils de jardin. Angélique en prit un, s'accroupit immédiatement et se mit à désherber. Sœur Marie-de-Jésus sourit, Dieu avait répondu à sa prière. Elle confierait Angélique à la sœur responsable du jardin, Sœur Sainte-Bertille, dont elle enviait parfois les tâches car elle-même adorait travailler la terre.

La prison des Trois-Rivières, comme celle de Québec et de Montréal, était sombre et humide. Mais contrairement à ces deux dernières, la population criminelle n'était pas nombreuse, les cachots étaient bien entretenus et les prisonniers mieux nourris. Dans leurs cachots qui se voisinaient, Geneviève et Charles, discutaient.

- Il faut que je trouve le moyen de te sortir d'ici avant qu'on te pendre, redit Charles pour la énième fois.
- Tu n'y arriveras pas, fit Geneviève désespérée. Sache que je t'aime, Charles, de tout mon cœur. Tu as entendu comme moi le gardien qui m'a dit qu'on ne me pendrait pas avant que je mette notre enfant au monde. Tu dois rester en vie pour en prendre soin.
- Comment je pourrai en prendre soin, je suis déporté aux Antilles, répondit rageusement Charles.
- Tu finiras par revenir et tu le retrouveras. Promets-moi que tu en prendras soin, le supplia Geneviève.

Charles promit et Geneviève éclata en sanglots, en caressant son ventre. Elle s'en voulait d'avoir éconduit si durement le seigneur Godefroy de Tonnancour et de ne pas avoir suivi le conseil de Charles. Elle avait cru bêtement qu'en disant la vérité, on la croirait sur parole. Quel gâchis!

Dans le cachot voisin de Geneviève, Jean était prostré. Comment avait-il pu aboutir ici et y entraîner sa sœur et son mari? Il ressassait les événements et comprenait qu'il avait été

puni pour avoir eu l'intention de tuer Ignace. Sa sœur et Charles paieraient aussi pour lui, tout ça pour son amour pour Angélique. Il n'arrivait pas à la détester et se surprenait même à essayer de deviner ce qui avait pu lui arriver. Abandonnée dans la nature, il doutait de sa survie. Il se surprit à penser que bientôt, ils seraient réunis dans la mort. Dieu les séparerait-il pour l'éternité comme punition? Probablement et il entra dans un désespoir profond.

Se tenant comme un jeune marié derrière un amélanchier aux innombrables fleurs blanches, François Havy surveillait l'apparition de Mary dans le jardin situé derrière le manoir de Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour. Il avait appris de la domestique qu'il payait pour qu'elle fasse parvenir ses cadeaux et ses billets à Mary, qu'elle faisait de longues promenades dans ce jardin. Un soleil radieux s'étant levé le matin, il s'était dirigé vers les Trois-Rivières, il n'en pouvait plus de ne pas pouvoir contempler son visage autrement que dans son bureau. Il avait chargé un artiste de réaliser ce portrait qu'il avait exécuté en se rendant à la chapelle des Ursulines. Le portrait était un peu ressemblant mais à force de le regarder, François avait eu envie de la voir en vrai. Il se rendait quand il le pouvait à la chapelle des Ursulines en changeant son aspect pour ne pas être reconnu de la mère de Louis-Joseph. Mais quand la domestique l'avait informé de cette nouvelle habitude de Mary, il avait saisi l'occasion, ravi de s'accorder ce pur moment de bonheur.

N'accordant aucun regard au ciel lumineux, Mary sortit au jardin en regardant l'herbe verte couverte de fleurs de mai dont elle tentait d'épargner les fragiles corolles en les contournant. Son époux lui avait raconté les détails du procès qu'il avait instruit récemment et qui ressemblait trop à leur propre histoire pour qu'elle ne fasse pas le rapprochement. Par son inaction, elle avait attisé la jalousie de son mari, se rendant responsable de la mort prochaine de ces deux personnes qu'elle ne connaissait pas. Elle priait ardemment la Vierge Marie d'intervenir quand elle entendit la voix de François derrière un buisson fleuri.

- Mais que faites-vous là? s'exclama Mary les yeux agrandis par la surprise.
- Je devais vous voir, vous me manquez trop, votre portrait ne me suffit plus, souffla François en lui prenant les mains et en l'attirant derrière l'arbuste.
- C'est donc vrai? fit Mary en retirant ses mains. Mais comment avez-vous fait? Peu importe! ajouta Mary en jetant un regard derrière elle. Si vous m'aimez comme vous le prétendez, vous devez cesser de m'envoyer des cadeaux et des billets. Vous devez cesser de me voir, il en va de la vie d'innocents.

Lorsque François Havy apprit les détails du procès pour meurtre d'Ignace Baucher et la condamnation qui en avait suivi, il en fut tout retourné. Mary le supplia tant de cesser ses assiduités qu'il promit à Mary tout ce qu'elle lui demandait. Elle lui aurait demandé de s'immoler sur le champ qu'il se serait exécuté. Sur le chemin de retour à Québec, il se dit qu'il réparerait.

Regardant le rivage du fleuve Saint-Laurent défilier du canot où il était assis en compagnie des deux policiers de la maréchaussée accompagnés de quatre membres de la milice qui l'amenaient à Québec, Charles étudiait ses possibilités d'évasion. La forêt s'était revêtue de ses innombrables tons de vert et il souhaitait s'y perdre en semant ses gardiens. Il observa un moment la lumière qui miroitait sur l'eau du fleuve, le transformant en un immense serpent aux écailles argentées et soupira à l'idée d'y sauter, y étant empêché par les liens qui entravaient ses mains et ses pieds. Il lui faudrait attendre d'être sur la terre ferme lorsqu'on ferait escale pour le campement, le voyage à Québec prenant deux jours parce qu'ils naviguaient dans le sens du courant. Il revit en pensée le moment où on l'avait sorti de son cachot et qu'il avait tenté de faire ses adieux à Geneviève. Les deux policiers de la maréchaussée l'avaient empêché de s'approcher d'elle et il avait lutté avec eux, frappant et cognant tout en criant à Geneviève qu'il la tirerait de là. Geneviève qui hurlait de ne pas lui faire du mal était son dernier souvenir avant qu'il ne perde conscience par un coup asséné à la tête. Il s'était réveillé dans ce canot en route pour Québec où on devait le mettre à bord d'un bateau. Peut-être qu'à la faveur de la nuit, il pourrait tromper la vigilance du milicien chargé du guet et se cacher dans les bois. Il finirait par trouver un moyen de rompre ses liens. Lorsqu'on aborda la rive en fin de journée, les miliciens s'activèrent à faire du feu pour établir le campement.

— Viens-là, lui commanda un milicien en le poussant près d'un arbre. Assieds-toi contre le tronc et mange pendant que tu le peux, continua le milicien en lui jetant un quignon de pain que Charles dévora en un clin d'œil.

- Mais qu'est-ce que tu fais? demanda Charles en voyant le milicien l'attacher au tronc avec de la corde.
- On veut être sûr que tu ne bougeras pas de là, fit le milicien avec un sourire. On les connaît les renards dans ton genre.

Un des miliciens avait pêché lorsqu'ils étaient à bord du canot et il les regarda cuire leurs poissons et les manger. Il les regarda boire leur eau de vie et jouer au dé puis il regarda les constellations familières du ciel étoilé en se souvenant des légendes des Atikamekw expliquant la naissance de chacune d'elles. En songeant à Geneviève et à leur enfant, il adressa une prière à l'étoile polaire comme le faisaient les Atikamekw lorsqu'ils voulaient retrouver quelqu'un.

Dans le bureau de l'intendant Gilles Hocquart, François Havy circulait en exposant sa requête après avoir détaillé tout ce qu'il connaissait du procès tenu par Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour.

- Assoyez-vous, vous me donnez le tournis, répéta Hocquart pour la énième fois.
 - Pourriez-vous faire en sorte que le Conseil supérieur juge à nouveau cette cause?
- conclut Havy en se rassoyant. Il y a peut-être reprise des activités guerrières des Iroquois après tout.

- Il demeure possible que les troupes de Pierre-Joseph de Céloron de Blainville avec ses 200 soldats et ses 300 indiens qui sont descendus dans le sud pour combattre les Chicachas ont peut-être fait des dommages chez les Iroquois au passage et ils ont voulu se venger, acquiesça Hocquart.
- Donc je peux compter sur vous? demanda Havy.
- Vous avez mon soutien, déclara Hocquart.

En regardant sortir François Havy de son bureau visiblement soulagé, Hocquart se demanda ce qu'il gagnait dans l'affaire. Mais comme il s'agissait d'un des marchands les plus riches de Québec et qu'il lui avait déjà rendu bien des services sans rien demander en retour, il se dit qu'il lui devait bien celui-là. Il se rendit chez le gouverneur pour le mettre au courant et se rendit ensuite à la maréchaussée de Québec pour leur signifier l'ordre de ramener les trois prisonniers détenus dans la prison de Trois-Rivières à celle de Québec en vue de la révision de leur procès par le Conseil supérieur.

Chapitre 8

Juillet 1740 : « C'est l'aviron qui nous mène en rond »

En ce premier juillet 1740, Charles Paquin était embarqué à Louisbourg, les fers aux pieds et aux mains, à bord du Saint-Mathieu à destination des Antilles. Il avait été emmené par un bateau de Québec à cette forteresse située sur l'Île Royale près de l'entrée du fleuve Saint-Laurent et qu'on appellerait plus tard plus tard l'Île du Cap-Breton qui ferait partie de la Nouvelle-Écosse. L'île avait l'immense avantage d'être libre de glace toute l'année pour les bateaux qui arrivaient de France ou des Antilles. On avait donc érigé une forteresse à Louisbourg, forteresse qui était devenue un vaste comptoir d'échange entre la France et ses colonies. En plus de protéger les échanges commerciaux, on y surveillait la pêche à la morue et l'accès au fleuve Saint-Laurent. Des remparts de pierre consolidée avec du mortier encerclait la ville qui était défendue par trois batteries interdépendantes et un bastion en front de mer, en tout une centaine de canon permettaient de parer aux attaques. Charles y avait été emprisonné et il avait été hissé sur ce navire d'une capacité allant de 70 à 120 tonneaux qui était arrivé en provenance de La Rochelle en France et était commandé par le capitaine Hurel.

— Qu'est-ce que c'est que cet oiseau-là? demanda Hurel à son second, en parcourant les papiers qu'on lui fournissait avec le prisonnier. Vous savez bien qu'on ne prend pas de prisonniers à bord étant donné qu'il s'agit d'un navire privé, propriété de Vincent Dugard.

- Le commandant du fort a déclaré que vous n’aurez pas l’autorisation d’embarquer la marchandise si vous ne prenez pas le prisonnier à bord, répondit le second.
- Mais nous ne sommes pas équipés pour ça! Bon, voyez ce que vous pouvez faire.

Le second s’occupa de faire emprisonner le prisonnier dans un compartiment des cales et on lui enleva ses fers, Charles assurant aux matelots qu’on ne les mettait que pour le transport. Lorsqu’un d’entre eux étaient mis aux arrêts dans ce même compartiment pour manquement à la discipline, ils avaient coutume d’alléger la peine de ceux qui étaient punis et ils ne firent aucune objection à enlever ses fers. Lorsqu’en soirée un matelot se présenta pour lui apporter son repas, il fut vite assommé. Charles grimpa jusqu’au pont, chercha un coin qui n’était pas fréquenté et se jeta à la mer. En plongeant, il repéra la quille du navire, refit surface et se tint un bon moment contre elle. N’entendant aucun bruit, il se mit silencieusement à nager vers la rive.

Se réveillant en sursaut, Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour s’épongea le front et se leva, ce qui réveilla Mary qui soupira. Son époux avait le sommeil difficile depuis que la maréchaussée de Québec étaient venus se saisir de Jean et Geneviève pour les amener à la prison de Québec où ils attendraient de connaître leur sort à la suite d’une révision de leur procès par le Conseil supérieur. Louis-Joseph alluma une chandelle pour relire la lettre

reque la veille qui le confirmait dans ses fonctions de conseiller et procureur de la juridiction des Trois-Rivières. Il en relut à voix haute des extraits pour se rassurer.

- « Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux que ces présentes verront, salut. Savoir faisons, que pour l'entière confiance que nous avons en la personne de notre cher et bien-aimé, le sieur de Tonnancour, et de ses sens, suffisance, capacité, prud'homie, fidélité et affection à notre service» ⁷, comme vous le constatez ma mie, le roi reconnaît ma compétence.
- Bien sûr, mon cher époux, le roi vous soutient, approuva Mary.
- « Si donnons mandement à nos amés et féaux les gens tenant notre Conseil Supérieur, à Québec, (...) le fassent, souffrent et laissent jouir et user des honneurs, autorités, prérogatives, exemptions qui lui seront ordonnés, revenus et émoluments à la dite charge appartenants (sic), pleinement et paisiblement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchements à ce contraire (...) »⁸.
- La révision de ce procès vous tourmente donc tant? l'interrompit Mary qui s'était levée et qui avait posé une main compatissante sur le bras de son époux.
- « Donné à Versailles, le 1^{er} jour du mois d'avril l'an de grâce 1740, et de notre règne, le 25^e. Louis »,⁹ le roi en personne l'a signé et maintenant ce désaveu que me fait subir le Conseil supérieur, tempêta Louis-Joseph en reposant la lettre d'un geste rageur.

⁷ Roy, Pierre-Georges (s.d.) La famille Godefroy de Tonnancour. Québec : J.-A., K. Laflamme. P. 52

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

- Peut-être arrivera-il à la même conclusion que vous et vous serez soulagé d'avoir pris la bonne décision, plaida Mary qui se sentait coupable d'en avoir parlé à François Havy qui avait dû intervenir pour la révision du procès.
- Ce Havy doit avoir agi dans l'ombre. Il veut ma perte, s'inquiéta Louis-Joseph qui s'était levé de sa chaise et était allé s'appuyer d'une main au cadre de la fenêtre de sa chambre pour jeter un coup d'œil au ciel étoilé.
- Comment le pourrait-il? s'inquiéta Mary en le rejoignant près de la fenêtre.
- Mais enfin Mary, ne voyez-vous pas son jeu? s'exclama Louis-Joseph en se tournant vers son épouse. Je vous l'ai répété souvent, c'est vous qu'il veut ma mie, ajouta Louis-Joseph en caressant le visage de son aimée.
- Mais je ne vois pas comment il y parviendrait? Je suis votre épouse pour la vie. Il ne peut rien y faire, protesta Mary en collant son visage contre le torse de son époux.
- Comme vous êtes naïve! soupira Louis-Joseph en serrant Mary dans ses bras. Il veut me discréditer, me ruiner, se désespéra Louis-Joseph qui s'était remis à faire les cent pas.
- Peut-être n'est-il pas impliqué dans cette affaire, suggéra Mary qui le regardait aller et venir dans leur chambre. Peut-être que si vous alliez voir l'intendant Hocquart pour en discuter avec lui, suggéra Mary. Peut-être n'est-ce pas aussi sombre que vous l'imaginez?
- Pensez-vous! Havy est son protégé et je ne saurai pas ce qui se trame sous cette histoire. Les accusés changeront leur témoignage maintenant qu'ils savent ce qui leur pend au bout du nez. Je n'arrive pas à comprendre comment Havy a été mis au

courant de cette affaire. Il a dû me faire espionner, je ne vois pas d'autres explications.

Mary qui était à la fois inquiète et soulagée de la révision de ce procès, se promit d'aller prier davantage à la chapelle des Ursulines afin que la carrière de son mari ne subisse pas les contrecoups de son indiscretion.

Escortés par des gardiens de la prison de Québec, Jean et Geneviève marchaient dans le couloir humide en longeant les autres cachots pour être conduits dans une pièce où les attendait l'avocat que leur avait assigné Havy. Il était aussi intervenu pour améliorer leurs conditions de détention. Ils mangeaient à leur faim et ils avaient maintenant l'espoir d'être libérés à l'issue de la révision de leur procès par le Conseil supérieur. Soudain, Geneviève se plia en deux sous l'effet d'une intense douleur dans le bas du dos et ses pieds furent arrosés, elle venait de perdre ses eaux.

— Je crois que le moment est venu, dit Geneviève en agrippant le bras de son gardien.

— Allez chercher du secours pour ma sœur, cria Jean.

Les gardiens reconduisirent les prisonniers à leurs cellules et ils allèrent informer leur avocat de ce contretemps. Celui-ci fut soulagé, il était venu leur annoncer une mauvaise

nouvelle. Le procès était retardé une seconde fois en raison de l'absence de plusieurs des membres du Conseil supérieur.

Comme à tous les matins, Angélique regarda la procession des religieuses qui entraient en rang dans la salle des malades où elle était alitée. Elles s'arrêtèrent chacune devant un lit et commencèrent leur besogne. Elles vidèrent les pots de leurs immondices, nettoyèrent les malades qui le nécessitait, redressèrent les oreillers de ceux qui pouvaient manger dans une position semi-assise pendant que des religieuses amenaient une soupière dont l'anse était suspendue à une longue tige en bois qu'elles maintenaient sur leurs épaules. Elles servirent, sur les petites tables disposées à côté du lit de chaque patient, un bol de bouillon, du pain et de l'eau. Elles aidèrent les plus malades à manger.

Lorsqu'elle eut fini de manger, Angélique se joignit à elles pour balayer la salle et s'en fut au potager. Elle adorait se plonger dans les travaux de désherbage, les rangs entre les diverses variétés de légumes n'avaient jamais été si bien entretenus, aucune mauvaise herbe n'y poussait. Puis, elle se rendait à la chapelle pour prier jusqu'à l'heure du dîner. Elle sortit en même temps qu'une belle dame qui venait prier assez souvent. Elles se sourirent comme elles avaient l'habitude de le faire et échangèrent quelques mots sur la température.

— Mais la pluie est aussi nécessaire, elle lave toutes les fautes, ajouta Angélique.

- Je voudrais bien que ce soit aussi simple, répondit Mary. Vous êtes ici depuis longtemps?
- Je ne sais pas, répondit Angélique qui se rembrunit et quitta Mary sans un mot de salutation.

Depuis quelques jours, Angélique était assaillie par des bribes de souvenirs qui la laissaient affolée. Cela avait commencé avec l'arrivée de cette patiente qui avait le visage couvert d'ecchymoses. Elle s'était vue à sa place sans trop savoir pourquoi. Dans la nuit qui avait suivi, elle avait rêvé à un homme qui la frappait mais elle n'avait pas vu son visage. Puis ses rêves étaient devenus plus angoissants encore, on s'attaquait à son intimité. Elle ne savait pas depuis combien de temps elle était ici, ce qu'elle faisait avant et la question de la dame avait fait croître son angoisse et elle voulait la chasser. Entrée à l'hôpital, elle courut presque à la salle où on s'apprêtait à lui servir son dîner.

Mary Godefroy de Tonnancour avait regardé s'enfuir Angélique en s'interrogeant un moment sur la jeune femme puis ses pensées revinrent à un sujet beaucoup plus préoccupant, François Havy. Maintenant, elle regrettait de lui avoir fait promettre de ne plus revenir car s'il était revenu, elle lui aurait demandé d'intervenir comme il l'avait fait pour obtenir la révision du procès par le Conseil supérieur. Elle avait beaucoup prié la Vierge Marie et elle espérait qu'elle l'exaucerait. Elle regarda le ciel ensoleillé et soupira.

Pendant la sieste que faisait sa belle-mère après son repas, elle sortit dans le jardin et se rendit comme à chacune de ses dernières sorties directement vers l'arbuste où François l'y avait attendu la dernière fois. Son cœur bondit de joie lorsqu'elle l'aperçut.

- Je suis si heureuse de vous trouver ici. J'ai à vous parler, lança précipitamment Mary en jetant des regards autour.
- Dois-je comprendre que vous êtes revenue sur votre décision de ne plus me revoir? s'enquit François le cœur battant.
- Je n'ai pas changé de disposition à votre endroit. Je suis contente de vous revoir pour pouvoir vous demander de protéger la carrière juridique de mon époux que cette révision de son procès peut mettre à mal, implora Mary qui avait maintes fois répétée sa requête en son for intérieur.
- Mais je n'ai aucun pouvoir sur le Conseil supérieur, protesta François qui voyait tous ses espoirs des derniers jours réduits à néant.
- C'est mon indiscretion qui est la source de ses ennuis et je m'en sens coupable. Vous êtes le protégé de l'intendant Hocquart, argumenta Mary qui s'était préparée à cette objection. Ne pourriez-vous user de votre influence auprès de lui afin que mon mari sorte indemne de cette histoire? ajouta Mary en joignant les mains dans une attitude de prière.
- Mon influence n'est pas aussi importante que vous semblez le croire, mentit François en couvrant les mains de Mary des siennes. Mais si vous me laissez espérer, je vais voir ce que je peux faire, continua François en exerçant une pression sur les mains de Mary.

— Je compte sur vous, fit Mary en retirant ses mains. Je ne peux pas promettre ce que vous espérez, je vais être mère, reprit Mary en rougissant. Nous ne nous reverrons plus.

Se dirigeant vers le manoir à petits pas pressés, Mary y entra précipitamment comme si elle avait commis le pire forfait et monta à toute vitesse à sa chambre. Elle y fit les cent pas pour se calmer. Pendant qu'elle déambulait, le souvenir de l'allégresse de son époux lorsqu'elle lui avait annoncé la nouvelle d'une future naissance la chamboula comme à chaque fois qu'elle y songeait. Il s'était agenouillé devant elle, lui avait enserré la taille, avait posé sa tête tout contre son ventre et s'était mis à pleurer comme un petit enfant. Il lui témoignait tant d'amour, un amour mêlé à la fois de tant de fougue et de tendresse qu'elle ne pouvait empêcher son cœur de battre lorsqu'il l'approchait. Bien qu'une femme ne pouvait déceler le jour particulier de la conception de son enfant, elle aurait mis sa main au feu qu'il s'agissait de la fois où il avait été d'une tendresse telle qu'il l'avait conduite à une extase qu'elle n'aurait jamais pu soupçonner. À ce souvenir, elle ressentit une chaleur dans son bas ventre et se mit à genoux pour prier, la prière la calmait toujours.

Pour François Havy, le ciel radieux s'était assombri, les fleurs du jardin s'étaient fanées et il s'était mis à pleuvoir malgré ce ciel sans nuage. L'univers entier devint gris, morne et silencieux comme la mort. En reprenant la route pour Québec, il se demanda quelle folie l'avait pris tout entier depuis ces quatre derniers mois pour s'enticher à ce point d'une femme mariée de laquelle il ne pouvait rien espérer. La preuve, Mary allait enfanter d'un

autre que lui et il ne pouvait en être autrement. Il avait tant rêvé d'elle, des rêves fous où elle le suivait à l'autre bout du monde où ils auraient vécu leur amour au grand jour, sans contrainte. Il se serait fait marchand aux Indes et l'aurait inondée de présents. Rien ne lui restait de ses rêveries stériles.

Serrant sa fille contre son sein, Geneviève l'allaitait dans son sombre cachot. Elle ne la posait pratiquement jamais, sauf pour la changer, de peur que la vermine ne s'attaque à elle. La jeune mère ne dormait que d'un œil et si elle avait pu se voir, elle aurait eu du mal à se reconnaître dans cette femme cernée au visage amaigri. Lorsqu'on avait fini par amener une sage-femme, la naissance était bien avancée. Elle avait fini par mettre au monde ce tout petit être qu'elle avait prénommé Marie-Thérèse comme sa défunte mère et qui était devenu la prunelle de ses yeux. On la lui avait laissée, le temps de lui trouver une nourrice. L'épouse d'un gardien qui amenait la nourriture à la prison lui avait appris qu'aucune femme n'avait accepté de nourrir l'enfant d'une meurtrière. On avait donc autorisé Geneviève à garder sa fille auprès d'elle dans l'attente de la révision de son procès. De plus, Havy avait payé pour qu'on lui fournisse toute la nourriture nécessaire à une jeune mère, surtout du lait et de la viande.

— Quand on va nous libérer, je vais me rendre aux Antilles rejoindre Charles.

M'avanceras-tu le prix de notre passage, demanda Geneviève à son frère emprisonné dans le cachot voisin du sien.

- Tout ce que tu voudras, je te le donnerai, répondit Jean. Je m'en veux tellement de t'avoir entraînée dans cette histoire. J'y pense sans arrêt.
- Moi aussi, j'y ai beaucoup réfléchi. Tout est de la faute d'Ignace, qu'il pourrisse en enfer! C'est à cause de ce qu'il a fait subir à Angélique que je m'en suis mêlée.

Songeant qu'il pourrirait aussi en enfer pour avoir voulu tuer Ignace, Jean demeurait persuadé que leur emprisonnement et la déportation de Charles étaient la conséquence directe de son intention meurtrière. Sa sœur et son meilleur ami en payaient les conséquences mais il ne pouvait pas le révéler à Geneviève. Il se mit à songer encore une fois à ce qu'il ferait, une fois libre. Il se voyait toujours parcourir les rues des Trois-Rivières à la recherche d'Angélique et s'il la trouvait, il l'amènerait à Montréal pour qu'ils refassent leur vie ailleurs. Peu lui importait que son esprit puisse demeurer vacillant. Il était persuadé qu'à force d'amour, ils vivraient heureux.

Lorsque Charles avait plongé dans la mer et nagé vers la rive, le courant l'avait entraîné un peu au nord de Louisbourg. Il avait marché sur la rive et il avait atteint de nuit une petite localité de pêcheurs située à environ deux ou trois lieues de Louisbourg. Il avait volé une barque et longé la côte de l'île, naviguant de nuit au début et pêchant de quoi se nourrir. Il se disait que depuis tout le temps qui s'était écoulé depuis leur arrestation, Geneviève avait dû accoucher et être pendue. Il retrouverait son fils mais avant il se vengerait. Lors de sa

détention, il avait formé le projet de revenir aux Trois-Rivières et de tuer Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour. Il le suivrait et attendrait son heure mais en attendant, il lui faudrait trouver le chemin pour y revenir. Il n'avait pas osé s'aventurer dans les quelques petits villages côtiers qu'il avait croisés sur sa route et il s'était décidé pour le prochain, s'il s'agissait d'un village trop petit pour y accueillir des soldats. Il y accosta et s'adressa à un pêcheur qui faisait sécher du poisson sur la rive.

— Bonjour l'ami, je me nomme François Bellerive et je suis à la recherche de mon frère qui est venu s'établir ici.

— Ici à la Petite Brador? Il n'y a pas personne qui se nomme Bellerive ici.

— Tu en es sûr?

— Si j'en suis sûr! Nous ne sommes qu'une trentaine alors je connais tout le monde.

Charles apprit que l'endroit avait été fondé en 1719 par Louis-Simon Le Poupet de la Boularderie qui en avait obtenu la concession pour du développement agricole et il en avait obtenu une autre plus au nord de l'île appelée Niganiche où il avait exploité une pêcherie et faisait sécher le poisson. Il avait été fait chevalier de Saint-Louis et nommé commandant de Port d'Orléans qui se situait près de Niganiche jusqu'à son décès deux ans auparavant.

— Entre Niganiche et Port d'Orléans, il y a Port-Dauphin, répondit le pêcheur à la question de Charles. Comme ton frère est marin, il peut aussi s'y trouver.

— Et après Niganiche, qu'y a-t-il? demanda Charles qui essayait de se faire une idée de la géographie de l'endroit.

— Il n'y a plus rien.

- Donc il y a deux ports, conclut Charles.
- Non, si tu longes l'île que tu vois ici, tu arriveras à Port Toulouse, fit le pêcheur.
- Et les indiens? s'enquit Charles qui voulait savoir à quoi s'en tenir s'il en rencontrait.
- Il n'y a que les micmacs et ils sont inoffensifs. Ils appellent cette île Onamag.
- Ils vivent sur l'île que tu viens de me montrer?
- Mais non, ça c'est l'île Boularderie, ça fait partie de la concession dont je te parlais tout à l'heure. La plupart de Micmacs vivent sur l'île dans une mission catholique près de Port Toulouse.
- Une autre île? s'étonna Charles qui essayait de se situer.
- Mais non, ici sur l'île Royale. Mais d'où tu sors?
- J'étais malade sur le bateau qui m'a conduit de Québec jusqu'ici. Et cette île sur laquelle nous sommes, est-elle éloignée du continent?
- Pas mal. L'île est située à bonne distance de Gaspé qui se situe au début du fleuve Saint-Laurent.

Après avoir remercié le pêcheur, Charles remonta à bord de son embarcation. Il avait cru qu'il était arrivé à destination quand il avait été emprisonné à Louisbourg et il avait compris qu'il ne s'agissait que d'une étape du voyage que lorsqu'on l'avait amené à bord du grand vaisseau qui ferait route aux Antilles. Il fallait absolument qu'il trouve le moyen de revenir sur le continent sans passer par Louisbourg. Il continua à ramer en direction de Port Dauphin.

Après son labeur consacré au désherbage, Angélique vérifia une dernière fois d'un œil vigilant, l'absence de mauvaises herbes entre les rangées de légumes du potager des Ursulines. Satisfaite, elle s'attarda à contempler la beauté des légumes qui poussaient, les choux semblables à de gros boutons de fleurs sur le point d'éclore, l'élégance de l'écrin des haricots, pois et fèves, la forêt miniature des céleris, les replis compliqués des salades et des chicorées ou encore le foisonnement des bouquets blancs des choux fleurs. Son cœur s'emplit de gratitude et elle formula une prière de reconnaissance pour tous ces bienfaits en parcourant les rangées de salsifis, d'ail, de topinambours, de cives et de chicons qu'on désignerait plus tard sous le vocable de ciboulette pour les cives et d'endives pour les chicons. Regardant la position du soleil, elle jugea qu'elle avait le temps d'aller prier à la chapelle. Elle croisa Mary qui en sortait et se tamponnait les yeux avec son mouchoir.

- Je prierai pour que disparaisse la cause de votre chagrin, voulut la consoler Angélique en s'approchant.
- J'en ai bien besoin, soupira Mary en se caressant le ventre.
- Vous avez peur pour votre enfant? demanda Angélique les yeux agrandis par l'horreur à un début de souvenir qui tentait de refaire surface.
- Non, c'est pour mon époux que je prie. Je crois que je l'ai placé en une bien fâcheuse position.
- Et il vous bat? supposa Angélique qui commença à montrer des signes de frayeur.
- Non, qu'est-ce qui vous fait croire cela? Ma pauvre enfant, vous avez été battue par le vôtre? demanda Mary sur un ton où perçait la compassion.

Mettant les mains sur ses oreilles comme si elle ne voulait plus rien entendre, Angélique s'enfuit vers le potager. Elle y pénétra et se mit en boule entre les rangées de choux qui semblaient protéger un enfant. Elle se mit à fredonner une chanson et elle se revit se caresser le ventre comme l'avait fait Mary. Elle avait chanté cette chanson à son enfant, mais où était-il? Soudain, elle sentit des poings s'abattre sur son ventre et elle hurla. Sœur Sainte-Bertille, la responsable du potager arriva en courant, la releva et l'amena à l'hôpital.

Revenue au manoir, Mary se dirigea vers sa chambre pour s'allonger mais elle fut interceptée par sa belle-mère.

- Ma fille, vous allez vous épuiser dans votre état avec vos fréquentes séances de prière à la chapelle.
- Cela me fait du bien.
- On ne dirait pas à vous voir. Vous avez les traits tirés. Bien que je ne comprenne pas pourquoi mon fils vous a interdit de vous rendre seule à la chapelle, je ne peux vous y accompagner aussi fréquemment que vous le souhaitez. Je n'aurais pas pensé que vous lui désobéiriez en mon absence. Je vous prierais de ne plus recommencer et d'attendre que je m'y rende.

Acquiesçant à la demande de sa belle-mère, Mary se rendit à sa chambre et s'allongea sur son lit. Son confesseur lui avait refusé l'absolution tant qu'elle ne révélerait pas à son mari ses rencontres avec François Havy et la mort dans l'âme, elle avait fini par s'exécuter. Elle revit encore une fois la scène que lui avait faite Louis-Joseph.

- C'est vous qui m'avez trahi! s'était exclamé Louis-Joseph, effondré par la nouvelle.
- Je me sentais si coupable. Je voulais le persuader de cesser de me poursuivre en lui faisant voir le tort qu'il créait autour de lui, avait plaidé Mary. Je n'aurais jamais pensé qu'il aurait agi pour faire réviser ce procès.
- Au moins vous avez vu son vrai visage. Il vous veut vous et il veut ma perte pour vous obtenir. Si on le laisse faire, il arrivera à me faire condamner à mort, le gredin. Je ne vous dis pas l'envie que j'ai de le provoquer en duel, ce diable. Et les duels sont passibles de la peine de mort. Il me provoque de toutes les façons.
- En duel! Mon Dieu, je ne pourrais vivre sans vous Louis-Joseph, s'était écriée Mary en se jetant à ses pieds. Et songez que notre enfant ne connaîtrait pas son père, avait ajouté Mary qui jugeait que son premier argument était peut-être insuffisant.
- Mon ange, ma douce, mon cœur, fit Louis-Joseph en relevant son épouse. Ce que vous me dites là me va droit au cœur. Je vous aime tant et j'ai eu si peur de ne pas être aimé de vous en retour avec tous ceux qui vous tournent autour.
- Sachez que je vous aime d'un amour profond et nul autre ne compte à mes yeux que vous, déclara Mary les yeux embués autant par le chagrin que par la passion.

Son époux l'avait embrassé avec tant d'ardeur, qu'elle en était restée le souffle coupé. Il lui avait fait l'amour avec une telle intensité qu'elle en avait soupiré d'aise après les transports de l'amour jusqu'à ce qu'il lui fasse promettre qu'elle ne sortirait plus jamais seule du manoir même au jardin. Pendant la nuit qui avait suivi, elle s'était réveillée en sursaut d'un cauchemar où Louis-Joseph était transpercé mortellement par l'épée de François Havy. Dès lors, elle n'avait cessé de prier pour qu'une telle éventualité n'arrive

jamais. Mais elle s'était mise à rêver de plus en plus souvent à ce duel où quelques fois, c'était Louis-Joseph qui en sortait vainqueur pour être condamné à mort. Lorsque son anxiété devenait trop forte, elle éprouvait une irrésistible envie de se rendre à la chapelle des Ursulines située tout près. Il n'y avait que cet endroit qui mettait un baume sur ses plaies. Elle songea à cette jeune femme qui semblait habiter chez les Ursulines et elle se demanda si elle ne pourrait pas l'héberger et s'en faire une accompagnatrice. Elle en parlerait à la mère supérieure.

Pendant ce temps, Louis-Joseph contrôlait au port de Trois-Rivières l'arrivée de la marchandise achetée en France pour ses besoins personnels. Ouvrant une caisse, il soupira d'aise d'avoir enfin reçu son ensemble de toilette, soit un plat à barbe avec les boîtes pour savonnette et éponge, le pot à l'eau, les rasoirs, les fioles et deux éponges fines. Il avait découvert le tout enveloppé dans la chasuble, l'étole, le couvre calice et le drap mortuaire à placer devant l'autel qu'il avait obtenu à bas prix pour l'église de la Pointe-du-Lac. Il farfouilla au travers des décorations d'église placées dans la caisse, inquiet de ne pas trouver ce qui lui tenait le plus à cœur. Il eut un soupir de soulagement en trouvant le tissu commandé, soit douze aulnes de damas de lion d'un beau blanc ainsi que dix aulnes de dentelle fabriquée au point d'Angleterre large d'un grand pouce, quelques paires de bas de soie blanc pour son épouse, une pièce de ruban de Saint-Louis, quelques coupons d'étoffe en or et argent et une tabatière d'or. Enfin, il sourit d'aise à la vue de deux perruques qu'il avait commandées, une perruque blanche à la cavalière avec ses deux rouleaux sur les côtés qui se terminait par une queue de cheval à l'arrière et une perruque à bonnet qu'il pouvait élargir compte tenu qu'il avait une grosse tête. Il se mit à rire en pensant à la perruque des

anglais qui leur faisait comme un mulon de foin derrière la tête et que pour rien au monde il ne porterait. Il aimerait mieux se promener en bonnet de nuit.

Il ouvrit les autres caisses qui contenaient sa monnaie d'échange pour son commerce de fourrures, principalement des articles métalliques. Tous ces couteaux, haches, marmites, alènes, aiguilles et fusils seraient embarqués par ses voyageurs à bord de leurs canots d'écorce à la fin de l'été et au début de l'automne. Ils se rendraient loin dans le territoire des Atikamekw au Nord-Ouest des Trois-Rivières et à l'Ouest, dans le territoire des Grands Lacs car les animaux en fourrure se faisaient plus rares en raison de la chasse extensive dont ils faisaient l'objet. Cette activité demeurait la plus lucrative de Louis-Joseph et il se disait que si la révision de son procès par le Conseil supérieur tournait mal et qu'on lui retirait sa charge de lieutenant particulier et de procureur, sa fortune, qui commençait à être considérable, n'en serait pas affectée. Il y aurait bien sûr une baisse de son statut social aux Trois-Rivières mais l'amour de son épouse demeurerait intact, elle l'en avait assuré. Il pensa avec délice aux heures qu'il passait auprès d'elle puis le visage de François Havy s'interposa encore une fois dans sa rêverie. Il se voyait toujours le transpercer d'un coup d'épée au cœur et il s'activa sur ses comptes pour chasser cette image qui le hantait de plus en plus. Il l'avait promis à l'amour de sa vie.

Confiant avec réticence sa fille à la femme du geôlier, Geneviève sortit de son cachot d'un pas mal assuré. Elle était nerveuse en ce 31 juillet car elle s'apprêtait à témoigner au Conseil supérieur dans la salle d'audience située dans le même édifice, le palais de l'intendant. Détruit par un incendie, il avait été conçu par l'ingénieur La Guer Morville en 1713 sous la supervision de Josué Dubois Berthelot de Beaucours, ingénieur en chef du Canada. Cet édifice de trois étages dont on disait que l'allure et la structure surpassaient les résidences du gouverneur et de l'évêque, comportait, outre la prison, les quartiers de l'intendant au nord, les magasins du roi, l'arsenal, la Prévôté, une chapelle et tout au centre, la vaste salle où délibérait le Conseil supérieur.

Se remémorant les recommandations de son avocat sur son témoignage, elle suivit les deux policiers de la Prévôté jusqu'à l'antichambre de la salle. Elle prit conscience à la lumière du jour, de l'état lamentable de sa jupe ornée de nombreuses taches et accrocs. Elle n'était pas à l'aise avec les directives de son avocat qui lui avait dicté ce qu'elle devait dire. Lors de son interrogatoire, elle avait fini par lui avouer qu'elle avait refusé d'épouser le seigneur Godefroy de Tonnancour et son avocat avait habilement réarrangé son témoignage à partir de ce fait. Lorsque Jean vint la rejoindre dans l'antichambre, elle constata qu'il n'avait pas meilleure allure qu'elle.

— Notre avocat est déjà dans la salle? s'enquit Jean pour se rassurer.

— On ne parle pas, ordonna l'un des policiers de la Prévôté. Vous parlerez quand vous serez interrogés par le Conseil.

Soudain, ils virent un homme entrer précipitamment dans l'antichambre et s'empresse d'entrer dans la salle du conseil. Il ressortit accompagné de l'intendant Hocquart et demeurèrent dans l'antichambre.

- Son Excellence, un grand malheur est arrivé, fit le secrétaire de l'intendant Hocquart. Vous avez reçu une lettre datée du 27 juillet du commandant La Saussaye du vaisseau du roi, le Ruby, qui a 160 malades à bord
- Faites voir, fit Hocquart en s'emparant de la missive.

Hocquart lut que les malades étaient pris d'une forte fièvre accompagnée de violents transports au cerveau et de quelques éruptions et qu'une vingtaine de personnes en étaient mortes. Le bateau était échoué à Pot-à-l'eau de vie situé sur une île près de Rivière-du-Loup, faute d'équipage valide pour le manœuvrer et La Saussaye lui demandait de lui envoyer une cinquantaine des meilleurs matelots de Québec. L'intendant Hocquart demanda aux policiers de reconduire les prévenus à la prison et rentra dans la salle du Conseil. Geneviève et Jean comprirent que le procès était encore reporté.

Chapitre 9

Août 1740 : « Partons la mer est belle »

Arrivé en vue de l'agglomération qu'il jugea être Port-Dauphin à l'Île Royale, Charles cherchait à déterminer la présence de soldats au travers d'un petit crachin qui uniformisait de gris la mer et le paysage. Ne distinguant aucun soldat, il tira sa barque sur le rivage et se dirigea vers l'établissement le plus grand. Il s'agissait d'une auberge qui servait aussi de magasin dans laquelle il entra. Les conversations se turent dès qu'il franchit la porte et mal à l'aise, il se présenta à l'aubergiste, une femme plantureuse, en expliquant qu'il était en route pour Niganiche. Il lui montra une peau de renard pour le paiement d'une tasse de ce qu'elle avait en alcool en montrant la tasse grossière qu'il avait sculptée dans le bois et qu'il avait, comme tous les coureurs des bois, accrochée à sa ceinture. Il devait absolument parler avec les gens de l'endroit pour connaître les itinéraires des bateaux qui mouillaient au large du port et il attendrait que la conversation soit bien entamée pour questionner son interlocutrice. Mais pour cela, il fallait qu'il puisse se payer une consommation.

- Une bien belle peau, fit l'aubergiste en tâtant la fourrure fauve. Je peux te servir du tafia, ça te va?
- Parfaitement, répondit Charles qui n'avait aucune idée de ce que c'était mais qui ne voulait pas paraître trop étranger à l'endroit.
- Seriez-vous une des nouvelles recrues qu'attend mon époux, fit la femme en lui servant le tafia, du rhum des Antilles.

- Des recrues? Votre époux est soldat? demanda Charles qui avait failli s'étouffer avec sa gorgée de rhum.
- Mon époux, François-Gabriel Angeac, est lieutenant et commandant de Port-Dauphin.

Tendant d'abréger la conversation pour s'enfuir aussitôt de cet endroit, Charles but rapidement son rhum mais n'arriva pas à interrompre poliment la dame. Il apprit que la localité vivait du commerce de la pêche à la morue, qu'il y avait une forge, un four, un hôpital, des casernes abritant une dizaine de soldats qui protégeaient le port et les activités de pêche. Il fut au supplice quand elle lui versa une seconde rasade de tafia en détaillant les états d'arme de son mari en précisant qu'à l'âge de huit ans, il montait déjà la garde à Port-Dauphin et qu'à quinze ans, il avait été promu enseigne dans la compagnie de son père à Louisbourg. Il voulut se lever après sa deuxième tasse de tafia mais elle lui en versa une troisième en appuyant sa main sur son épaule pour le faire assoir. Ne le laissant pas placer un mot, elle continua sur sa famille.

- Mon père, le seigneur Jean-François Lefebvre de Bellefeuille, exploitait un établissement de pêche près de Plaisance à Terre-Neuve. Il a dû déménager à l'Île Royale quand les anglais se sont emparés de Terre-Neuve en 1713.
- Il se fait tard et je dois partir, s'excusa Charles pour mettre fin à la conversation. Il jugea plus prudent de ne pas terminer sa tasse de tafia de peur qu'elle lui en serve une quatrième, il commençait à se sentir ivre.

— Vous n’avez pas fini votre tafia, protesta Geneviève Lefebvre de Bellefeuille. Mon père est devenu le seigneur de Pabos à quelques lieues de Percée où il exploite une pêcherie de morue sèche avec mes frères Georges et François. Et mon mari aussi est dans les pêcheries avec la famille Du Pont Duchambon qui en exploite une ici.

Profitant d’une brève interruption du discours de son intarissable interlocutrice qui devait s’occuper d’un autre client, Charles sortit sans la saluer et courut à son embarcation en zigzaguant quelque peu. Il s’éloigna de Port-Dauphin en ramant avec vigueur.

Portant un énorme bouquet de verges d’or dont elle n’avait pas voulu se départir malgré les protestations de Mary, Angélique marchait à ses côtés sur la brève distance qui séparait la chapelle des Ursulines du Manoir de Tonnancour. Cette fleur qui ressemblait aux épis de blé exerçait sur elle un irrépressible attrait. Sœur Sainte-Bertille lui avait expliqué ses vertus médicinales comme fortifiant, pour traiter les rhumes, les affections pulmonaires, rénales et intestinales. Elle lui avait aussi précisé que le goût du miel produit par les abeilles qui la butinaient se situait à mi-chemin entre le goût du miel de trèfle et celui de sarrasin. Le nez obstinément planté au milieu de son bouquet, elle répondait aux questions de Mary.

— Vous vous plaisez au manoir? demanda Mary comme à chaque jour, craignant que sa belle-mère ne lui fasse la vie dure. Vous n’avez pas trop de tâches à faire?

- En autant que je dispose de temps pour aller faire les travaux au potager des Ursulines, ça peut aller, répondit anxieusement Angélique qui avait toujours peur d’être empêchée de s’y rendre.
- Ne vous inquiétez pas, je verrai toujours à ce que cette entente prise avec la supérieure du couvent soit respectée, la rassura Mary en posant une main sur son bras.
- Lorsque les sources de votre chagrin se seront dissipées avec la prière, je pourrai retourner à l’hôpital? demanda Angélique comme à chaque jour.

Mary soupira et rassura Angélique qu’elle y retournerait mais en son for intérieur, elle en doutait. Il lui semblait que les soucis de Louis-Joseph s’amplifiaient. Ses activités commerciales et juridiques semblaient accaparer toute son énergie et il arrivait fourbu le soir. Malgré cela, il finissait toujours par se réveiller la nuit. La veille encore, il avait crié dans son sommeil et elle avait dû l’éveiller.

- Je rêvais qu’on me pendait ma mie, c’était affreux. La sensation de la corde sur ma gorge, cela m’a semblé tellement réel! s’était exclamé Louis-Joseph en s’épongeant.
- C’est encore ce procès qui vous tourmente, mon bien-aimé.
- Les reports n’en finissent plus. Il y a ce navire du roi contaminé où on ne finit pas de dénombrer des morts à ce qu’on m’a rapporté à la maréchaussée.
- Une épidémie! Je vous conjure de ne point aller à Québec rencontrer l’intendant comme vous l’envisagiez. Vous pourriez être contaminé à votre tour.

Et voilà, Mary avait eu un souci de plus à confier à la Vierge Marie. L'état de son époux l'inquiétait, elle le trouvait amaigri. Elle se doutait qu'il lui cachait tous ses autres soucis pour la ménager. Elle eut une pensée attendrie pour le soin qu'il prenait d'elle lorsqu'il était à ses côtés et pour tous ces autres gestes, à la fois délicats et passionnés, lorsqu'ils faisaient œuvre de chair. Elle n'osait s'avouer qu'elle ressentait de plus en plus de délectation lors leur union intime et chassa cette pensée qui avait fait naître une chaleur dans son bas ventre. Un carrosse les dépassa et s'arrêta devant le manoir. Mary eut un mouvement de frayeur en pensant qu'il s'agissait encore d'une visite de François Havy. Elle fut soulagée d'y voir descendre Ursule, la sœur de son époux qui avait épousé Louis Charly Saint-Ange, un marchand de fourrure, seigneur et syndic des marchands de Montréal.

La chaleur accablante de ce vingt-sept août éprouvait François Havy qui s'épongeait avec son mouchoir en se rendant à pas pressés au palais de l'intendant Hocquart qui l'avait convoqué pour un entretien. Lorsqu'il ne servait pas à cet usage, son mouchoir lui servait aussi d'écran pour atténuer l'odeur nauséabonde qui flottait dans l'air en raison des immondices qui cuisaient au soleil. Lorsqu'il avait reçu la convocation, il s'était énervé en pensant au procès concernant le meurtre d'Ignace Baucher. Maintenant que Mary lui échappait en raison de sa grossesse, il éprouvait un impérieux désir de vengeance envers Godefroy de Tonnancour qu'il s'était mis à détester du plus profond de son être. Il craignait

que le Conseil supérieur n'ait changé d'avis. Lorsqu'il franchit les portes du palais de l'intendant, il y sentit une fraîcheur qui contrastait agréablement avec la chaleur torride qui régnait à l'extérieur et se rendit d'un pas plus léger au bureau de l'intendant Hocquart. Lorsqu'il entra dans son bureau, il lui trouva mauvaise mine et comprit pourquoi lorsqu'il lui exposa la situation.

- Vous vous rendez compte, des 280 membres d'équipage du Ruby, 42 sont morts et 147 sont hospitalisés, s'alarma Gilles Hocquart. Treize passagers sont morts dont le nouvel évêque de Québec, François-Louis Pourroy de l'Auberivière qui était pourtant bien portant quand il est descendu du Ruby le 8 août dernier. Il est mort moins de douze jours après son arrivée.
- Vous m'en voyez navré, fit Havy qui ne voyait pas ce qu'il venait faire dans cette histoire.
- Les matelots que j'ai envoyé remplacer ceux du Ruby sont tombés malades à leur tour, s'exaspéra Hocquart. Il nous en faut d'autres et vous en embauchez beaucoup.
- Je vous en fournirai, acquiesça Havy qui se souvenait du service que l'intendant lui avait récemment rendu pour autoriser la révision du procès pour le meurtre d'Ignace Baucher.
- Et tous les chirurgiens de la ville sont atteints de la maladie. Un vient de mourir et deux autres sont tombés malades dont un chirurgien entretenu, Michel Berthier. La maladie ne cesse de progresser, s'alarma Hocquart.
- C'est une véritable hécatombe! s'inquiéta Havy qui pensait aux répercussions sur son commerce.

- Le gouverneur et moi-même avons émis des ordonnances hier que nous avons remises au capitaine Charles Cheron qui s'est embarqué sur la Marie-Louise commandée par Joseph Payan. Il va nous représenter auprès des capitaines, amiraux et vice-amiraux qui font la pêche en Gaspésie pour qu'ils détachent des matelots et officiers marinières qui s'ajouteront aux vôtres pour remettre le Ruby en état de retourner en France.
- Mais j'y pense, il y a beaucoup de membres d'équipage dans les cabarets et auberges de Québec ces temps-ci, peut-être pourriez-vous en quérir, proposa Havy.
- Ne m'en parlez pas. Figurez-vous que les membres de l'équipage du Ruby ont abusé de leur convalescence à l'Hôtel-Dieu et à la maison blanche pour fréquenter les cabarets de la ville. J'ai dû émettre une ordonnance il y a treize jours pour interdire aux cabaretiers, aux aubergistes et habitants de Québec, sous peine de dix livres d'amende et de punitions corporelles, de donner à boire aux membres de l'équipage du Ruby. Je ne veux pas qu'ils retombent malades et nuisent ainsi au retour de ce navire en France.

Havy prit congé car il était devenu inutile de demander à Hocquart quand le Conseil supérieur pourrait se réunir pour la révision du procès, tant les mesures d'urgence se succédaient. Il se rendit à la prison pour informer Jean et Geneviève que la situation empirait. Il ne ferait pas ce que Mary attendait de lui. Il ne sauverait pas la carrière de son mari, il enfoncerait cette épine dans son pied et pour ce faire, il paierait leur avocat le temps qu'il faudrait.

Considérant que son stock de poisson était suffisant, Charles ramena son embarcation sur la vaste plage de Port d'Orléans situé dans la baie de Niganiche. Lorsqu'il y était arrivé la première fois, il avait été surpris par le nombre de pêcheurs, près d'une centaine, qui faisaient sécher leurs poissons sur cette longue plage. Il avait appris que Louis-Simon Le Poupet de la Boularderie, qui avait obtenu cette concession de pêche, avait aussi obtenu les droits d'utiliser les grèves de l'île voisine de Nigagniche par manque d'espace à Port d'Orléans. Toutefois, possédant sa propre embarcation, des pêcheurs l'avaient inclus dans leur groupe car il leur avait promis de leur donner sa barque en échange du paiement de son passage sur un bateau qui le ramènerait à Québec. En effet, un navire venait prendre la cargaison de poissons et de blé que faisaient pousser les habitants en leur amenant par la même occasion, diverses marchandises. Il prendrait donc ce navire attendu sous peu et il pourrait s'embarquer à bord d'un bateau à destination de Québec. Il n'avait donc pas le choix de passer par Louisbourg et il avait résolu de modifier son apparence, il s'était coupé la barbe et les cheveux. Et puis, ayant séjourné brièvement à Louisbourg, il espérait qu'on l'aurait oublié.

Disposant son poisson pour le faire sécher, il releva la tête lorsque René, un des pêcheurs de son groupe avec qui il avait noué des liens d'amitié, l'interpela.

— Le métier rentre, à ce que je vois.

- J’ai trouvé un nouveau coin où le poisson semble abondant, répondit Charles en poursuivant son travail.
- Tu me sembles un meilleur chasseur. Toute cette fourrure que tu as accumulée, tu en obtiendras un bon prix. Est-ce que tu m’apprendrais? demanda René qui avait commencé à aider Charles à disposer son poisson.

C’était un échange de bons procédés et Charles accepta avec plaisir d’aider son nouvel ami. C’était René qui lui avait prodigué des conseils au début et lui avait montré les coins où la pêche pouvait être la plus fructueuse. Charles, qui cherchait à accroître son revenu pour payer son passage sur un bateau en partance pour Québec, s’était mis à trapper aux alentours pour tirer un revenu supplémentaire lorsqu’il revenait de la pêche contrairement aux autres pêcheurs qui buvaient et jouaient aux dés lorsqu’ils rentraient.

Après avoir disposé son poisson, Charles se mit en route avec René pour aller relever ses pièges. Il lui expliqua comment les fabriquer, où les disposer et lorsqu’il arriva à un de ses pièges où il avait attrapé un renard, il eut la surprise de constater qu’un carcajou, un animal ressemblant à un petit ours dégustait sa prise.

- Le wolverène est trop dangereux pour le déranger pendant son repas, fit Charles qui avait regretté plus d’une fois l’absence de son fusil et qui jugea qu’il valait mieux se tenir à distance de cet animal très agressif.
- Les micmacs l’appellent « Kwi kwa ju » et disent qu’il s’agit d’un esprit malin, beaucoup plus rusé que le renard, doué d’une grande force et de beaucoup de

férocité, fit René dans le dos de Charles qui avait rebroussé chemin. C'est la première fois que j'en vois un d'aussi près.

Ils discutèrent un temps des légendes qui circulaient à propos de cet animal en allant relever les autres pièges puis, sur le chemin du retour à la nuit tombante, René l'entretint de la course de chiens qui serait organisée le lendemain et sur laquelle il comptait parier. En l'écoutant d'une oreille, Charles pensait au jour de sa vengeance et lorsqu'ils arrivèrent à Port d'Orléans, il chercha des yeux l'étoile polaire pour lui refaire la même prière, retrouver son fils et Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour.

Considérant avec stupeur sa maison incendiée, Ignace Baucher se rendit chez Jean, se disant qu'Angélique avait dû y trouvé refuge. La maison était non seulement vide, mais semblait ne plus être habitée depuis un bon moment. Il se rendit au moulin et lorsqu'il entra, le silence se fit.

- Qu'est-il arrivé à ma femme? tonna Ignace en dévisageant le visage blanc de farine du meunier Maurice Déry et au milieu duquel figurait un trou noir formé par sa bouche grande ouverte.
- Tu es vivant, mon fils n'a pas menti, finit par articuler Maurice en reprenant ses esprits.

- Comment il sait ce qui m'est arrivé celui-là? s'étonna Ignace. Peu importe, où est ma femme? A-t-elle brûlé dans l'incendie de ma maison?
- Non, elle a été condamnée pour ton meurtre, répondit Maurice qui croyait qu'elle avait comparu en même temps que Jean et Geneviève.
- Et elle a été pendue? s'affola Ignace.

Racontant à Ignace l'issue du procès au terme duquel le seigneur Godefroy de Tonnancour avait émis une peine de condamnation à mort, Maurice n'eut pas le temps de terminer son histoire. Ignace s'était remis en route, complètement paniqué. Il prit un des canots qui étaient accostés sur le lac Saint-Pierre ne se souciant pas d'avertir son propriétaire. Il se mit à ramer avec force, se demandant s'il arriverait à temps avant l'exécution.

Tout en fixant l'horizon, il se dit qu'il ne pouvait pas avoir survécu à tout ce qui lui était arrivé pour voir sa vie voler en éclats. Après l'avoir assommé, les Iroquois l'avait amené avec deux autres captifs de la région de Batiscahan et ils avaient continué leur cueillette de captifs jusqu'aux environs de Montréal. En tout, ils avaient fini par former un groupe de huit prisonniers tenus sous bonne garde dans un de leurs villages de la Nouvelle-Angleterre. On les avait changés de village plusieurs fois au printemps et à l'été. Lors du dernier transfert, Ignace avait pu s'enfuir en trompant la vigilance de ses gardiens. Tout le groupe s'était désaltéré sur les bords d'une rivière. Des Iroquois s'étaient mis à pêcher pendant que deux d'entre eux les surveillaient et il s'était caché sous des arbustes. Lorsqu'ils s'étaient rendus compte de son absence, on l'avait cherché dans la forêt

avoisinante mais Ignace n'avait pas bougé jusqu'au surlendemain. Il s'était perdu et il avait atteint le lac Ontario avant de rencontrer des voyageurs qui lui indiquèrent le chemin à suivre. Il avait longé les rivières qu'ils lui avaient indiquées et il avait fini par atteindre Montréal. Ignace ne ressentait pas la fatigue de son long périple, tant il avait l'impression d'être encore ce fugitif qui fuyait les Iroquois.

Lorsque Charles arriva en vue de Port d'Orléans avec sa barque pleine de poissons et qu'il vit un navire d'environ soixante tonneaux ancré à proximité, il ressentit une excitation mêlée d'angoisse. Aussitôt qu'il accosta à la plage, René vint le rejoindre en courant.

- Tout est arrangé, le capitaine accepte de te prendre à son bord. Il lui manque des hommes d'équipage parce qu'on en a réquisitionné pour remplacer ceux qui étaient malades à bord d'un navire qui a échoué. Ton passage est payé si tu charges la cargaison et la décharge à Louisbourg.
- Tu es un frère, je ne sais comment te remercier, s'exclama Charles en lui assenant une grande claque dans le dos.
- Tu l'as déjà fait en me montrant comment trapper, répondit René dont la figure était fendue d'un large sourire.
- Je te donne mon poisson d'aujourd'hui mais en échange, peux-tu ramener mon ballot de fourrure, fit Charles qui se dépêcha ensuite d'aller se mettre aux ordres du capitaine.

Avec les hommes d'équipage, ils firent de nombreux allers retours avec les barques pour décharger l'eau de vie, les provisions et l'équipement achetés en échange du poisson et du blé qu'ils rembarquaient à bord du bateau. On avait réservé du blé et de l'eau de vie à Charles en paiement de sa barque, marchandise qu'il rembarqua à bord du bateau avec son ballot de fourrure pour payer son prochain passage.

Lorsqu'ils arrivèrent à Louisbourg, Charles se sentit des papillons dans l'estomac. Ses souvenirs de son arrivée dans cette ville étaient encore frais à sa mémoire. Lorsqu'on jeta l'ancre, Charles se joignit aux hommes pour transporter les tonneaux de poisson et les sacs de blé à bord des barques. Il gardait toujours la tête penchée et s'organisait pour cacher son visage avec la marchandise qu'il transportait. Après deux ou trois allers retours, il respira mieux, personne ne semblait faire attention à lui. Lorsque tout fut déchargé et qu'il se retrouva sur la rive avec sa marchandise, il fut pris de court, il n'avait pas pensé à ce qu'il ferait de son volumineux bagage pendant qu'il chercherait un bateau qui l'emmènerait à Québec. Réfléchissant à son problème, il se tourna vers la mer et y vit un grand bateau ancré. Il héla un passant.

— Eh l'ami! Saurais-tu si ce navire va à Québec?

— Le Saint-Louis, pour sûr qu'il y va.

— Tu crois qu'il pourra me prendre comme passager en échange de ces marchandises?

demanda Charles en pointant les effets accumulés à ses pieds.

— Ça peut s'arranger. Qu'est-ce que tu as? s'enquit l'inconnu en s'approchant.

— Des fourrures, de l'eau de vie et du blé.

- Je fais partie de l'équipage du Saint-Louis, je suis quartier-maître. Je peux t'arranger ça en échange de l'eau de vie. Tu as déjà travaillé sur un navire?
- J'ai chargé et déchargé des marchandises sur le navire que tu vois là-bas, répondit Charles en pointant du doigt le navire qu'il avait quitté.
- Je m'appelle Simon, fit l'inconnu en lui tendant la main. Attends-moi ici, je vais revenir te chercher.

Cela faisait près de deux heures que Charles attendait, assis sur son ballot de fourrure à regarder le jaillissement blanchâtre de l'écume se formant au sommet des vagues qui se brisaient sur un rocher à proximité de l'endroit où il était assis. Tout comme ces vagues, son âme brisée vomissait l'écume amère de sa vengeance qu'il voyait poindre dans ce soleil couchant qui agonisait dans une mer couleur de sang. Scrutant l'immense nappe liquide, il se reprocha d'avoir fait confiance à un inconnu. Il attendrait que la noirceur s'installe pour pouvoir dissimuler son bagage et il irait demander à un aubergiste de lui garder ses effets en échange d'une ou deux peaux. Une barque se détacha du navire que lui avait montré le quartier-maître et lorsqu'elle s'approcha, il reconnut à son grand soulagement Simon qui ramait en compagnie d'un autre homme. Ils chargèrent le tout à bord de la barque et se dirigèrent vers Le Saint-Louis qui faisait escale à Louisbourg en provenance de la Martinique et se rendait à Québec.

- On décharge tout ça à bord et on revient fêter à l'auberge, proposa Simon. Tu fais partie de l'équipage jusqu'à Québec. J'ai pris arrangement avec le maître d'équipage qui t'accepte en échange du ballot de fourrure mais tu devras travailler au déchargement du navire à Québec.

- Je te remercie mais je n’irai pas avec vous à l’auberge. Je suis trop fatigué, j’ai eu une dure journée, s’excusa Charles qui avait peur qu’ils l’abandonnent à l’auberge en gardant pour eux sa marchandise chargée à bord du navire.
- Comme tu voudras l’ami mais on appareille dès demain si le vent est favorable, rétorqua Simon.

Lorsque tout fut déchargé à bord du navire et qu’on lui montra sa couchette, Charles s’installa et mangea les provisions qu’il avait apportées avec lui, du pain durci qu’il ramollit avec de l’eau et du poisson séché. Le lendemain, le Saint-Louis mit les voiles et se dirigea vers le fleuve Saint-Laurent. Cramponné au bastingage du navire, Charles contemplait la mer en anticipant le moment où il se vengerait de Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour. Maintenant que le moment de sa vengeance approchait, il se refusait à penser à la pendaison de Geneviève et à son enfant, les images étaient trop douloureuses. Il se concentrait depuis plus de deux mois sur cet unique objectif et il agrippait le bord du navire comme s’il s’était agi du cou de Louis-Joseph.

- À voir comment tu te cramponnes l’ami, tu ne sembles pas avoir l’habitude des bateaux, fit un marin qui l’observait.
- C’est vrai, j’ai l’habitude des rivières et des canots d’écorce, répondit Charles.
- Tu as déjà combattu les indiens?

Charles expliqua qu’il avait déjà vécu parmi eux, ce qui sembla fasciner le marin qui posa une multitude de questions. Puis ce dernier lui parla de la Martinique, de ses plantations, et du rêve qu’il caressait de s’y établir quand son engagement pour la marine

royale prendrait fin. Il y aurait droit à une terre en raison des services rendus. En l'écoutant, Charles se dit que sa vie à lui se terminerait quand Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour rendrait l'âme. Il n'aurait plus jamais de projets d'avenir.

À la vue du manoir du seigneur Godefroy de Tonnancour, Ignace accéléra le pas. Il était en nage et frappa à la porte avec fracas. Il poussa le domestique qui était venu lui ouvrir, s'introduisit et cria qu'il voulait voir le seigneur de toute urgence. Louis-Joseph arriva en hâte pour voir qui faisait tout ce raffut et le réclamait à grand cri.

- Mais enfin, que signifie tout ceci? demanda Louis-Joseph à l'intrus en le toisant.
Ce ne sont pas des manières de pénétrer chez les gens.
- Je m'appelle Ignace Baucher. Avez-vous pendu ma femme Angélique? hurla Ignace à bout de nerf.
- Ignace Baucher! Vous êtes vivant! s'exclama Louis-Joseph interdit.
- Comme vous le voyez. Allez-vous me répondre à la fin, s'emporta Ignace qui avait fait un pas en direction de Louis-Joseph.
- Non, votre femme n'a pas été pendue. Mais que vous est-il arrivé?
- Où est-elle? s'entêta Ignace.
- Je vous le dirai quand vous me direz ce qui vous est arrivé.

- J'ai été enlevé par des Iroquois qui m'ont gardé prisonnier avec d'autres colons qu'ils ont capturés un peu partout. Puis, ils nous ont escortés dans la forêt et je me suis échappé. Maintenant dites-moi où est ma femme.
- J'ai de la difficulté à croire qu'ils vous ont gardé tout ce temps. Dans quel but? s'étonna Louis-Joseph.
- Je ne sais pas, allez leur demander, s'irrita Ignace. Un colon a dit qu'il voulait probablement nous échanger contre des leurs qui avaient été capturés, ajouta Ignace qui s'impatientait.
- Mais la paix avec eux a été signée depuis 1701, objecta Louis-Joseph pour la forme, la transgression des traités de part et d'autre étant chose courante.
- Ils ont dû l'oublier depuis ce temps. Maintenant que j'ai rempli ma promesse, allez-vous me dire où est ma femme.
- Il va falloir se rendre chez l'intendant Hocquart à Québec, répondit Louis-Joseph qui réfléchissait à toute allure.
- Mais que fait-elle chez l'intendant? s'étonna Ignace.
- Il va y avoir un nouveau procès et il faut que l'intendant vous voie en personne et entende votre histoire pour y mettre fin.

Louis-Joseph avait rapidement compris qu'Ignace ne voudrait pas collaborer sachant que son épouse avait disparu. Tel qu'il l'avait jaugé, ce bougre se mettrait à sa recherche sans tarder et il ne pourrait le forcer à témoigner. Il prit ses dispositions pour se rendre à Québec sur le champ et ressortit en compagnie d'Ignace.

Angélique avait tout de suite reconnu la voix d'Ignace. S'étant approchée et cachée derrière une porte, elle suffoqua à sa vue. Il lui sembla que tout l'air s'était retiré de ses poumons, elle ouvrait la bouche mais il n'y entrait pas d'air. Elle sortit et alla se réfugier dans le potager des Ursulines pendant que les récents événements de sa vie déferlaient dans son esprit tels les coups de vent furieux d'un ouragan. Le viol, son mariage forcé, les violences d'Ignace, la perte de son enfant se succédèrent dans sa mémoire à un rythme tel qu'elle voulut hurler. Elle resta longtemps la bouche ouverte, aucun son n'arrivant à sortir de sa gorge. Puis, ses cordes vocales se réveillèrent. Alarmée par de longues plaintes entrecoupées de sanglots provenant du milieu du potager, Sœur Sainte-Bertille trouva Angélique prostrée sur la terre entre deux rangées de poireaux.

— Mais que vous arrive-t-il mon enfant?

— Gardez-moi ici à l'hôpital avec vous, supplia Angélique en pleurs.

— Je ne peux pas croire qu'on vous maltraite chez le seigneur Godefroy de Tonnancour? s'étonna Sœur Sainte-Bertille.

— Non, ce n'est pas ça mais je ne peux plus y vivre, s'énerva Angélique.

— Expliquez-vous, qu'y a-t-il? demanda doucement Sœur Sainte-Bertille en relevant Angélique.

La jeune femme ne pouvait révéler la source de son tourment, les sœurs alerteraient son mari. Elle ne savait qu'une chose, elle ne voulait pas retourner avec lui. Mais où s'enfuir?

— Ma sœur, je veux me faire religieuse, décida Angélique.

— Venez, nous en parlerons devant une tasse de tisane.

La prenant par le bras, Sœur Sainte-Bertille l'entraîna vers l'hôpital. Elle savait d'expérience que ce genre de maladie ne se guérissait pas. Les patients qui en étaient atteints entraient dans des crises que rien ne laissait présager. Ils étaient en proie à des visions cauchemardesques qui les faisaient crier et s'agiter, comme cette pauvre Jeanne. Elle se rappela de son arrivée où elle n'arrivait même pas à dire son nom correctement, ne prononçant que la première syllabe. Regardant la lune qui s'était levée, sœur Sainte-Bertille songea aux vertus rédemptrices de la prière. Elle avait cru un bon moment que cette patiente guérirait, sa ferveur religieuse avait semblé l'extirper de sa maladie mais voilà qu'elle rechutait. Elle songea qu'elle devrait la garder à l'hôpital quelques jours, le temps que la crise se passe. Elle irait voir Mary pour l'informer de la situation dès que la jeune femme serait calmée. Accrochée au bras de sœur Sainte-Bertille, Angélique contempla le visage triste de la lune qui semblait pleurer son retour en enfer.

Chapitre 10

Septembre 1740 : « À la claire fontaine »

Le lendemain du départ du Saint-Louis, le vent tomba complètement, le navire n'avancait plus. Puis le ciel s'était soudainement obscurci, virant au violet. Les ordres fusèrent et l'équipage s'activa en tous sens pour ficeler tout ce qui pouvait l'être. Les matelots expérimentés qui avaient la charge du maniement des voiles, les gabiers, criaient des ordres aux matelots qui s'activaient sur les haubans et le gréement constitué d'espars tels les mâts, les vergues et les cordages. Un fort vent se leva faisant tanguer le navire si fortement qu'il n'était plus possible d'y marcher et Charles fit comme les marins, il s'attacha au bateau. Il n'entendait rien de ce qui se criait autour de lui. Par des hurlements assourdissants, le vent avait repris son droit de parole. La houle s'accrut, le bateau escalada une montagne d'eau les propulsant vers le ciel dont la robe violette se déchirait par endroits, montrant des serpents de lumière blanche qui semblaient le dévorer de l'intérieur. Surpris de cette intrusion du navire dans son univers, le ciel assista impuissant à sa plongée vertigineuse vers l'abîme. Il semblait à Charles, trempé par les tombereaux d'écume, que des monstres à la chevelure blanche se dressaient dans la mer pour réclamer leur tribut en chair humaine. La pluie effaça les monstres à grands coups de traits obliques pour bientôt abaisser son rideau sur ces grotesques apparitions. Dans des rugissements sonores, le ciel régurgita des voiles d'eau successives qui ne permettaient plus de distinguer le ciel de la mer. La vision ayant été retranchée des sens mis à sa disposition, Charles s'accrochait toujours au navire qui continuait de chevaucher l'étalon en furie qu'était devenue la mer. Seuls les sons de cette folle chevauchée lui parvenaient, les plaintes du navire suppliant dans des

craquements sonores qu'on l'épargne alors que le tonnerre, dans un coup de poing assourdissant semblait avoir décrété son arrêt de mort, sentence qui fut applaudi par les mugissements du vent et des vagues. Au bout d'un long moment, le vent faiblit et la mer se calma. La lune et les étoiles firent leur apparition dans le ciel, semblant avoir intercédé auprès des éléments déchaînés en faveur du navire. Charles repéra l'étoile polaire et lui adressa une prière de remerciement.

Le lendemain, Charles contempla une curieuse île longiligne qui l'observait de son œil unique nimbé du ciel bleu. En regardant bien cet immense rocher percé, il y vit plutôt un chien de garde dressé dans la mer. Il fut interrompu dans sa contemplation par Simon qui lui expliqua qu'après avoir constaté les dommages, le capitaine avait décrété qu'on se rendrait sur l'autre île qui était en vue, l'Île Bonaventure pour s'approvisionner en bois pour réparer le navire. Comme Charles lui avait parlé de ses connaissances en la matière, il joignit les matelots qui descendaient dans la barque que l'on avait mise à la mer. En approchant de l'île, ils y virent une multitude d'oiseaux qui la survolaient et qui nichaient dans les rochers. Charles distingua des mouettes et des cormorans et quand ils approchèrent de la plage, il y vit une multitude d'oiseaux blancs à la tête jaune et au bec gris ou noir. La plage en était couverte et quand ils accostèrent, ils furent accueillis par un concert bruyant. Ils repérèrent des arbres et se mirent à la tâche avec leurs haches.

— Tu as eu tout un baptême hier avec la tempête qu'on a eu, fit Simon entre deux coups de hache.

— J'ai cru que c'était la fin du monde, répondit Charles en souriant.

— J'en ai vu des pires, reprit Simon. La plus mémorable est survenue près de la Martinique. Cette fois-là, j'ai bien cru que nous sombrions corps et bien. J'ai toujours prié Sainte-Anne, la patronne des marins et hier encore, elle nous a sauvés la vie.

L'arbre que Charles avait bûché à la hache s'abattit dans un craquement sonore. Il songea que bientôt, ce serait le tour de Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour.

L'intendant Hocquart venait de terminer son entretien avec François-Étienne Cugnet à propos des forges de Saint-Maurice dont le commerce périssait malgré les évaluations des experts qui prédisaient des profits annuels de 60 000 livres. À l'été, des pluies abondantes avaient inondé une partie des fourneaux à charbon des forges et l'état des finances continuait d'être désastreux en dépit de tout l'argent prêté. Il soupirait de contrariété lorsque François Havy fit irruption dans son bureau. Il l'avait convoqué pour le mettre au courant des derniers développements concernant le meurtre d'Ignace Baucher. Hocquart avait à peine commencé à parler que François Havy se relevait brusquement du fauteuil dans lequel il était assis.

— Mais comment cela libérés? s'exclama Havy surpris.

- Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour est venu en personne avec le disparu qui a été fait prisonnier par des Iroquois et qui s’est échappé depuis peu. Il dit que les Iroquois voulaient procéder à un échange. Je lui ai fait signer une déposition et je n’ai eu d’autres choix que de libérer les prisonniers, le meurtre n’ayant pas eu lieu, expliqua Hocquart.
- Il demeure que Godefroy de Tonnancour a erré dans toute cette affaire. Il a outrepassé sa fonction juridique de procureur, assumant sans droit la charge de lieutenant civil et criminel, argumenta Havy.
- De Courval l’a chargé de l’assister dans cette charge, j’ai vérifié auprès de lui, protesta Hocquart. Et de Tonnancour a agi avec diligence lorsqu’il a appris la vérité et il n’a pas hésité à accompagner cet homme jusqu’ici. C’est tout à son honneur.
- Tout de même, il a erré dans la conduite de ce procès, objecta Havy. L’enlèvement était véridique comme je vous l’ai fait valoir et il l’a ignoré.
- Pour avoir discuté de l’affaire avec lui, je ne vois pas à quelle autre conclusion il pouvait arriver étant donné le traité de paix que nous avons officiellement signé avec les Iroquois, argua Hocquart.
- Dans cette affaire, Godefroy de Tonnancour n’a agi que par pure vengeance parce que Geneviève Déry a refusé de l’épouser, s’entêta Havy.
- Allons, vous avez vu son épouse! s’exclama Hocquart qui s’était levé à son tour. Quel homme pourrait entretenir des sentiments amoureux pour une autre femme? Vous déraisonnez mon ami! Godefroy de Tonnancour m’a informé de l’intérêt que vous portez à la sienne et de vos tentatives pour la séduire. Ce discrédit dont vous

voulez le couvrir, servirait ce but d'après lui, ajouta Hocquart en s'approchant de François Havy pour le regarder de façon insistante.

Havy abandonna la partie, il avait mieux à faire depuis quelques jours. Il avait rencontré une jeune femme qui, sans avoir la splendeur de Mary, avait un je ne sais quoi dans le regard qui l'avait attiré. Cette fois-ci, il avait pris garde de s'assurer qu'elle était libre de donner son cœur à qui elle voulait et il allait tenter de le lui ravir. La tête pleine des caresses qu'il comptait bien lui prodiguer, il prit congé le sourire aux lèvres et l'œil guilleret. Hocquart se demanda un moment qui des deux mentaient, Godefroy de Tonnancour ou Havy. Puis il décida qu'il avait trop à faire pour trancher la question.

À bord du canot qui les amenait aux Trois-Rivières, Jean et Geneviève ramaient pensivement, ignorant les signes précurseurs de l'automne qui apparaissaient ici et là sur les arbres du rivage dont quelques feuilles se paraient des couleurs du soleil à son zénith et à son couchant. Lorsqu'ils avaient été brusquement libérés par Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour en personne qui leur avait expliqué les circonstances qui avaient mené à leur libération, ils comprirent vite aux cris d'Ignace qui tentait d'intimider les gardiens pour qu'il le laisse entrer voir sa femme, que celui-ci était bien vivant. Les iroquois n'en avaient pas voulu à leur grand soulagement. Louis-Joseph leur avait également expliqué qu'il n'avait pas dit à Ignace que sa femme ne se trouvait pas avec eux afin de pouvoir l'amener

à faire son témoignage à l'intendant. Il précisa qu'il les ramenait chez eux à bord de son canot mais qu'avant, il leur faudrait répondre aux questions d'Ignace. Lorsque Jean et Geneviève avec sa fille dans ses bras sortirent de leur cachot et franchirent la porte de la prison à la suite de Louis-Joseph, ils durent affronter la véhémence d'Ignace qui hurlait comme un possédé. Après avoir été informé que sa femme s'était enfuie le matin du procès et qu'ils ne l'avaient pas revue depuis, Ignace s'en prit à Jean qu'il secouait comme un prunier en l'accusant d'avoir caché sa femme. Louis-Joseph alla quérir les gardiens de prison qui s'emparèrent d'Ignace. Louis-Joseph leur demanda de le garder, le temps qu'il se calme. Sur le trajet les ramenant aux Trois-Rivières, Louis-Joseph s'était excusé et leur avait promis de leur remettre une somme en dédommagement de ce qu'ils avaient vécu. Geneviève l'avait questionné sur l'endroit précis où Charles avait été déporté et Louis-Joseph avait promis de se renseigner. Lorsqu'ils avaient été de retour, ils avaient mis peu de temps à se rendre aux Trois-Rivières, Jean pour retrouver Angélique et Geneviève pour que le seigneur Godefroy de Tonnancour lui remette la somme promise. Il lui tardait de se trouver un bateau à destination des Antilles.

- Je n'irai pas avec toi au manoir. Tu garderas pour toi toute la somme pour ton voyage aux Antilles, déclara Jean en tirant le canot sur le rivage des Trois-Rivières.
 - Je serais plus à l'aise si tu venais, protesta Geneviève qui mit sa fille dans les bras de Jean, le temps qu'elle sorte du canot.
 - Je veux chercher Angélique, j'y ai pensé tout le temps qu'on était en prison, comme toi tu as pensé tout le temps rejoindre Charles, répliqua Jean en lui tendant sa fille.
- On se retrouve ici en fin d'après-midi.

La jeune mère assujettit sa fille dans un châle qu'elle noua autour d'elle à la manière des indiennes, y plaça de la mousse pour servir de couche et la plaça contre son cœur. Elle s'informa de l'emplacement du manoir de Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour et on lui montra du doigt l'imposant bâtiment de pierre. Elle parcourut la courte distance en regardant les passants comme s'il s'agissait d'habitants d'une contrée lointaine. Son séjour en prison l'avait profondément transformée. Là aussi elle y avait vécu comme dans un autre monde et elle avait fini par oublier la pénombre qui y régnait, la puanteur et l'humidité des lieux. Son esprit voguait sans cesse vers Charles et la Martinique qu'elle essayait d'imaginer. Arrivée devant la porte du manoir, elle caressa la tête de sa fille avant de frapper. Le domestique à qui elle s'adressa l'accueillit avec une déférence qui lui fit tout drôle dès qu'elle se nomma. Il la reconduisit au salon en l'invitant à s'asseoir mais elle resta debout, intimidée par le luxe des lieux.

— Vous devez être Geneviève, s'exclama Mary en entrant dans la pièce et en lui tendant les mains. Oh! Comme votre enfant semble charmant, là tout contre sa mère. J'ai bien hâte de tenir le mien comme vous le faites, continua Mary en regardant son ventre qui commençait à être proéminent. Mais je suis impardonnable, je ne me suis pas présentée, je suis l'épouse de Louis-Joseph. Vous ne pouvez pas savoir à quel point nous sommes navrés de ce qui vous est arrivé.

— Votre époux n'est pas là? se désola Geneviève.

— Ah! Vous voici! s'exclama Louis-Joseph qui était allé prendre la somme qu'il voulait remettre à Geneviève lorsqu'on l'avait prévenu de sa visite.

— Avez-vous obtenu les informations sur l'endroit où se situe mon mari en Martinique? Je veux aller le rejoindre.

- Cela va prendre un certain temps, je le crains, répondit Louis-Joseph en lui tendant un petit sac de cuir fermé par un lacet.
- Je vous remercie, fit Geneviève en prenant le sac qu'elle plaça sans l'ouvrir dans le châle avec sa fille. Il me tarde tant de le revoir que je crois que je vais partir par le prochain bateau, je le trouverai bien là-bas.
- Attendez, je compte rédiger une annulation de sa sentence que vous pourrez montrer aux autorités de la Martinique. Elle sera prête dans quelques jours, le temps que je la fasse signer par l'intendant. Voyez-vous, j'ai bien réfléchi et si votre époux a eu cet emportement, on ne peut lui en tenir rigueur. Si on m'avait annoncé la même chose concernant mon épouse, j'aurais peut-être réagi de la même façon.
- Vous prendrez bien du thé des bois avec nous? proposa Mary.

Geneviève refusa poliment mais Mary insista tant qu'elle finit par accepter, elle avait du temps à tuer en attendant son frère. Mary fit servir aussi des petits gâteaux au miel et ils discutèrent de la Martinique. Lorsque Geneviève prit congé, elle n'eut que le temps de se rendre à la hauteur de l'hôpital des Ursulines avant de s'entendre interpeler.

- Angélique, c'est bien toi, fit Geneviève en écarquillant les yeux de surprise. Mais où étais-tu pendant tout ce temps? C'est vrai, tu ne peux pas me répondre, se ravisa Geneviève qui examinait son amie.
- Bien sûr que je peux te répondre. J'étais à l'hôpital des Ursulines et Mary m'a recueillie au manoir. La mémoire m'est revenue depuis que j'y ai revu Ignace. Oh! Geneviève! Je ne veux plus retourner vivre avec lui, je veux partir avec toi en

- Martinique, je ne veux plus jamais le revoir. Je sais qu'ils t'ont donné une bonne somme, je te rembourserai le prix de mon passage là-bas, je travaillerai.
- Nous partirons ensemble, Jean va sûrement vouloir venir avec nous, répondit Geneviève ravie de ne pas faire la traversée seule.
- Ne le lui dis pas, nous vivrions dans le péché et nous serions damnés. Promets le moi, la supplia Angélique.

Geneviève promit et elles discutèrent tout en marchant de ce qui leur étaient arrivé chacune de leur côté. Lorsqu'Angélique apprit que Jean la cherchait dans les rues des Trois-Rivières, elle prit congé rapidement pour rentrer au manoir en faisant promettre à Geneviève qu'elle reviendrait l'avertir de la date de leur départ. Angélique fit le trajet de retour au manoir le cœur un peu plus léger, se sentant soulagée de l'issue qui s'offrait à elle. Elle s'était torturée l'esprit quand elle avait dû revenir au manoir ne trouvant pas de motifs raisonnables de s'y opposer. Elle avait beaucoup prié, la Vierge, les saints et les anges. Puis, en y réfléchissant bien, elle s'était dit qu'elle y était plus à l'abri d'Ignace qu'à l'hôpital. Et quand elle avait entendu la conversation de Geneviève avec Mary, elle sut que ses prières avaient été entendues et qu'elle était sauvée. En Martinique, jamais Ignace ne la retrouverait mais son cœur se serra à la pensée de ne plus jamais revoir Jean.

Revenue au lieu du rendez-vous donné par Jean à l'emplacement de son canot, Geneviève tua le temps en fouillant dans le sac remis par Louis-Joseph. Elle fut sidérée d'y trouver des pièces d'or, une petite fortune pour elle. Lorsque Jean revint et qu'ils furent de retour

à la Pointe-du-Lac, il la fit descendre du canot en lui annonçant qu’il retournait aux Trois-Rivières chercher Angélique. Geneviève fut bien près de rompre sa promesse à Angélique mais elle se mordit les lèvres. Elle le força à accepter une pièce d’or pour qu’il puisse payer son séjour à Trois-Rivières et regarda son canot s’éloigner en se disant qu’en Martinique, son frère lui manquerait. Elle se mit en route pour le campement de Charles, elle s’y sentirait plus en sécurité avec sa fille loin d’Ignace qui semblait devenu enragé.

Quand Charles vit se profiler la ville de Québec depuis le Saint-Louis, il se retint de crier son allégresse. Il touchait presque à son but et il avait hâte de s’activer au déchargement de la marchandise. Il trépignait d’impatience et interrogea Simon.

- Prends ton mal en patience, on doit attendre l’autorisation pour décharger le navire, répondit Siméon. Viens jouer aux dés en attendant pour savoir qui va payer la première traite en arrivant à l’auberge.
- Et ce sera long? demanda Charles contrarié d’apprendre qu’il y aurait un délai.
- Tu vois tous ces navires qui mouillent, fit Simon en montrant les huit navires ancrés face au port. Ils étaient là avant nous et ils déchargeront aussi avant nous. Allez, viens boire un coup.

Charles considéra un instant l'option de rejoindre la rive à la nage et de partir aussitôt pour les Trois-Rivières mais il se ravisa à la pensée d'être recherché par la maréchaussée. Puis, il y avait son sac de blé qui lui servirait à payer son passage pour les Trois-Rivières et qu'il ne pouvait emmener à la nage. Il rejoignit les marins et but avec eux pour tuer le temps. Ils ne purent commencer à décharger que le surlendemain. Charles s'activa d'une ardeur nouvelle quand vint le temps de décharger la marchandise. Il ramait et déchargeait si rapidement que Louis se moquait de lui.

- On dirait que tu as le diable au corps. Est-ce pour une diablesse que tu te dépêches à ce point? ironisa Louis.
- Pour un diable, rétorqua Charles en s'épongeant le front.
- Oh! Je n'aurais pas pensé, fit Louis mal à l'aise.
- Mais que vas-tu t'imaginer! Je suis marié et mon épouse me manque. Mais le diable en question me doit ... quelque-chose, disons. Et j'ai hâte de me faire rembourser.

Le travail de déchargement fut de nouveau interrompu au grand désespoir de Charles. Un marchand qui était venu réceptionner ses tonneaux de rhum, avait constaté qu'un tonneau était à moitié vide et qu'un autre n'était rempli qu'au trois quart. Il réclamait justice des autorités du port et demandait une audition. Se souvenant de ce qu'ils avaient bu depuis deux jours, Charles comprit que les marins avaient subtilisé un peu de la marchandise qu'ils transportaient et soupira d'exaspération. L'affaire ne fut réglée que le lendemain et Charles se remit au déchargement. Lorsqu'on signifia à Charles qu'il pouvait partir, il se hâta vers la rive à la recherche de quelqu'un qui pourrait le ramener à Trois-Rivières en canot, moyennant le sac de blé qu'il traînait sur son épaule.

Se rendant au moulin de la Pointe-du-Lac, Ignace maugréait à voix haute. Les gardiens de prison avaient pris deux jours avant de le libérer. Il avait fini par leur montrer un calme apparent pour qu'il le relâche. Il s'était précipité chez Jean pour lui faire avouer où il avait caché sa femme mais sa maison demeurait vide. Puis, il avait songé au meunier, le père de Jean, qui devait sûrement être au courant de quelque chose. Lorsqu'il entra, il entendit le meunier raconter que son fils et sa fille avaient été libérés, n'étant pas coupable du meurtre d'Ignace puisque celui-ci était revenu de chez les indiens.

- Mais ma femme Angélique elle, n'est pas revenue. Ton fils a dû te dire où il la cache? tonna Ignace en s'approchant du meunier.
- Mon fils a aussi dû te dire qu'elle est disparue le matin du procès, répondit Maurice Déry qui s'était détourné pour faire face à Ignace.
- Il ment ce maraud! Il cache ma femme quelque part et pour preuve, il n'est pas chez lui depuis qu'il est sorti de prison. Où sont-ils? rugit Ignace en prenant le meunier par le col de sa chemise.
- Lâche-moi! Aidez-moi à faire entendre raison à ce bougre de coquin, cria Maurice Déry en s'adressant à ses clients.
- Lâche-le, fit un fermier au physique imposant qui prit le bras d'Ignace pour l'éloigner du meunier.

Le poing d'Ignace s'abattit sur le visage du fermier qui rétorqua aussitôt. Les deux hommes se battirent de plus en plus féroce­ment, éparpillant le blé contenu dans un sac ouvert près du réservoir que le meunier s'apprêtait à déverser. Ils furent bientôt couverts de la farine qui flottait dans le moulin mais ils ne se lâchaient pas. Le sol étant rendu glissant par la farine qui s'y déposait, Ignace chuta en se heurtant la tête sur le coin d'une grosse poutre de soutènement du moulin lequel coup fut aggravé par le poids de son adversaire qu'il avait entraîné dans sa chute. On entendit un craquement sec, le cou d'Ignace s'était rompu. Lorsque le fermier se releva et que tous purent constater la mort subite d'Ignace, on se signa et on se versa une rasade pour se calmer. Tous les clients présents en vinrent à une version commune selon laquelle Ignace avait tout simplement été victime d'une chute qui lui avait été fatale. On décida qu'il s'agissait d'un malheureux accident et on fit venir un prêtre afin que des dispositions puissent être prises pour ses funérailles.

Lorsque Charles vit Geneviève entrer dans le manoir de Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour qu'il épiait depuis le matin, il en ouvrit la bouche de surprise. Il tenta de l'appeler mais aucun son ne sortit de sa gorge. Le temps qu'il se ressaisisse, elle y était entrée. Lorsque Mary et Louis-Joseph vinrent à sa rencontre, elle éleva le ton pour qu'Angélique puisse l'entendre.

- Je suis venue chercher le document que vous m’aviez promis et vous faire mes adieux, fit Geneviève en haussant le ton. J’embarquerai à bord du Saint-Jacques qui devrait arriver à la Martinique fin janvier, annonça Geneviève en voyant Angélique au fond de la pièce. Je partirai des Trois-Rivières dans deux jours vers midi.
- J’ai ici la lettre que je vous ai promise et que vous remettrez aux autorités là-bas. Je l’ai fait signer par le gouverneur en personne qui était de passage aux Trois-Rivières, annonça Louis-Joseph. Prenez en grand soin.
- Je ne sais comment vous remercier, murmura Geneviève d’une voix enrouée par l’émotion.
- C’est un grand voyage que vous entreprenez avec votre enfant, ajouta Mary compatissante. Vous êtes courageuse.

Lorsque Geneviève quitta le manoir, les deux époux se sourirent.

- Vous savez Louis-Joseph, si on vous avait déporté à la Martinique, je serais moi aussi allé vous rejoindre. Je ne pourrais vivre sans vous, lui confia Mary.
- Vous m’en voyez touché ma mie. Jamais je ne laisserai personne nous séparer, je vous en fais le serment, répondit Louis-Joseph avant de déposer un baiser sur les lèvres de celle qui lui ferait toujours battre le cœur.

Lorsque Geneviève se mit en route après avoir rangé la lettre, elle sentit deux mains la prendre par les épaules et elle se retourna. Elle étouffa un cri et faillit se trouver mal. Charles se tenait là, devant elle, telle une apparition. Elle avança la main pour toucher ce

mirage qui semblait sortir tout droit du paradis. Lorsque Charles la prit dans ses bras, qu'elle sentit son odeur, la chaleur de son corps, qu'elle contempla ses yeux noyés de larmes, elle ouvrit la bouche qu'il couvrit de la sienne. Ils échangèrent un long baiser à travers leurs larmes.

— Je t'ai cru morte tout ce temps ma petite louve. C'est notre enfant que tu tiens là?
sanglota Charles qui croyait rêver.

— Oui, c'est notre fille, elle s'appelle Marie-Thérèse. Charles! Tu es revenu!
Comment? Je suis tellement heureuse, bredouilla Geneviève entre les baisers fougueux de Charles. J'allais te rejoindre à la Martinique.

— Je n'y ai jamais mis les pieds, souffla Charles entre ses baisers, la main posée sur la tête de sa fille.

Marie-Thérèse se mit à pleurer et ils prirent conscience qu'ils se donnaient en spectacle aux passants. Ils choisirent un coin plus discret et Geneviève dut nourrir Marie-Thérèse qui réclamait le sein à grands cris. Pendant qu'elle la nourrissait, ils se racontèrent ce qu'ils avaient vécu entre leurs longs baisers. Geneviève lui montra le document remis par Louis-Joseph. Charles, qui comme Geneviève ne savait pas lire, hurla à la façon des Atikamekw lorsqu'elle lui en apprit le contenu.

Cheminant en direction du port des Trois-Rivières, Angélique serrait son châle autour d'elle. C'était le plus beau vêtement qu'elle ait jamais possédé, il lui avait été offert par Mary. En arrivant au port, elle scruta les gens qui s'y trouvaient cherchant Geneviève des yeux. Une main se posa sur son épaule et elle agrandit les yeux de surprise lorsqu'elle se retourna.

— Geneviève ne viendra pas, Charles est revenu, fit Jean en la prenant par les épaules.

Ignace s'est rompu le cou lors d'un accident qui s'est produit au moulin, il est mort, tu n'as plus rien à craindre.

— C'est toi qui as causé cet accident? Tu t'es battu avec lui? demanda Angélique en scrutant son regard.

— Je n'y étais pas, je te cherchais aux Trois-Rivières tout ce temps, répondit Charles qui lui raconta les événements où Ignace avait trouvé la mort. Je suis venu te ramener au moulin pour que mon père te confirme ce qui s'est passé et pour te montrer sa tombe.

Dans le canot qui les ramenait à la Pointe-du-Lac, Angélique écoutait le chant des oiseaux tout en contemplant les arbres aux couleurs flamboyantes de l'automne. La nature célébrait-elle une fête à laquelle elle était invitée? Elle devait rêver cette eau qui l'entourait reflétant le bleu du ciel, ce soleil qui nimbait Jean de lumière. Ce n'est qu'après être arrivée au moulin, après avoir écouté le père de Jean et après avoir vu la croix où était inscrit le nom de son époux, qu'Angélique sut qu'elle était véritablement sortie de l'enfer. Lorsque Jean plongea son regard dans le sien, elle y vit le paradis.

Bibliographie¹⁰

Adam, F. (2009). *Les moulins à eau du Québec : du temps des seigneurs au temps d'aujourd'hui*. Montréal : Les Éditions de l'Homme.

Archéotec inc. (2008). *Patrimoine archéologique des moulins du Québec*. Repéré à <https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/archeologie/EtudesMoulin.pdf>

Atikamekw (s.d). Identité. Repéré à <http://www.atikamekwsipi.com/identite>

Bab, G., Hapsalas, É., & Laurier, M. (s.d). Histoire du Québec : mode au XVIII siècle. Repéré à <http://grandquebec.com/histoire/mode-nouvelle-france/>

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (s.d.). *Archives des notaires du Québec des origines à 1936*. Repéré à <http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/index.html>

Biron, H. (1991) Godefroy de Tonnancour, René. Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/godefroy_de_tonnancour_rene_2F.html

Bouchard, I., Chiasson-Leblanc, A., Dubois, M., Fiset, M.E., & Morin, C. (2010) *Inventaire du patrimoine bâti de la ville de Trois-Rivières : recueil d'énoncés de la valeur patrimoniale de biens de l'inventaire ayant obtenu une valeur patrimoniale exceptionnelle et supérieure*. Repéré à [http://citoyen.v3r.net/docs_upload/builder/3477/Inventaire du patrimoine bati secteur de Trois-Rivieres - Partie 1.pdf](http://citoyen.v3r.net/docs_upload/builder/3477/Inventaire_du_patrimoine_bati_secteur_de_Trois-Rivieres_-_Partie_1.pdf)

Bouchard, R.A. (1980). *Les fusils de Tulle en Nouvelle-France : 1691-1741*. Repéré à http://classiques.ugac.ca/contemporains/bouchard_russel_aurore/fusils_de_tulle/fusils_de_tulle_NF.pdf

Caissie, F. (1980). Godefroy de Tonnancour, Louis-Joseph. Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/godefroy_de_tonnancour_louis_joseph_4F.html

¹⁰ Collège de Maisonneuve (2014) *Guide pour rédiger une bibliographie et citer ses sources*. Repéré à http://www.cmaisonneuve.qc.ca/wp-content/uploads/2014/11/guide_bibliographie_sources.pdf

Cameron, N. (1974). Cugnet, François-Étienne. Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/cugnet_francois_etienne_3F.html.

Campeau, C. V. (2015). Navires venus en Nouvelle-France : Gens de mer et passagers, des origines à la conquête. Repéré à <http://naviresnouvellefrance.net/vaisseau1700/html/page1740.html>

Centre administratif Wemotaci (s.d). L'histoire des Atikamekw. Repéré à <http://www.wemotaci.com/histoire.html>

Crowley, T.A. (1980). D'Angeac, François-Gabriel. Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/angeac_francois_gabriel_d_4F.html.

Crowley, T.A., & Pothier, B. (1980). Du Pont Duchambon, Louis. Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/du_pont_duchambon_louis_4F.html.

D'Amour, M.-J. (s.d.). L'abolition du régime seigneurial (1854). Repéré à <http://www.prologue.qc.ca/edgon/universite/seigneurial.htm>

Delâge, D. (1992). L'acculturation : l'influence des Amérindiens sur les Canadiens et les Français au temps de la Nouvelle-France. *LEKTON*, Département de philosophie, UQÀM. 2 (2), 103-191. Repéré à http://classiques.uqac.ca/contemporains/delage_denys/influence_amerindiens/influence_a_merindiens_texte.html

Douville, R. (1976). S.O.S. à l'abbé Lacorne. *Les cahiers des dix*, (41), 81-108. Repéré à <https://www.erudit.org/revue/cdd/1976/v/n41/1016224ar.pdf>

Eccles, W.J. (1974). Céloron de Blainville, Pierre-Joseph. Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/celoron_de_blainville_pierre_joseph_3F.html

Eccles, W.J., & Foster, J.E. (2016). Traite des fourrures. Dans *Historica Canada*. Repéré à <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/traite-des-fourrures/>

Enlèvement des enfants anglais (s.d). Repéré à <http://grandquebec.com/histoire/enlevements-anglais/>

Ferland, C., & Fournier, M. (2009). Adaptation à l'hiver : l'exemple des transports. Dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*. Repéré à http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-712/Adaptation_%C3%A0_l%E2%80%99hiver_%E2%80%99exemple_des_transports.html#.WLH8lzs1_IU

Fondation du Monastère des Ursulines de Trois-Rivières (s.d). Repéré à <http://www.ursulines-uc.com/media/1288/atr-fondationursulinetr.pdf>

Fournier, M., & Monarque, G. (2005). *Registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Repéré à https://www.archiv-histo.com/assets/publications/OutilsRecherche/1689-1760_Registre_journalier_des_malades_de_l'Hotel-Dieu_de_Quebec.pdf

Gourdeau, C. (s.d.). Communautés religieuses. Musée virtuel de la Nouvelle-France, Musée canadien de l'Histoire. Repéré à <http://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/population/communautes-religieuses/>

Horton, D.J. (1980). Hocquart, Gilles. Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/hocquart_gilles_4F.html.

Horton, D.J. (1974). Renaud d'Avène des Méloizes, Nicolas-Marie. Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/renaud_d_avenne_des_meloizes_nicolas_marie_3F

Junker, M.-O., & Petiquai, N. (2013). *Manuel de conversation Atikamekw*. Repéré à http://www.atlas-ling.ca/pdf/ATIKAMEKW_Manuel_Conversation.pdf

Lachance, A. (1977). Une étude de mentalité : les injures verbales au Canada au XVIII^e siècle (1712-1748). *Revue d'histoire de l'Amérique française*. 31 (2), 1-11. Repéré à <https://www.erudit.org/en/journals/haf/1977-v31-n2-n2/303609ar/>

Lachance, A. (1966). Les prisons au Canada sous le Régime français. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 19 (4), 561-565. Repéré à <http://id.erudit.org/iderudit/302513ar>

Lackenbauer, P.W., Moses, J., Sheffield, R.S., & Gohier, M. (2010). *Les Autochtones et l'expérience militaire canadienne: une histoire*. Repéré à <http://www.cmp-cpm.forces.gc.ca/dhh-dhp/pub/boo-bro/abo-aut/doc/abo-aut-fra.pdf>

Le castor et autres pelleteries (s.d). Repéré à <http://digital.library.mcgill.ca/nwc/french/history/01.htm>

Leclerc, J. (2016). Histoire du français au Canada : la Nouvelle-France 1534 à 1760. *L'aménagement linguistique dans le monde*. Repéré à http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s1_Nlle-France.htm

Leclerc, J.F. (1985). Justice et infra-justice en Nouvelle-France : les voies de fait à Montréal entre 1700 et 1760. *Criminologie*, 18 (1), 25-39. Repéré à <http://id.erudit.org/iderudit/017205ar>

Lee, D. (1974). Lefebvre de Bellefeuille, Jean-François. Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/lefebvre_de_bellefeuille_jean_francois_3F.html.

Le manoir de Tonnancour (s.d). Repéré à http://www.galeriedartduparc.qc.ca/3590-le_manoir_de_tonnancour

Lussier, M. & Lussier, M. (2010). John Hunnewell, un captif anglais du Maine devenu par la force des choses un résident de la jeune Lorette. *Bulletin d'information de la Société d'histoire de la Haute-Saint-Charles*, 7 (1), 8. Repéré à http://www.societe-hst-hstc.ca/fs/root/6pcm8-v_7

Maison du roi dite « Maison des gouverneurs » de Trois-Rivières (s.d). Repéré à <http://citoyen.v3r.net/portail/index.aspx?sect=0&module=32&IDFar=3342>

Miquelon, D. (1969). Le Poupet de la Boularderie, Louis-Simon. Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/le_poupet_de_la_boularderie_louis_simon_2F.html.

Miquelon, D. (1974). Havy, François. Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/havy_francois_3F.html.

Morriset, L.K., & Noppen, L. (2009). Histoire de l'architecture: régime colonial français dans *Historica Canada*. Repéré à <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/histoire-de-larchitecture-regime-colonial-francais/>

Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac. Exposition permanente estivale 2016. Trois-Rivières.

Musée canadien de l'histoire (s.d.) Vie quotidienne. *Musée virtuel de la Nouvelle-France*. Repéré à <http://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/vie-quotidienne/>

Musée McCord (s.d). Notre monde, notre histoire. (Divers objets du 18^e siècle). Repéré à http://collections.musee-mccord.qc.ca/scripts/search_results.php?Lang=2&period=00052&order=1&curset=3

Noël, D. (s.d). *La justice sous le Régime français*. Repéré à <http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/ministere/histoire/structures.htm>

Paris, R. (2014). *Chronologie de la révolte des Indiens d'Amérique*. Repéré à <https://www.matierevolution.fr/spip.php?article3128>

Piedalue, G. (2009). *Le patrimoine archéologique industriel du Québec*. Repéré à https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/archeologie/patrimoine_industriel_archeologique_Quebec.pdf

Podruchny, C. (2009). *Les voyageurs et leur monde : voyageurs et traiteurs de fourrures en Amérique du Nord*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Pritchard, J.S. (1974). Testu de la Richardière, Richard. Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/testu_de_la_richardiere_richard_3F.html.

Provost, H. (1974). Godefroy de Tonnancour, Charles-Antoine (1689-1757). Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/godefroy_de_tonnancour_charles_antoine_1689_1757_3F.html.

Réseau de diffusion des archives du Québec (s.d.). *Remonter aux sources : le moulin banal*. Repéré à http://rdaq.banq.qc.ca/expositions_virtuelles/coutumes_culture/aout/nouvelle-france/remonter_sources.html

Réseau du patrimoine franco-ontarien (s.d.). La traite des fourrures : la saga du coureur des bois et du voyageur. Repéré à http://www.rpfo.ca/fr/Article_208/La-Traite-Des-Fourrures-La-Saga-Du-Coureur-Des-Bois-Et-Du-Voyageur_33

Robert, D., & Séguin, N. (2009). Trois-Rivières, 1634-2009 : chronologie essentielle du patrimoine bâti. *Patrimoine trifluvien*. Repéré à http://patrimoinetroisrivieres.ca/wp-content/uploads/2016/02/PatTri_No19_juin-2009.pdf

Rousseau, F. (1990). *L'œuvre de chère en Nouvelle-France : le régime des malades à l'Hôtel-Dieu de Québec*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Roy, A. (2008). Des trames dans le paysage : transports et communications en Nouvelle-France. *Les traces de la Nouvelle-France : au Québec et en Poitou-Charentes*. Repéré à http://quebec400e.cieq.ca/temps/pages/pdf/TNF/TNF_130-132.pdf

Roy, P.G. (s.d.). *La famille Godefroy de Tonnancour*. Québec : J.A.K. Laflamme.

Russ, C.J. (1974). Dubois Berthelot de Beaujours, Josué. Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/dubois_berthelot_de_beaujours_josue_3F.html.

Samson, R. (1998). *Les Forges du Saint-Maurice : les débuts de l'industrie sidérurgique au Canada 1730-1883*. Québec : Presses de l'Université Laval. P. 311.

Standen, S. D. (1974). Beauharnois de la Boische, Charles de, marquis de Beauharnois. Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/beauharnois_de_la_boische_charles_de_3F.html

Thorpe, F. J. (1974). Verrier, Étienne. Dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Repéré à http://www.biographi.ca/fr/bio/verrier_etienne_3F.html.

Turcotte, G. (2015). *Histoire du Moulin Michel de Gentilly et de ses meuniers*. Bécancour : Société des Amis du Moulin Michel Inc.

Wikipédia. Attikameks. Repéré à <https://fr.wikipedia.org/wiki/Attikameks>. Consulté le 7 janvier 2017.

Table des matières

Chapitre 1 - Fin septembre 1739 : « Tu n’entends pas mon moulin, lon, la »	P. 1
Chapitre 2 - Décembre 1739 : « Gentille alouette, je te plumerai la tête »	P. 28
Chapitre 3 - Janvier 1740 : « Et le loup de la plaine m’a mangé le plus beau »	P. 45
Chapitre 4 - Février 1740 : « Visa le noir, tua le blanc »	P. 71
Chapitre 5 - Mars 1740 : « Sur la plus haute branche, le rossignol chantait»	P. 90
Chapitre 6 - Avril 1740 : « Chante rossignol, chante »	P. 112
Chapitre 7 - Mai 1740 : « J’écoute l’alouette et puis je m’endors »	P. 131
Chapitre 8 - Juillet 1740 : « C’est l’aviron qui nous mène en rond »	P. 154
Chapitre 9 - Août 1740 : « Partons la mer est belle »	P. 174
Chapitre 10 - Septembre 1740 : « À la claire fontaine »	P. 193
Bibliographie	P. 209